



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

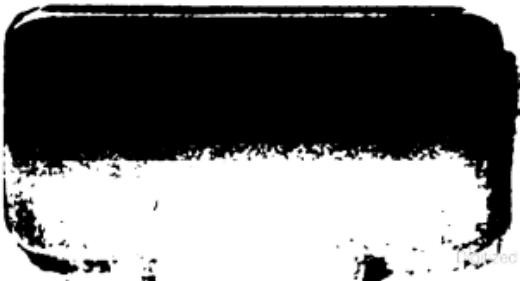
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Digitized by Google

MERCURE
GALANT,
DEDIE A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.



1684. 807156



A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY,
rué Mercière, au Mercure Galant.

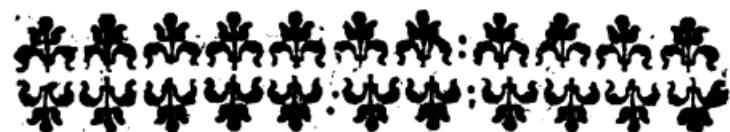
M. D.C. LXXXIV.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Avis pour placer les Figures.

LE Camp de Condé doit regarder la page 178.

La Chanson doit regarder la page 242.

Le Plan de Luxembourg doit regarder la page 272.



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.



E suis obligé , cher Lecteur ,
de vous donner un Catalogue , de plusieurs sortes de
Livresnouveaux , puisque vous
m'en demandez de temps en
temps .

Livres nouveaux de l'année 1684.

REmarque d'Horace , de M. Dacier , 12.
Tome 4. & 5. 4.liv. 10 f. Les trois premiers vol. se trouvent aussi dans la même
Boutique pour 6.l.15.f. c'est 11.l.les 5.vol.

Le Plutus & les Nuées d'Aristophane , Comedies Grecques , traduites en François , avec des Remarques & un Examen de chaque Piece selon les regles du Theatre , par Mademoiselle le Febvre , 12. 50.f.

Nouvelle Histoire d'Abissinie ou d'Ethiopie , tirée de l'Histoire Latine de M. Ludolf , enrichie de Figures en taille douce , 12. 40.f.

Les nouvelles Oeuvres de M de Moliere , augmentées de 2.vol. 12. 9.vol. avec des tailles douces , 15.l.

- Le nouveau Etat de la France**, avec la
Maison de M. le Duc d'Anjou, 12. 2.vol. 4.l.
Discours Moraux sur les Evangiles de tous
les Dimanches de l'Annee, 12.
5.vol 12.l. 10.s. Le 4. & 5. Tome se vendent
separe pour 50 s. chaque Tome.
- L'Alcoran de Mahomet**, traduit d'Arabe en
Francois, par le sieur du Ryer, 12. 3.l. -
- Dialogue de la Santé**, 12. 30.s.
- La Sainte Bible en Francois**, fol. Paris, 8.l.
Oeuvres de Messieurs de Corneille, au-
gmentees d'un tiers, 12. 9.vol. 18.l.
- Sciences des Notaires**, de la Ferriere, 4.
4.l. 10 s.
- Le nouveau Praticien Francois**, de la Fer-
riere, 4. 5.l.
- Les Instituts de Justinien**, de la Ferriere,
12. 2.vol. 4.l.
- Les Hommes Illustres**, 12. 2.vol. 4.l.
- Le Caractere de l'honneste Homme**, par
M. l'Abbe de Gerard, 12. 40.s.
- Saluste traduit**, par M. l'Abbe Cassagne,
12. 50. s.
- Triple Couronne de la Vierge**, par l'Au-
theur de l'Annee Benedictine, 4. 2.vol. 12.l.
- Histoire des Siecles**, du P. Lefant, 12.
6.vol. 8.l.
- Anatomie du Corps Humain**, 8. tout rem-
pli de Figures en taille douce, 4 l. 10.s.
- Histoire des Sevarambes**, 12. 6.l.
- Oeuvres de M de la Chapelle**, 12. 2.l.
- Oeuvres de M. Poisson**, avec la Comedie
sans Titre, 12. 2 vol. 3. l.
- Oeuvres de M. Sarrazin**, 12. 2.vol. 3.s.

De la Pureté d'Intention, par M. l'Abbé de la Trappe, Auteur de la Vie Monastique, 12. 30.f.

Nova collectio Concilior. Balus. fol. 15.l.

Dogmata Theologica Thomasini, fol. 15.l.

Caresme du Pere le Febvre Recolet, & 2 vol. 6.l.

Vêtures de Religieux, 8. 2. vol. 5.l.

Traité de l'Usage du Lait, par M. Martin, 12. 15.f.

Pharmacopée de Charras, 8. 2. vol. augmentée d'un tiers, 6.l.

Nouvelle & facile Méthode Italienne dans sa dernière perfection, augmentée de la moitié, par M. l'Esfredini, 12. 30.f.

L'Amant parjure, par M. Chauvigni, 12. 20. sols.

Traité singulier du Blason des Familles de France, par M. l'Abbé la Rocque, 12. 20.f.

Advertissemens de Vincent de Cervis, touchant l'antiquité de la roy Catholique, contre les nouveautez profanes de tous les herétiques, 12. 2. l.

Méthode facile pour apprendre l'Histoire, 12. 20.f.

Oeuvres nouvelles de la Suse, 12. 4. vol. 4.l.

Histoire des Grands Visez, 12. 3. vol. 4.l. 10.

Histoire de la Louisiane, avec une grande Carte, 12. 40.f.

Le nouveau Jeu du Monde, avec douze figures en taille douce, 12. 30.f.

Le Batard de Navarre, 12. 20.f.

Ordinance des Gens de Guerre, 12. 4. vol. 12.l.

Tibere, Discours Politiques, par M. Ame-
lot, 4. 5.l.

Le Prince Machiavel, traduit par M. Ame-
lot de la Houssaye, 12. 30.s.

Le nouveau Traité de Paix, 4. 7.l.

L'Oraison du Cœur, ou la maniere de faire
l'Oraison parmy les distractions les plus
crucifiantes de l'esprit, par le R.P. Piny, 12.
25. sols.

Exercices que le Roy a reglé pour toute
son Infanterie, tant françoise qu'étrangere,
& pour les Compagnies des Mousquetaires,
& celles des Gentilshommes qui sont à sa
solde, 10.s.

La Vie du R.P. Beauvau de la Compagnie
de JESUS, 12. 30.s.

Jugement de Pluton sur les deux parties
du Dialogue des Morts, 12. 30.s.

Sommaire de l'Histoire de France, y com-
pris l'Histoire de Louïs XIV. avec des figu-
res en taille douce, 5.vol. 12.l.

Entretiens historiques, moraux & politi-
ques, 12. 40.s.

Oeuvres meslées de S. Euremont, 3.vol.
4.liv. 10.s.

Oraison funèbre de la Reine, par M.l'Ab-
bé Flechier, 4. 20. s.

La Retraitte des Dames, par le R.P. Guili-
lore, 12. 30.s.

Lettres sur la nécessité de la Retraitte, par
le Pere Valois, Tome second, 12. 30.s. le pre-
mier se trouve aussi pour 20.s.

L'Ecole de Chirurgie, 12. 20.s.

Observations sur les fièvres & les febric-
tages de M.Spon, 12. 20.s.

Traité des Rapports en Chirurgie , suivant les nouvelles Ordonnaances , par M. de Blegny, 12. 15. f.

La pratique de l'Education des Princes , en la Personne de Charles-Quint , du Sçavant M. de Varillas Historiographe de France , qui a fait l'Histoire de Charles IX 4.6.l.

La Vie de Madame de Montmorency , Supérieure de la Visitation de Sainte Marie de Moulin , 8. 2.l. 10 f.

Réponse à M. Bossatran Ministre , sur la Conferance tenuë à Niort , par M. l'Abbé de Chalucet , 12. 30. f.

Histoire de la Ligue , de M. Maimbourg , 12. 1.vol. sur de tres-beau papier fin , 3. l.

— Idem le Calvinisme , sur de tres-beau papier , 12. 2.vol. 3.l.

— Idem le mesme , 4. 6.l.

Ordonnance des Eaux & Forests , augmentées d'un tiers , avec les Edits & Declarations jusques à 1684. 12. 40. f.

Traité de Chevalerie , du R.P. Menetrier , 12. 40. f.

Les Emblemes du R.P. Menetrier , 8. 50. f.

Les Conferences Ecclesiastiques du Diocèze de Luçon , 12. 3.vol. 3.l. 15. f.

Les nouveaux Dialogues des Morts , 12. 2.vol. 3.l. de Paris ; & 30. f. de Lyon.

L'Explication de l'Edit de Nantes , de M. Bernard , 8. 3.l.

Le Journal des Sçavans , 4. pour six sols le Cayer ,

L'en continuë à distribuer l'Histoire du Règne de Charles IX. du Sçavant M.de Varillas , 12. 3.vol. 3.l. 10. f.

L'on trouvera aussi un assortiment de toutes manieres, des Usages pour les Freres Prescheurs, tant Messels, Breviaires, Diurnaux, Offices nouveaux, Office de la Vierge, Processionaux, & autres Livres pour ledit Ordre, tant rubrique Latine que Françoise.

Dans trois semaines ou un mois au plus tard, je vous envoieray l'Ecclesiastique de Messieurs du Port Royal, 8. Vous sçavez que c'est une des belles Traductions de la Bible, & peu de temps après vous aurez de temps en temps la suite de la Bible, jusques à la fin sans disconteruer. Ces Livres se trouveront chez le Sieur Amaulry qui les aura.

Le mois prochain je vous donneray un Catalogue de plusieurs autres Livres nouveaux. Et dans quelque temps vous aurez le 4. & 5. volume des Conferences de M. de Luçon, ils sont sous la Presse : Et l'Histoire de François I. de M. de Varillas, 3. vol. 4. Et l'Histoire des Heresies aussi en 2 vol. 4. du mesme Auteur, & quantité d'autres dont je vous entretiendray le mois pochain.

MERCU



MERCURE GALANT

M A Y 1684.



OUoy qu'on ait fait beaucoup de Portraits du Roy en Vers & en Prose, les extraordinaires qualitez qu'il le distinguent des Souverains que l'Antiquité nous vante le plus, sont en si grand nombre, que dans toutes les Peintures parlantes que l'on fait de luy, on trouve toujours

May 1684.

A

MERCURE

quelque chose de nouveau. C'est, Madame, ce qui m'oblige à commencer cette Lettre par la Ballade que vous allez lire. Si la matière a fourny de grandes choses, vous la verrez soutenuë par de tres-heureuses expressions. Ce petit Ouvrage est de Monsieur de la Chetardye. C'est un homme de qualité qui a fait paroître beaucoup de délicatesse d'esprit & de sentimens, dans tout ce qu'il a donné au Public. Le succès qu'ont eu ses *Instructions pour un jeune Seigneur*, l'a engagé à établir sur ce même Plan le Caractere d'une Honnête Femme. Cette suite qui ne paroît que depuis un mois, porte le Titre d'*Instruction pour une jeune Princesse*.

AU ROY.

BALLADE.

EN quelque lieu que tu porte
 ton bras,
 Plus redouté que Mars ce Dieu ter-
 rible,
 Quand on te voit, on met les armes
 bas;
 A tes desseins il n'est rien d'impossi-
 ble.
 Tu fus toujours triomphant, invin-
 cible;
 Mille Lauriers, témoins de tes tra-
 vaux,
 Sont de tes faits une preuve assez
 claire;
 La Gloire seule est en droit de te
 plaire.
 Fut-il jamais un si parfait Héros?



*Tu fais trembler les plus grands Po-
tentats.*

*As-tu vaincu ; doux, tranquile, paï-
sible ,*

*Tu fais connoître au sortir des Com-
bats ,*

Que ta fierté n'est pas inaccessible.

A la pitié ta belle ame est sensible ;

De l'Univers tu cherches le repos ;

Si tu punis, c'est un mal nécessaire ;

*Fais-tu la Guerre , on t'oblige à la
faire.*

Fut-il jamais un si parfait Héros.



*Pour toy la Paix eut toujours des
apas ;*

*Et quand l'orgueil d'un Prince in-
corrigible*

Te fait sortir du sein de tes Etats ,

Pour luy porter une Guerre nuisible ,

De son malheur ton regret est visible .

Pour éviter de si funestes maux ,

GALANT.

Tu te retiens, ton grand cœur se modere;

Tu ne connois ny haine ny colere.

Fut-il jamais un si parfait Héros?



A la raison, que tu suis pas-à-pas,

Tu te soumets sans un effort pénible;

Ton jugement voit tout sans embarras;

À tes regards rien n'est imperceptible.

Quand il le faut ton esprit est flexible;

ble;

Maitre de toy, tu fais tout à propos;

Tu sais percer le plus secret mystere;

Tu sais parler, & que plus est te

taire.

Fut-il jamais un si parfait Héros?

ENV. O. Y.

Roy sans égal que l'Univers revere,

Pour tes vertus, pour tes faits belliqueux,

queux,

Dure toujours une Teste si chere!

MERCURE
*En la perdant nous cessons d'estre
 heureux ;
 Car sans parler de cet air Militaire
 Qui t'a soumis tant d'illustres Ri-
 vaux ,
 Peut on pas dire , & paroître sincere ,
 Fut-il jamais un si parfait Héros ?*

Les Propositions de Paix qui ont été faites par Sa Majesté aux Espagnols à l'entrée de la Campagne , justifient bien ce qui est marqué dans cette Balade , que c'est à regret que ce grand Prince sort de ses Etats , pour aller porter la Guerre à ses Ennemis . Monsieur Magnin , Conseiller au Présidial de Maçon , a fait une excellente Devise sur ces Propositions . Elle a pour corps le Soleil placé au milieu des Cieux , formant d'un costé l'Arc-en-Ciel dans une Nuë , & dans l'autre ,

GALANT.
des Eclairs qu'on voit briller. Il
luy donne ces mots pour ame,

— — — — — Omen utrumque
Solis opus,

& les explique par ce Madrigal.

C *Omme le Soleil dans les airs*
Forme l'Iris & les Eclairs,
Pour montrer aux Humains un difé-
rent présage

Dans sa diverse activité
D'une douce serenité,
Ou de la foudre & de l'orage ;
C'est ainsi qu'à ses Ennemis
Le Grand LOUIS présente ou la
Paix ou la Guerre.

Il est de tous les deux l'Arbitre sur
la terre ;
Malheur à qui n'est pas soumis,
Quand il fait gronder son Ton-
nerre.

Je vous ay appris par ma Lettre de Janvier , que Monsieur le Marquis de Torcy , Fils aîné de Monsieur Colbert de Croissy , Ministre & Secrétaire d'Etat , avoir été nommé Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté , pour aller en Portugal complimenter le Roy Dom Pédro sur son avenement à la Couronne. Le Vaisseau nommé *le Faucon* , destiné pour le passer ; ayant été arrêté par les glaces dans la Rivière de Rochefort , n'en put sortir que sur la fin de ce même mois. Il alla mouiller aux Rades de la Rochelle ; mais quelques ordres que ce Marquis attendoit de la Cour , l'empêchèrent de s'embarquer avec toute sa Suite avant le 5. Fevrier. Le 9. on mit à la voile , & malgré les mauvais temps on mouilla le 16. à Cascaye.

G A L A N T.

C'est un Fort qui est à l'entrée de la Riviere de Lisbonne. Le 17. Monsieur de S. Romain Ambassadeur de France , ayant été averti par Monsieur le Chevalier de Pontac , Ayde Major de la Marine , de l'arrivée de Monsieur le Marquis de Torcy , le Vaisseau entra dans la Riviere, Monsieur de Villette - Mursay qui le monte , & qui commande les Escadres de Brest & de Rochefort , qui sont destinées pour garder les Côtes du Ponant , ne jugeant pas à propos de soutenir le coup de vent de l'Equinoxe dans une méchante Rade.. Le Navire , qui estoit garny partout de Flâmes , de Banderoles & de Gaillardetelettes de différentes couleurs , salua le Fort de St. Julian , & ensuite la Tour de Bellin , qui rendirent le Salut.

10 MERCURE

On mouilla entre cette Tour & la Ville , & Monsieur des Granges, Consul Fran^cois , & Commissaire de la Marine , vint aussi tost de la part de Monsieur l'Am^bbassadeur , conf^rer avec Monsieur le Marquis de Torcy & Monsieur de Villette. Le lendemain 18. le Commandant fit mettre dans sa Chaloupe une Bande de Violons qu'il a sur son Bord. Le Canot où il entra avec Monsieur de Torcy , suivoit la Chaloupe de fort pr^s , & ils allèrent descendre à Bellin , devant ce fameux Convent , dont la magnificence & la beauté sont si estimées. Monsieur de Villette avoit laissé ordre en sortant de son Bord , que dés que les Chaloupes auroient alargué , on f^{it} un Salut qui témoignast au Public la considération qu'il avoit

GALANT.

pour ce jeune Envoyé du Roy. Son ordre fut tres-bien exécuté. Cinquante Gentilhommes Gardes-Marine , tant anciens que nouveaux , car il y en a de deux Classes , & sept ou huit Volontaires ou Cadets , se joignirent au Vaisseau , pour faire une Salve de Mousqueterie. Elle fut précédée de plusieurs cris de *Vive le Roy*, poussés par tout l'Equipage , & suivie de quinze coups de Canon. monsieur de Rollon , Premier Lieutenant de ce Vaisseau , & monsieur de la Thevinière , Premier Enseigne , y estoient demeurez. monsieur de Villette avoit mené avec luy monsieur le Chevalier de Pontac , monsieur de Fourbin Lieutenant , & monsieur de Toisy Enseigne , pour grossir le Cortege de monsieur le Marquis de Torcy , que messieurs du Pré-Guittard , de

Gendrault, de Carel, Pécor, de S. Maixant, & du Moucel, avoient suivi dès son départ de la Cour. On demeura quelque temps à visiter les Sepulcres des Roys de Portugal ; & le Général de l'Ordre des Hiérosolymitains présenta un Déjeûné fort propre à M^e l'Envoyé, qui alla ensuite entendre la messe. Elle fut dite par M^e l'Abbé Arnaud, Aumônier du Bord. Les Carrosses & les Litières de Monsieur l'Ambassadeur arriverent sur les dix heures, comme on estoit convenu. On se partagea pour les remplir, & on fut conduis à l'Hôtel des Ambassadeurs de France. Monsieur de S. Romain se trouvâ à la Porte, quand Monsieur le Marquis de Forcy & Monsieur de Villette descendirent de Carrasse ; & apres les premiers Com-

plimens, il les conduisit dans une Salle où l'on avoit préparé un magnifique Repas. Les jours suivans se passèrent à recevoir les Visites du Légat, & des Ambassadeurs Etrangers qui estoient en cette Cour. Le 25. monsieur des Granges vint avertir monsieur l'envoyé, de la part du Premier Ministre, qu'il auroit Audience le lendemain; & comme il avoit toujours eu dessein de retenir Monsieur de Villette jusqu'à ce jours-là, il le pria de l'accompagner. Monsieur de Villette, pour luy faire plus d'honneur, mena avec luy Messieurs de Pontac, de Rollon, & Fourbin. Sur les dix heures l'Intendant des Ambassadeurs vint prendre monsieur le Marquis de Torcy, avec deux Carrosses du Roy de Portugal. Ceux de mon-

sieur de S. Romain servirent aux Gentilshommes qui n'y pûrent avoir place ; & d'autres François suivirent dans plusieurs Caléches & Litieres. Monsieur de Torcy fut reçû avec toutes les Ceremonies dûes à son Caractere , & à la grandeur du Roy son maistre. Il fut conduit à l'Appartement du Roy de Portugal , précédé de tout son Cortege , & fit à ce Prince un tres-beau Discours sur son avenement à la Couronne. Il y joignit des Complimens de condoleance sur la mort de la Reyne de Portugal sa Femme , & parla avec une assûrance , une grace , & une netteté qu'on auroit admirées dans une Personne qui auroit vu plusieurs Cours , & passé plusieurs années dans les Ambassades de conséquence. Il alla ensuite chez l'In-

fante , qu'il complimenta aussi sur cette mort. Elle luy fit une Reponse fort civile , apres laquelle Monsieur de Villette s'approcha pour luy faire la réverence , comme il avoit eu l'honneur de la faire au Roy. Cette Princesse luy parla en Portugais , d'une maniere tres-obligeante. Il répondit en François , avec beaucoup de modestie ; & ces Cerémonies achevées , on se retira dans le même ordre. M^e de Villette se prépara à partir le 27. mais le mauvais temps & les vents contraires l'obligèrent d'attendre un changement qui puft le faire sortir sans péril de la Riviere , qui est des plus dangereuses. Le 29. on vit arriver un Navire vent arrière avec Pavillon blanc , qui après avoir salué le Fort de Bellin , vint

moüiller derrière *le Faucou*, qu'il
salua. Le Capitaine apprit aux
Officiers de ce Bord, que son
Navire, appellé *le Président*,
appartenoit à la Compagnie des
Indes Orientales ; qu'il y avoit
trois ans qu'il estoit parti de
France, & six mois de la Côte
de Coromandel ; qu'il estoit ri-
chement chargé ; qu'il avoit été
quatorze jours à la sonde de Bel-
lisle ; mais que trouvant des
vents contraires & opiniâtres, &
coulant bas d'eau, il avoit été
obligé de relâcher aux Isles de
Bayonne, d'où ayant envoyé son
Lieutenant avec sa Chaloupe à
Viique, pour y faire des rafraî-
chissemens, & demander du
secours, cet Officier avoit été
arrêté, & qu'il n'avoit appris la
déclaration de la Guerre, que
par cet acte d'hostilité des Espa-

gnols ; qu'il avoit enfin esté constraint d'entrer dans la Riviere de Lisbonne , tant pour radouber son Navire , que pour prendre des vivres & de l'eau , dont il manquoit. Monsieur de Villette y envoya aussi-tost un Officier pour le visiter , & il y mena ensuite ses Charpentiers , qui travaillèrent avec tant de diligence , qu'en moins de deux jours il fut en état de tenir la Mer. Les autres secours ne furent pas épargnez ; & ce Vaisseau qui avoit couru tant de dangers fit le 3. d'Avril la route de France sous une Escorte très sûre.

Je ne puis quitter Lisbonne , sans vous dire que le Portugal fait toujours paroistre une très sensible affliction de la perte de sa Reine. Cette Princesse ne brilloit pas moins par sa grande

piété , & par la solidité de son esprit , que par sa Couronne. Elle avoit écrit de sa propre main des Conseils pour l'Infante sa Fille , que l'on a trouvez apres sa mort. Je vous envoie une Copie. Elle me vient d'une main si sûre , que vous y pouvez ajouter la mesme foy que vous donneriez à l'Original. Il n'y a point à douter que l'Infante de Portugal ne soit toute disposée à s'en servir tres-utilement. On a toujours parlé de cette jeune Princesse d'une maniere si avantageuse , qu'il semble mesme qu'elle n'ait pas besoin de ces Conseils. Sa beauté répond à sa vertu , & l'on trouve en elle tout ce qu'il y a de qualitez qui peuvent rendre parfaite une Personne de cette naissance.



CONSEILS DE LA REYNE DE PORTUGAL A L'INFANTE.

*S*i ma main pouvoit suivre mon
cœur, & le desir que j'ay de
contribuer par mes conseils à l'é-
tablissement solide de vostre repos
& de vostre bon-heur, ceux que
je vay vous donner dans ce Papier,
seroient aussi efficaces & persuasifs,
qu'ils seront sincères & affectueux.
Je commenceray par le premier de
nos Devoirs, qui est envers Dieu,
comme le principal fondement de
vostre Fortune éternelle & tempo-
relle.

CHAPITRE I.

Du Devoir envers Dieu.

N'Engagez jamais vostre Conscience pour qui que ce soit ; évitez les pechez qui vous feroient perdre la grace de Dieu , plus que tous les autres maux ; & vous persuadez bien que pour estre heureuse mesme en cette vie , il faut s'entretenir bien avec Dieu ; que sans cela il arrivera mille choses qui vous troubleront , & qu'enfin , ma chere Enfant , le peché est un si grand mal , que moy qui donnerois ma vie pour conserver la vostre , par ce mesme principe de véritable amour , j'aimerois mieux vous la voir perdre , que de vous en voir commettre une seul , qui vous rendist indigne de la grace de Dieu , puis que c'est cette

mort de la grace que nous devons plus craindre dans tout ce que nous aimons & dans nous-mêmes , que tous les malheurs de cette vie , & mesme la mort .

Si par malheur vous vous estiez laissée aller à quelque chose contre vostre Conscience , & que vous crusiez estre mal avec Dieu , ne demeurez point dans cet état , mais remettez - vous le plûtost que vous pourrez , ayant quelqu'un avec qui vous traitiez de vostre interieur avec confiance & ouverture , afin qu'il vous encourage , & vous aide à sortir du peché , & des occasions qui s'en pourroient présenter ; car , ma chere Enfant , rien n'est plus propre pour s'en détourner , ny plus nécessaire pour le repos de l'ame , pour la satisfaction spirituelle & temporelle du cœur , que cette ouverture que je vous conseille , puis

que sans elle on est toujours doux & craintif sur les moindres mouvemens qui s'y passent, & sur tous les évenemens de la vie, dont on ne peut juger sainement, ny se confier sûrement, qu'à une Personne, dont la prudence, la fidelité & la pieté solide nous font tout-à-fait connues.

Les pechez où les Grands tombent plus souvent, & qui sont d'autant plus dangereux qu'ils y prennent moins garde, sont les médisances, que l'on dit, ou que l'on entend trop librement ; la haine ou la vengeance, la colere ou l'empörtement, les injustices qu'on fait, soit en écoutant ou croyant trop facilement les rapports, soit en condamnant les Gens sans les entendre, & sans estre bien informez, soit en ordonnant des choses, ou recommandant des affaires qui ne sont pas

justes, soit en se laissant surprendre, & protégeant des personnes contre droit & raison ; enfin les divisions qu'on entretient & que l'on fomente, & les désordres auxquels on ne remédie pas quand on le peut & qu'on le doit, la préoccupation d'esprit contre de certaines Gens, & l'abus que l'on fait de son crédit & de son autorité.

Gardez-vous sur tout de la Flatterie, qui est la peste des Cours, & la contagion la plus pernicieuse, & la plus aisée à s'introduire dans le cœur des jeunes Princesses, que l'expérience ne peut pas aider à sçavoir distinguer le faux d'avec le vray zèle de ceux qui les approchent. Souvenez-vous donc, ma prétieuse Enfant, que ceux qui vous flattent sur vos défauts, qui ne vous parleront que de ce qui peut vous plaire, sans se soucier que ce soit

aux dépens de vostre réputation & de vostre conscience , & qui ne vous avertiront jamais de ce qui peut regarder l'une & l'autre , ne cherchent que leur intérêt & leur Fortune auprés de vous , & ne vous aiment que par rapport à leurs avantages ; & au contraire , ceux qui vous diront la vérité au peril de vous déplaire , qui craignent que vos actions ne soient blâmées , & vous avertissent de celles qui peuvent l'estre , de ceux qui les applaudissant devant vous , sont les premiers à les censurer en vostre absence , estimez les comme les plus fidèles & les plus zélez ; car il est bien plus facile de flater les Princes que de leur dire la vérité ; & ceux qui prennent le dernier party ne sçauroient estre trop estimés , puis que c'est une marque de l'affection la plus pure & la plus
désinée

desinteressée. Il faut cependant distinguer le genre d'esprit de ceux qui la disent ; car il y a des Personnes si portées à censurer , & si difficiles à satisfaire , qu'elles trouvent à redire jusqu'aux moindres bagatelles , & se font même un honneur d'estre tenuës pour telles , & de parler librement aux Princes , pour en estre plus laïcées dans le Public. Deslors la vérité perd sa vertu dans leur bouche ; car outre qu'elle y est souvent altérée , elle est si intéressée , qu'elle ne peut plus estre crue ny estimée , puis que ces Personnes en font une ostentation qui leur en ôte tout le mérite.

Il y en a d'autres qui disent la vérité par un esprit de vengeance d'envie contre ceux que les Princes favorisent. Elle leur doit estre aussi suspecte que dans les premiers ; puis que le principe en est gâté , les

May 1684.

B

suites n'en doivent estre gueres pures ny fidelles. Apres avoir bien examiné le desinteressement de ceux qui la diront , la droiture de leur intention , & l'affection qui les oblige à parler , encouragez-les à continuer cette zélée conduite , en leur témoignant de l'agrément ; car les Princes doivent ouvrir l'oreille à la vérité , & la fermer à la flaterie , en montrant entendre l'une avec plaisir . & l'autre avec mépris . Je me suis un peu trop étendue sur ce point , qui appartient plutôt à la conduite que nous devons garder envers nous-mêmes , qu'à celle que nous devons tenir envers Dieu , quoy que par les succès & les conséquences il ne laisse pas d'y avoir du rapport ; mais je l'ay jugé important pour une jeune Princesse qui va estre entourée d'Admirauteurs , & qui n'entendra retentir

par tout que l'Echo de ses louanges , que mon Zéle m'a emporté plus loin que je n'avois crû. Je reviens à ma premiere matiere. Reglons , ma chere Enfant , vostre Journée , de maniere qu'elle puisse estre agreable dans son commencement & dans sa suite à celuy à qui nous devons les consacrer toutes , malgré les diverses occupations & les divertissemens , qui en rempliront une grande partie.

Tous les matins vous ferez en vous éveillant , une élévation de cœur à Dieu , & quelque courte priere. Quand vous serez habillée , vous vous retirerez un quart - d'heure dans vostre Cabinet ; & là , apres avoir adoré vostre Createur , & lui avoir demandé sa protection pour tout le jour , vous lirez quelque Pensée Chrétienne , ou quelque Chapitre , ou de l'Imitation , ou de

l'Introduction à la Vie Devote , en faisant réflexion sur ce que vous aurez lù , & vous demandant à vous-mesme de quelle maniere vous le pratiquez. Vous examinerez le profit que vous en pouvez tirer , & finirez par une ferme resolution de ne point offenser Dieu dans cette journée-là , prévoyant en général , & s'il se peut , en particulier , quelque bien que vous y pouvez faire . Ensuite entendez la Messe avec respect & avec attention , sans y parler à personne , & faites pendant ce temps-là les Actes intérieurs de Foy , d'amour de Dieu , de regret de vos pechez , que vous vous ferez prescrits . L'apresdînée ayez un temps réglé , où vous ferez une demy-heure de Lecture spirituelle de quelque bon Livre que v. trouvez le plus propre à vous toucher ; accompagnez-la de quelque prati-

que de devotion. Faites tous les soirs vos Prieres accoutumées, & vost e Examen de Conscience, avant que de vous toucher, voyant en quoy vous aurez pu déplaire à Dieu pendant cette journée-là, & si vous avez gardé l'ordre que vous vous estiez proposé. Vous lui demanderez ensuite pardon de cœur, en résolvant de mieux faire à l'avenir. Faites vos Devotions tous les quinze jours, & ayez la veille une demie-heure d'entretien avec vostre Confesseur, pour vous y disposer.

CHAPITRE II.

Du Devoir envers soy-même.

NE vous mettez pas de méchante humeur, en vous aigrissant & vous chagrinant vous même, sur tout pour les choses

ordinaires. Ne vous laissez point aller à de certaines passions fortes & violentes ; & quand vous vous en sentirez émeüe , remettez à une autre heure , ou à un autre jour , ce que vous voudrez faire ou dire en ce moment-là , afin de ne rien faire dont vous ayez lieu de vous repentir quand il n'en sera plus temps.

Pour vous rendre modérée & raisonnable , réprimez chaque jour trois ou quatre petits mouvements qui s'élèveront , de colere , d'impatience , de chagrin , de promptitude , d'opposition à vostre volonté & à vostre génie , les offrant à Dieus dès le matin , & vous persuadant que c'est le sacrifice le plus agreable que vous puissiez luy faire , est le moyen le plus efficace pour vous attirer ses graces .

Les trop grands desirs de plaisir

& d'estre louée ; l'ambition déréglée ; la présomption que l'on a de soy-mesme ; la liberté qu'on se donne de tout faire & de tout dire ; les empressemens excessifs & quelquefois chagrins pour tout ce qu'on veut ; se choquer aisément des moindres choses que nos inférieurs & nos Domestiques ne font pas à nostre gré , sont dans les Princes des defauts ordinaires & journaliers , ausquels vous devrez prendre garde , & qu'il faut que vous tâchiez d'éviter le plus que vous pourrez .

CHAPITRE III.

Du Devoir dans le Domestique.

CE Point est si important , que je ne puis m'empêcher de m'y étendre , puis que de la conduite

que vous y tiendrez dépend le bonheur ou le malheur de toute vostre vie, & par consequent celuy de vos Peres, & de toute cette Couronne, dont vous devrez faire la felicité.

Vous devrez conserver le respect, l'obeissance & l'amour à ceux qui vous ont donné la naissance, puis que celiuy que vous devrez apres vostre Mariage au Prince que Dieu vous aura donné pour Epoux, s'accorde tres-bien avec les devoirs que vous ne pourrez vous dispenser de rendre à vos Peres, & que vous devrez estre l'union & le lien de toute la Famille ; de sorte qu'apres les motifs du devoir & de la vertu, qui vous obligent d'avoir pour ce Prince toutes les complaisances possibles, ce que vous devrez rechercher, le plus, est de le gagner pour l'unir davantage à vos Parens, & eux à

luy. C'est à quoy vous devez vous appliquer plus qu'à aucune autre chose.

Dans ce dessein, évitez tous les rapports, quelques vrays qu'ils vous paroissent, tous les conseils, & tout ce que vous pourrez croire qui seroit capable d'alterer cette bonne intelligence ; car un intérêt secret, une passion couverte, l'imprudence ou le zèle indiscret des personnes qui approchent des jeunes Princes, c'est ce qui trouble ordinairement les cours. Appliquez-vous aussi très-soigneusement à bien connoître l'humeur & le génie de ce Prince, afin d'entrer dans toutes les choses qui pourront lui plaire, quand même elles seraient opposées au vostre. Ayez de la complaisance pour ses volontez & pour ses inclinations, en tout ce qui ne blessera point vostre conscience ; suportez doucement ses défauts.

B. S.

chacun a les siens , & ne dites rien qui puisse le choquer ou tuy déplaire , particulièrement dans les temps qu'il aura quelque chagrin , ou qu'il sera de méchante humeur . Laissez - la passer sans l'aigrir par des réponses dures ou séches ; mais apres qu'elle sera entierement dissipée , s'il a fait ou dit quelque chose de contraire à la raison , faites - le revenir avec douceur , l'en faisant adroiteme nt apercevoir par caresses & par raisons . Vous le gagnerez plus aisément de cette maniere en peu d'annees , que vous ne feriez par une contraire en plusieurs . Vous devez mesme faire semblant de ne point prendre garde à beaucoup de petites paroles & manieres qui échappent quelquefois sans intention & par humeur , & qui ne sont point de consequence : afin de ne pas venir souvent à des éclaircissements .

qui fatiguent & aigrissent l'esprit à la longue , quand ils sont trop reîtérez. Ces petites choses ne valent pas qu'on en prenne de chagrin, ny que l'on en donne aux autres. De plus , en les méprisant on s'établit une vie aisée qui plaist aux jeunes Gens. On ne s'embarrasse pas si facilement soy-mesme de chagrins inutiles , & l'on s'acquiert l'estime & la bienveillance de son Mary ; car quand il remarquera que vous souffrez doucement ses petites humeurs , que vous tolerez ses défauts , sans relever mille petites bagatelles qui pourroient causer des disputes entre vous ; qu'enfin vous étudiez ses inclinations , & que vous vous y accommodiez , quoy que quelques-unes soient contraires aux vostres , vous gagnerez infailliblement son cœur , & vous remplirez parfaite-

ment les devoirs que Dieu vous prescrit en vers vostre Mary & envers vos Peres, puis que l'amour, la complaisance, l'union que vostre conduite établira entre vous, vous donnera toute sorte de facilité pour ceux que vous rendrez à vos Parens qui vous aiment si tendrement, en inspirant les mêmes sentiments à votre Mary. & enfin unissant si fortement son cœur avec le vôtre & avec les nôtres que les quatre n'en fassent jamais qu'un, comme je l'espere de voss bonnes inclinations, de vostre docilité, de vostre esprit, & sur toute de la grace de Dieu, auquel vous devez recommander particulièrement vostre conduite en cette rencontre, qui est la plus importante de vostre vie, & demander qu'il vous inspire ce qui sera le plus convenable pour sa gloire, & pour vostre bonheur éternel & temporel.

J'ay si à cœur l'un & l'autre, que
voulant vous donner des Conseils
courts & abrégés, dont je puisse
vous faciliter de vive voix la pra-
tique dans les occasions qui s'en
affirront, & qui vous servent seu-
lement de Mémoire pour vous en-
rafraîchir l'idée de temps en temps,
je me suis étenduë sur un détail
de choses qui pourront vous fati-
guer ; mais je les ay trouvées si
nécessaires ; que je n'ay pas voulu
fier à ma mémoire le desir que j'a-
vois qu'elles s'impriment forté-
ment dans la vostre. Et j'ay mieux
aimé laissé couler ma plume, que
de luy laisser perdre une seule paro-
le qui vous pust estre utile sur une
matiere si importante. Je viens
aux Avis qu'on doit vous donner
touchant vostre Domestique infé-
rieur, dans lequel on passe la plus
grande partie de sa vie., Et avec

lequel il est tres-à-propos de sçavoir
se conduire prudemment.

Pour cela vous vous donnerez
de garde des Domestiques dont
vous aurez reconnu l'Esprit inquiet
& turbulent , capable de conseils
violens , de donner des ombrages
& des soupçons fort legerement . &
de faire des rapports dangereux sous
prétexte de Zèle.

Vous ne fierez point sans nécessité
des secrets d'importance à des
Domestiques , & particulierement
à Femmes, qui d'ordinaire ont moins
de prudence pour se taire , & plus de
facilité à se laisser séduire ou tromper . & qui se laissant gagner , ou
venant à être enfin mécontentes ,
pourront les découvrir au préjudice
de vostre intérêt , & de vostre ré-
putation. Il y a peu de Princes qui
dans leur jeunesse ne fassent sur ce-
la des fautes , dont ils ont ensuite

le loisir de se repentir, & il s'en trouve bien peu qui n'ayent auprès d'eux des Gens qui les trahissent ; & bien souvent ce sont ceux à qui ils se fient davantage.

Ne vous engagez point secrètement à donner à ceux-cy ou à ceux-là des récompenses éloignées ou futures, qui soient considérables ; mais faites leur seulement espérer que vous aurez l'égard à leurs services & à leur fidélité, & ne promettez rien d'une maniere qui vous oblige à tenir vostre parole, si vous ou eux veniez à changer, ou que l'état présent des choses ne vous permît pas de le faire.

Vous ne souffrirez ny n'entretiendrez aucunes divisions ou partys entre vos Domestiques. Quand on ne favorise ny l'un ny l'autre, ils sont tous contents ; quand on en appuie quelques-uns contre les autres, ceux

contre qui l'on s'est déclaré, sont autant d'Ennemis que l'on a dans sa Maison, qui murmurent & se plaignent, & qui vont redire & empoisonner tout ce qui se passe. On en est fort mal servie; & en toutes ces ce sont Gens que l'on peut gagner quand on voudra contre leurs Maistres.

Vous aurrez soin que Dieu soit seruy dans vostre Domestique. Vous n'y souffrirez point de désordre, & ferez en sorte qu'on y soit persuadé que vous estimatez & favorisez la vertu dans ceux en qui vous la connoissez droite & sincere. Outre le service de Dieu, que nous devons toujours regarder préférablement au notre, vous serez toujours mieux servie de ceux qui lui feront fidélité.

CHAPITRE IV.

Du Devoir envers ses Sujets.

Vous travaillez avec soin à vous faire aimer de vos sujets, en les traitant avec une bonté & une douceur qui n'abaisse point la Majesté, & qui ne les en approche point trop ; mais qui leur inspire le respect & l'amour, contentant de parole ceux qu'on ne peut sans faire dans ce qu'ils demandent, n'offenant jamais personne par un mépris, par une raillerie, ny par une réponse piquante ; car par ces manières on se fait des Ennemis qui ne reviennent jamais, & elles sont beaucoup plus blâmables dans les Princes que dans les Particuliers, dont les offenses ne sont pas des plaies si considérables, & dont la con-

uite n'est pas si exposée à la censure publique. Vous excuserez les defauts de ceux qui ont le privilege de vous approcher , & vous ne permettrez pas qu'on les publie en vostre présence.

Vous écouterez doucement ce que les Gens auront à vous dire , soit pour vous demander des graces , soit pour se justifier de quelques accusations ; mais vous ne vous résoudrez pas à les croire , ny à leur accorder ce qu'ils vous demanderont , qu'apres avoir bien examiné les choses ; enfin vous montrerez à tous de la clemence & de la compassion , & sur tout vous ferez paraître beaucoup de moderation & d'équité dans toute vostre conduite , car c'est ce qui attire davantage l'amour & l'estime des Sujets.

Voila , machere Enfant , ce que l'interset que je prens en vostre

gloire, vostre réputation, & vostre
prétieuse Personne, me dicte. I'espé-
re que ces Conseils vous feront encore
plus utiles à l'avenir qu'à présent,
soy que les lumieres que je vois
dans vostre esprit, & les bonnes
inclinations que vous avez fait pa-
roître dès vostre tendre jeunesse,
me donnent sujet de croire qu'en
devançant le petit nombre de vos
années, vous saurez mettre en
pratique les Conseils que i'ay mis
sur ce Papier, & en surpasser mes-
me la perfection, & qu'ainsi j'auray
la joye de vous voir aimée & ad-
mirée, non seulement de ce Royau-
me, mais de toute l'Europe, com-
me la Princesse du monde la plus
accomplice & la plus Chrestienne.
Dieu vous en fasse la grace ; mais
soyez bien convaincuë avant toutes
choses, que c'est à tuy seul que
vous en devez la gloire & le bon-

heur , puis que le vostre dépend uniquement de sa divine bonté , & de la fidelité que vous ferez voir pour son service.

Je vous ay fais remarquer que la mort de Monsieur Colbert , & celle de Monsieur de Bezons , avoient laissé deux Places vacantes à l'Académie Françoise . Monsieur de la Fontaine , & Monsieur Despreaux , ont esté nommez pour les remplir . On n'a encore reçeu que le premier , parce que Monsieur Despreaux a suivi le Roy en Flandre . La Compagnie s'estant assemblée le Mardi 2. de ce mois , Monsieur de la Fontaine ouvrit la Séance par un Eloge qu'il fit des des Protecteurs de l'Académie , suivant ce qui se pratique dans une pareille occasion . Il parla ensuite de ceux qui composent

aujourd'huy cet illustre Corps, comme de Personnes pleines de lumieres en toutes sortes de Sciences , & qui ne sont pas moins estimables par leur grande pieté, que par leur profonde érudition. Il ajouta , qu'en les pratiquant , leur exemple luy seroit tres-profitable sur toutes ces choses. Monsieur l'Abbé de la Chambre , qui est présentement Directeur ; répondit à Monsieur de la Fontaine , qu'il avoit un mérite original , & qu'il le loueroit encore davantage , si sa profession le pouvoit permettre. Il s'étendit sur les louanges de la Compagnie , également appliquée à l'Etude , & à tout ce qui regarde le Christianisme , & fit voir que l'Académie estoit dans une année de douleur , à cause de la perte de l'auguste

Epouse de Loüis LE GRAND son Protecteur, & de Monsieur Colbert , qui avoit un si grand soin de faire fleurir les Arts & les Lettres. Apres cela , monsieur Perrault lût une Epître Chrestienne de consolation à un Homme veuf. On la trouva digne d'un Esprit qui scait régnier sur soy-mesme. Apres la lecture de cet Ouvrage moral , monsieur Quinaut fit celle de deux Chants de sa Description de Sceaux , qui furent tres-applaudis ; & Monsieur de Benserade lût une Traduction du *Miserere* , qui doit estre dans des Heures ausquelles il travaille pour le Roy. Monsieur de la Fontaine qui avoit ouvert la Séance , la ferma par une Epître en Vers , adressée à Madame de la Sabliere. Cette Epître

fait connoistre que tous les plaisirs sont faux & qu'il n'y en a aucun véritable que celuy de servir Dieu.

Quelques jours avant que cette Reception eust été faite, Monsieur l'Abbé de Lanion avoit présenté monsieur Mery, Chirurgien de l'Hôpital Royal des Invalides , à l'Académie des Sciences. C'est un Homme consummé dans toutes les choses qui regardent son employ & qui est depuis peu de retour de Portugal , où Sa Majesté l'avoit envoyé comme un des plus habiles Homme de son Royaume, & qui eust pû soulager , & même guérir la Reyne , s'il fust arrivé assez tôt pour luy donner du secours. Son mérite étant généralement reconnu , il fut reçeu avec un tres-grand ap-

plaudissement de tous ceux qui composent cette sçavante Compagnie sous le nom d'*Académie des Sciences.*

Je vous envoie un Madrigal qui a été fait pour une aimable Demoiselle de Dijon , dont vous connoistrez l'esprit par sa Réponse. Il y a beaucoup de galanterie dans l'un & dans l'autre. L'Auteur du madrigal est fort estimé, & l'on ne s'étonne point que tout ce qui part de luy soit spirituel , apres les actions qu'on luy a veu faire.



SUR

SUR LA MORT

DU MOUTON,

Favory de Mademoiselle
D....

La Bergere Doris, honneur de
la Prairie.

Plaignoit tendrement un Agneau
Qu'une trop prompte maladie
Venoit d'oster à son Troupeau ;
Quand Mirtil agité d'amoureuses
alarmes.

Zuy dit, vous soupiriez pour des
sujets legers ;

La perte d'un Mouton vous fait
verser des larmes ,

Et vous voyez mourir si spitié les
Bergers.

May 1684.

C

MERCURE
RE PONSE.

Quiconque s'oppose à mes pleurs,
Ne fait qu'augmenter mes douleurs.
Lors que l'on perd ce que l'on aime,
Et dont on est aimé de mesme,
Les pleurs nous sont permis, & ne
sont point légers;
Je pleure mon Agneau, j'en regrete
les charmes;
Je pourrois pleurer les Bergers,
Mais je n'en connois point qui mérite mes larmes.

Il y a longtemps que je ne vous ay parlé de Hanover. Cette Cour, qui suit toutes les manieres de celle de France, l'imité aussi dans ses divertissemens. Le Ballet qu'on y a dancé depuis peu, en est une maxime. Une

Troupe de jeunes Gens des plus qualifiez , voulant régaler d'une petite Mascarade , Madame Sophie-Charlotte de Brunsfwick & de Lunebourg , Fille de monsieur le Duc de Hanover , se déguisa en Princes Indiens ; & l'Amour qui les conduisoit , les présenta à cette Princesse . Un grand Concert d'Instrumens qui fit l'ouverture du Ballet , préceda ce Dialogue , que chanterent deux Zéphirs.

I. Z E P H I R.

*P*our chanter les vertus de l'auguste Sophie ,
Préparons nos Concerts charmans ,
Du Dieu favorable aux Amans ,
L'ordre nous y convie .

II. Z E R H I R.

*P*eut-on former une plus noble envie ?

I. ZEPHIR.

*Publions en tous lieux sa beauté
sans égale,*

*De ses yeux pleins de feux vantons
les traits si doux.*

*Les puissans charmes qu'elle étale,
Blessent les coeurs d'inévitables
coups.*

II. ZEPHIR.

Son teint de Lys & de Roses ,

Si vif & si délicat ,

Ternit les plus belles choses

Par son brillant éclat ;

Et la Nature qui l'a faite ,

A pris plaisir à la rendre parfaite

Non , non , jamais le Soleil

Ne forma rien de pareil.

I. ZEPHIR.

Heureux , dont l'ardeur fidelle

*Luy coûteroit quelques tendres
soupirs.*

II. ZEPHIR.

*Une conquête si belle,
D'un grand Héros mérite les désirs.*

I. ZEPHIR.

*Qui seroit assez teméraire
De prétendre luy plaire,
Sans avoir un fort glorieux ?
C'est aux Fronts couronnez d'espérer
 cette grace,
Et l'Amour puniroit l'audace
, De tout autre Ambitieux.*

II. ZEPHIR.

*Mais déjà luy-mesme en ces lieux
Vient pour commencer la Feste
Qu'en sa faveur il appreste.*

MERCURE
 LES DEUX ZEPHIIRS
 ensemble.

*Animons nos voix,
 Et disons cent fois,
 Il n'est rien dans la vie
 De plus beau que Sophie.*

I. ENTRÉE.

Pour l'Amour , représenté par
 M^r Grotte le cadet.

*Aux plus lointains Climats on con-
 noît mon Empire ;
 Je range sans égard les Mortels sous
 mes Loix ;
 Et Bergers, & Princes, & Roys,
 Tout le monde à son tour soupire.
 Belle Princesse, enfin il est temps que
 vos yeux
 Apprennent que je suis le plus puis-
 sant des Dieux.
 Le brillant de vostre jeunesse*

GALANT.

33

N'a point encore esté capable de ten-
dresse ;
Mais j'ay forgé pour vous de redou-
tables traits,
Dont vous n'échaperez jamais.
Cependant, charmante Sophie,
Dans l'attente du fier Vainqueur,
Que je rendray bientost maistre de
vostre cœur,
Goutez les douceurs d'une vie,
Qui sans cesse de joye & de plaisirs
suivie,
Fasse admirer vostre bonheur.
Ces Princes Indiens que vous voyez
paroistre,
Par leurs Dances vont rendre hom-
mage à vos Beautez;
Et mes soins feront souvent naître
Et de semblables jeux, & de ces nou-
veautez.



II. ENTRÉE.

Pour un Prince Indien , représenté par M^r Grotte l'aîné.

L'Amour qui s'attache à vous plaire ,

Princesse , a résolu de toucher vostre cœur ;

*Heureux si pour me satisfaire ,
Il le rendoit , helas , sensible en ma faveur .*

Pour un autre Prince Indien , représenté par M^r Ogden.

Pour nostre Nation barbare ,

*Cette conquête a trop d'appas ,
Et nous rougirions tous qu'une Beauté si rare*

Regnast dans nos foibles Etas .



III. ENTRÉE.

Pour une Princesse Indienne, représentée par Mademoiselle la Baronne de Platten.

*Le Ciel luy doit une Couronne,
Et l'Amour l'unira par d'illustres
liens ;*

*Mais quoy que Princes Indiens,
Ce n'est pas pour vos cœurs qu'un si
grand prix se donne.*

Pour une autre Princesse Indienne, représentée par Mademoiselle de Vitrac.

*Oùy, c'est porter trop haut le vol de
vos désirs ;*

*En faveur de vos feux, c'est en vous-
loir trop croire..*

*Contentez-vous de la gloire
De luy fournir des plaisirs..*

IV. ENTRÉE.

Pour un troisième Prince Indien,
représenté par M^r le Baron de
Platten.

*Un teméraire orgueil n'enfle point
mon courage ,*

*Je fçay , graces au Ciel , regler mes
passions ,*

*Et je borne mon avantage
A de moindres affectiôns.*

*Il faut à l'auguste Sophie
Un sort qui soit digne d'envie ,
Et l'Univers n'a point de Roys
Qui puissent faire un plus
beau choix.*

*Pour mériter sa bienveillance ,
Mélons nos pas ensemble , & formons
mille ceux ;*

*Elle se plaist fort à la Dance ,
Et recevra par là nos respects & nos
vœux .*

La cinquième Entrée fut mêlée par reprise de cette Chanson.

*Beautez, qui d'un Amant
Evitez l'engagement ;
Par des ardeurs éternelles
Laissez, laissez-vous charmer ;
Le grand plaisir est d'aimer,
Quand on trouve des cœurs fidèles.*



*Que servent les appas
D'un Objet qui n'aime pas ?
En vain les Ames cruelles
Refusent de s'enflâmer ;
Le grand plaisir est d'aimer,
Quand on trouve des cœurs fidèles.*

La sixième Entrée fut mêlée de cette autre Chanson.

*Profitez de la jeunesse,
Fouissez de vos beaux jours ;
N'attendez pas l'importune vieillesse.*

C 6

Elle bannit les Jeux & les Amours.



*Un jeune cœur sans tendresse
Passe des momens affreux ;
Suivez l'Amour, trop de fierté le
blessé,
Sans ses douceurs on n'est jamais
heureux.*

Après ces six Entrées , les deux Zéphirs animant toute cette belle Jeunesse , chanterent ces Vers.

Chantons, dançons, tout est tranquille.

Dans cet agreable séjour.

Ah, le charmant azile !

*N'y parlons que de jeux, de plaisirs,
& d'amour.*

Un grand nombre d'Instruments de plusieurs sortes, qui se joignirent aux chants des Zéphirs , forma-

un Chœur agreable, apres quoy
on fit la septième Entrée, qui fut
variée de plusieurs Figures, où
chacun prenoit un Tambour de
Basque, pour mieux marquer sa
joye d'avoir eu l'honneur de di-
vertir une si grande Princesse.

La huitième Entrée fut d'une
Gigue dancee par Mademoiselle
la Baronne de Platten. Monsieur
le Baron de Platten fit la
neufvième, & tous deux ensem-
ble firent la dernière. Le Chœur
recommença,

*Chantons, dançons, tout est tran-
quille &c.*

& l'on finit par la reprise de l'En-
trée des Tambours de Basque.

Je croy vous avoir déjà parlé
plusieurs fois de Madame la
Princesse Sophie qu'on a voulu
divertir par ce Ballet. L'esprit,
l'agrément, & la beauté, brillante

en elle avec de grands avantages. Elle estoit en France avec Madame la Duchesse de Hanover sa Mere, dans le temps du Mariage de la Reyne d'Espagne; & quoy qu'elle fust dans ses premieres années, des Personnes du meilleur goust & du premier rang, prirent un si grand plaisir à son entretien, qu'ils jugerent dès lors de tout ce qui fait aujourd'huy admirer cette Princesse.

Les Philosophes pourront estre embarassez sur la Lettre dont je vous envoie une Copie.. Je la laisse dans les mesmes termes qu'elle a été reçue par une Personne de qualité , dont toutes les correspondances sont seûres.. Voicy ce qu'elle contient.

LE 24 Juillet 1681. le Vaisseau nommé l'Albermale , dont

Edouard Lad estoit pour lors Maître, estant à cent lieues de Capcod, en latitude 48. environ 3. p.m. se trouva exposé à une grande Tempête, accompagnée de Tonnerre. Les Eclairs brûlerent le Trinquet, briserent la Hune, & fendirent le Mats tout du long. Ce qu'il y eut de remarquable, fut un terrible coup de Tonnerre, qui fit plus de bruit qu'un grand coup de Canon. Tout l'Equipage en fut consterné. En suite il tomba quelque chose sur l'Arrière du Vaisseau, qui se brisa en plusieurs petites pieces, rompit une des Pompes du Navire, & endommagea beaucoup l'autre. C'estoit une matière bitumineuse, dont l'odeur approchoit de celle de la Poudre à Canon. Elle continua à brûler dans le Vaisseau. On la dissipa avec des Bâtons, & on versa de l'eau dessus, mais tout cela fut inu-

64 MERCURE
tile ; on ne pût l'éteindre jusqu'à ce que la matière fut toute consommée. Mais ce que nous allons dire est encore plus surprenant. La nuit étant venue, les Pilotes remarquèrent par l'observation des Etoiles, que leurs Boussoles avoient changé, car celle qui estoit dans l'Habitude, ou Boëte de service, avoit changé du point du Nord au Sud. Il y avoit deux autres Boussoles dans un Coffre qui estoit dans le Cabinet du Capitaine. Le point du Nord estoit au Sud comme celle de l'Habitude dans l'une de ces Boussoles ; mais pour l'autre, le point du Nord estoit tourné à l'Est ; de sorte qu'ils navigerent à la faveur d'une Aiguille qui avoit tout à-fait changé sa polarité. Les Matelots estoient en peine, & ne sçavoient comment il falloit gouverner leur Vaisseau, parce que le point du Sud de leur

Boussole venoit de se changer en celuy du Nord ; mais après un peu de pratique , l'usage leur en fut assez aisè. Quant à la Boussole dont les Eclairs avoient fait tourner l'Aiguille vers l'Est , depuis qu'elle a été aportée à Boston en la Nouvelle Angleterre , elle a entièrement perdu sa vertu , peut-estre parce que la verrine en étant cassée , l'air y estoit entré. Vne de ces Boussoles qui avoient changé leur polarité du Nord au Sud , est encore en ce País entre les mains de Mr Tuereuse Mather. L'Aiguille demeure fixée vers le Sud , comme elle le fut immédiatement après que les Eclairs y eurent apporté du changement.

Messire Pierre d'Albertas , Marquis de Gemnot , Seigneur de Vert , Virginy , d'Iguy , la

Gauvignire , &c. reçeu Maistre des Requestes en 1649. est mort depuis peu de jours chez monsieur le Marquis de S. Diéry son Beupere. Il se maria l'Hyver dernier , âgé de 77. à une Fille qui n'en avoit que quinze , & à laquelle il a laissé de grands Biens. Il portoit , écartelé au 1. d'or , semé de Tours & de Fleurs-de-Lys d'azur , qui est Simiane ; au 2. de gueules , à la Croix de Tolose ; au 3. de gueules , au Chasteau sommé de trois Tours d'or ; au 4. party & de gueules , à une Couronne d'or mise en face ; & sur le tout , de gueules , au Loup d'or.

Monsieur de Bragelogne , qui a esté Lieutenant des Gardes du Corps , est mort aussi au commencement de ce mois. Il estoit Commandeur de S. Thomas de

Fontenay-le-Comte , de l'Ordre de S. Lazare, & de Nostre-Dame du Mont-Carmel.

Ces morts ont été suivies de celle de Messire Henry du Monts Chanoine de S. Servais de Maëstric , Abbé Commandataire de Nostre-Dame de Silly , ancien Maître de la Musique des Chappelles du Roy & de la Reyne , & Maître Compositeur de la Musique de Sa Majesté. Son grand âge l'avoit obligé depuis un an à demander au Roy la permission de se retirer , ce qu'il avoit obtenu.

Quelque précaution que l'on prenne dans les Affaires les plus importantes , on y fait souvent de grandes fautes , & vous en allez estre convaincuë par ce qui est arrivé icy depuis peu de mois. Un Homme d'une naissance

assez médiocre , devenu riche en fort peu de temps , & par des Successions qu'il n'attendoit pas & par le gain qu'il avoit trouvé moyen de faire dans une Charge de Judicature des moins considérables qu'il y en ait dans la Robe , eut le plaisir de se voir faire la cour par beaucoup de Prétendans , qui luy voyant une Fille unique , tâchoient à l'envy de se rendre dignes d'estre préferez , dans le choix qu'il devoit faire d'un Gendre. Cette Fille entroit dans sa dixhuitième année ; & si elle n'avoit pas les traits réguliers qui font la grande beauté , elle n'avoit rien qui dégoûtaist. Ses yeux estoient fort brillans & tout pleins de feu , & avec un teint tres-vif on luy voyoit beaucoup de douceur dans le visage.. Mais quand elle

n'autoit eu aucun agrément ny dans sa Personne ny dans ses manieres , il eust esté impossible qu'on ne l'eust pas trouvée belle avec cinquante mille écus d'argent comptant que son Pere luy donnoit. C'estoit un bruit répandu par tout. Cette somme, tres-accommodante pour beaucoup de Gens , fut une puissante amorce pour la faire rechercher. Elle eut des Amans de toutes Professions , mais son Pere , qui se dépouilloit pour elle de la plus grande partie de son Bien, ne se hâta point de la marier , & voulut choisir pour son argent. Comme il n'avoit rien qui le relevast que sa fortune , il s'entesta de la qualité , & crût que si sa Fille estoit dans un rang qui la distinguast des autres , l'honneur qu'il en recevroit feroit oublier

son peu de naissance. Ainsi ce fut inutilement que divers Partis se présentèrent. Si le Bien s'y rencontrroit , l'éclat d'une ancienne Maison ne s'y trouvoit pas ; & c'estoit la seule chose qui pût le déterminer sur le Mariage dont on le pressoit. Sa Fille estoit jeune , & il pouvoit attendre encore quelque temps à la pourvoir. Comme son Employ attiroit chez luy toutes sortes de Personnes , il espéra que quelque heureuse rencontre satisferoit son ambition. Cette espérance ne fut point trompée. Un Marquis d'une Maison tres - considérable , âgé environ de trente ans , vint le consulter touchant quelques Droits qu'on luy disputoit en differens lieux , où il avoit de fort belles Terres. Il l'engagea mesme à dresser pour luy des Ecritu-

res sur des Copies de Contracts, dont ceux qui prenoient le soin de ses affaires dans la Province, avoient les Originaux. Il connut par là, & par plusieurs conversations particulières , que le Marquis possedoit plus de trente mille livres de rente. Il luy voyoit un Equipage tres propre, un Carrosse du bon air , de fort beaux Chevaux , & quatre Laquais. Il apprit d'ailleurs , que son Pere & sa Mere , qui estoient morts depuis peu d'années, ne luy avoient laissé que deux Sœurs, l'une mariée, & l'autre Religieuse. Toutes ces choses , tres satisfaisantes , estoient bien capables de l'éblouir. Il eut d'autant moins à douter de ce grand Bien, que le hazard fit venir chez luy différens Plaideurs pour le consulter sur leurs Affaires.

Ces Plaideurs y rencontrant le Marquis , l'embrassèrent comme un Homme qui leur estoit fort connu , & s'informant de l'état de ses Procés , entrèrent insensiblement dans un détail qui se rapportoit à tout ce que le Pere de la Belle avoit déjà scû. Apres qu'il eut eu ainsi plusieurs conférences avec le Marquis , il luy demanda un jour s'il ne songeoit point à se marier ; & le Marquis ayant répondu qu'on luy proposoit d'assez grands Partis , s'il vouloit encore des Terres , mais qu'il cherchoit de l'argent , pour acheter une Charge chez le Roy , il ajouta que si cinquante mille écus l'accommo-doient ; en attendant la succes-sion d'un Pere qu'on tenoit fort à son aise , il s'engageoit à les lui faire trouver , avec une assez jeuee

jeune Personne , dont il ne vouloit rien dire de plus. Le Marquis reçût cette proposition d'une maniere agreable , & tout ce qu'il demanda ce fut qu'il pust voir la Belle avant qu'on parlast d'aucune chose ; non pas , dit-il , qu'il luy souhaitast une beauté réguliere , mais seulement qu'elle fust bien faite , & que son esprit fist une partie de ses agréments. Le Pere prit jour pour cette entrevue , dans une Eglise un peu éloignée de son Quartier , & alla conter la chose à sa Fille , la congratulant sur son bonheur , si ce qu'il avoit projeté pour elle pouvoit réussir. La Demoiselle qui ne manquoit pas de bonne opinion d'elle mesme , assura son Pere qu'elle plairoit au Marquis. Ce qui la faisoit parler avec tant de confiance , c'est que le

Marquis s'estant trouvé trois ou quatre fois dans une Eglise où elle alloit tous les jours , avoit toujours eu les yeux attachez sur elle , & l'ayant vu sans en estre veüe , lors qu'il entroit chez son Pere , il ne luy avoit pas esté difficile de le reconnoistre . Flattée de ce qui luy estoit déjà arrivé de favorable , elle prépara tous ses attraits pour le Rendezvous , où il s'agissoit d'achever une Conquête qui luy devoit estre si avantageuse . Le Marquis y fut conduit par le Pere , & à peine eut-il jetté les yeux sur sa Fille , qu'il luy dit en faisant paroistre une fott grande surprise , qu'il y avoit de la destinée pour le Mariage qu'il luy proposoit , puis qu'il luy montroit une Personne qu'il avoit déjà remarquée plusieurs fois , & dont

il estoit amoureux sans la connoistre. Ce commencement donna grande joye au Pere , & il en eut beaucoup davantage , lors qu'ayant abordé sa Fille au bas de l'Eglise , comme si c'eust été une Etrangere , pour donner lieu au Marquis de l'entretenir quelques momens , le Marquis luy fit connoistre apres une courte conversation , qu'il estoit charmé da son esprit , & ajouta comme forcé par sa passion , que quand elle n'auroit pas du costé de la Fortune tous les avantages qu'il luy faisoit esperer , il sentoit bien qu'il ne pourroit s'empêcher de se donner tout à elle. Le Pere fut fort satisfait de ce succès , & ne pouvant renfermer sa joye , si dit au Marquis qu'il ne devôites point douter que la somme entiere des cinquante mille écus

promis ne luy fust comptée puis que la personne qu'il venoit de voir estoit sa Fille , & qu'il ne s'estoit engagé à rien qu'il ne fust prest de tenir. Le Marquis , apres avoir fait paroistre un fort grand éronnement de cette Avanture , témoigna estre ravy de trouver le Pere de sa Maistresse dans ce- luy qui luy avoit proposé l'affaire , & par un empressement d'Amant , il vouloit à l'heure mesme aller assurer la Belle des sentimens tendres & passionnez que son mérite luy avoit fait prendre ; mais son Pere luy demanda quelques heures pour la préparer à le recevoir , & à répondre avec autant d'agrément qu'elle devoit à l'honneur qu'il faisoit de penser à elle. Comme il luy avoit communiqué son contestement de naissance & de

grandeur, vous pouvez juger des projets qu'ils firent pour bien soutenir une Alliance dont l'un & l'autre se promettoit tant de gloire. Ils ne voyoient aucun sujet de douter du bien que se donnoit le Marquis. Il s'en estoit expliqué de bonne foy, avant qu'on luy eust parlé de Mariage, par la seule veüe des Ecrits dont il avoit 'eu besoin. Les Contracts dont il avoit fourny les Copies, estoient des preuves qu'on ne pouvoit contester. D'ailleurs il n'avoit rien dit qui n'eust été confirmé par des Personnes désintéressées que le hazard avoit fait venir, & tout cela s'estoit fait avec si peu d'affection, & d'une maniere si naturelle, que les Esprits les plus soupçonneux en auroient été

contens. Cependant, tout persuadé qu'estoit le Pere , il crut ne devoir rien négliger , & jugeant bien au train que prenoient les choses, que le Marquis presseroit , il ne diféra point à faire écrire par tout où les Terres de ce Gendre prétendu estoient situées. Il ne falloit pas beaucoup de temps pour en avoir des réponses , & ainsi l'information devoit être faite avant qu'il fust obligé de se désaisir de son argent. Le Marquis alla passer l'apref-dînée auprès de la Belle , & jamais Homme ne parut si amoureux. Elle luy fit un accueil tres-obligeant , & répondit à sa passion avec toutes les marques de reconnoissance que l'honnêteté luy pouvoit permettre. Elle ne manquoit ny d'esprit ny de mérite , & en luy ôtant certains

airs Bourgeois , dont l'usage du beau Monde l'auroit corrigée sans peine , on en pouvoit faire une Fèmme tres - aimable. Le Marquis , impatient de se voir heureux , dit au Pere en le quittant , que comme il n'estoit pas juste qu'on le crust sur sa parole touchant le Bien qu'il avoit , il s'offriroit à le mener dés le lendemain à toutes ses Terres , afin de l'en éclaircir avec une entiere certitude , si l'amour luy permettoit de s'éloigner de sa Fille , & si d'ailleurs il ne luy voyoit un accabllement d'Affaires , qui ne souffroit pas qu'il perdist quinze ou vingt jours à faire un pareil voyage ; mais qu'il pouvoit se décharger de ce soin sur quelque Amy en qui il eust confiance ; qu'il le prioit seulement de l'envoyer sans diférer d'un seul jour

& de luy vouloir toujours donner sa parole , afin qu'il s'ongeaſt à un Equipage digne du rang que devoit tenir sa Femme. Le Pere , qui avoit déjà pris ſecrètement toutes les précautions qu'il avoit à prendre , feignit de ne vouloir faire aucune information , & répondit au Marquis , que les Personnes de fa qualité portoient fur le front un Caractere d'honneur , qui les faifoit croire en toutes choses ; qu'il luy laiffoit quinze jours pour les appreſts qu'il avoit à faire , & qu'en attendant on pouvoit dresser le Contract de Mariage , par lequel il promettoit de luy payer les cinquante mille écus la veille des Nopces. Ces conditions furent acceptées. On fit le Contract , & le Marquis pour prouver fa passion , voulut qu'il fust

faict entièrement à l'avantage de sa Maistresse. Quoy qu'il ne dust recevoir que cinquante mille écus, il fit employer deux cens mille francs, qu'il remplaça en particulier sur la plus belle de toutes ses Terres. Cette générosité convainquit la Belle d'un amour tres-violent. Elle en reçut de nouvelles marques, par une Cassette magnifique qu'il luy envoya peu de jours apres. Elle y trouva une Bource de cinq cens Loüis. Le reste, qui consistoit en divers Bijoux, valoit bien encore autant, & tout cela faisoit voir qu'on avoit à faire à un Homme riche. Il acheta un fort beau Carosse, & six Chevaux, donna ses ordres pour une Livrée tres-propre, & fit meubler quatre Chambres dans l'Hôtel garny où il logeoit, parce qu'il

D. 50

ne devoit prendre Maison à Paris , qu'apres qu'il auroit mené six mois sa Femme en Province , pour luy faire voir ses Terres , & un fort grand nombre de Parens . Dix ou douze jours s'estant écoullez , le Pere fut éclaircy de ce qu'il vouloit sçavoir . Il connut par les réponses qui luy furent faites , que le Marquis n'avoit point exagéré sur la valeur de son Bien , & ce qui estoit fort important , on marquoit dans ces réponses , que c'estoit un Bien sans dêtes . Il falut conclure . Les cinquante mille écus furent payez au Marquis , & le jour suivant il épousa la Belle de fort grand matin , pour éviter la foule du Peuple , qui se trouve d'ordinaire à de pareils Mariages . Après la Ceremonie , il l'amena dans l'Appartement qu'on

luy avoit préparé à l'Hôtel garny , son Pere n'ayant rien chez luy d'assez spacieux pour loger une Marquise. Le plaisir de se voir donner ce Titre , & d'aller se promener fort souvent à six Chévaux aux environs de Paris, luy fit goûter des douceurs qu'on auroit peine à comprendre. Le Marquis demeuré Amant , quoy que Mary , s'en fit aimer avec passion ; & le temps estant fort beau , il commençoit à la disposer au Voyage qu'ils avoient à faire ensemble , lors qu'on l'avertit d'une surprise qu'on luy avoit faite , & dont les suites luy pouvoient estre d'un grand préjudice , s'il ne se hâtoit d'y remédier. Il fut obligé de partir presque sur l'heure. La Belle le vouloit accompagner ; mais l'Affaire souffroit si peu de retardement ,

que tout ce qu'il pouvoit faire, c'estoit d'aller en Carrosse jusqu'à la premiere de ses Terres, d'où il devoit faire différentes courses avec une extrême diligence. Ainsi il la pria de l'attendre, & de vouloir bien entrer pour trois mois dans un Convent, parce qu'en l'absence d'un Mary, l'Apartement qu'il luy faisoit occuper, n'estoit pas un lieu honnête pour une Personne aussi jeune qu'elle. L'assurance qu'il luy donna de n'estre pas plus de six semaines sans revenir, quelques Affaires qu'il trouvast à terminer, la fit consentir avec moins de repugnance à s'accommoder de la retraite. Elle avoit quelque habitude auprès d'une Abbesse chez qui elle entra, avec une Demoiselle & une Femme de Chambre, pour la servir au-

d'edans. Deux Laquais demeurent au dehors, pour executer les ordres qu'elle auroit à leur donner, & le Marquis paya un quartier d'avance. Trois jours apres son depart , elle en reçût une Lettre , par laquelle il luy marquoit dans les termes les plus forts , combien son absence le faisoit souffrir. Il s'engageoit à luy mander la premiere fois en quel lieu elle pourroit luy faire réponse , & elle attendit cette autre Lettre avec une extrême impatience , mais ce fut inutilement qu'elle l'attendit. Il se passa un mois tout entier sans qu'elle en reçût aucunes nouvelles , & l'inquiétude où ce silence la mit , l'obligea de faire écrire par tout où elle crût qu'il seroit passé. Personne ne l'avoit vu , & toutes ses diligences demeurerent sans

effet. Son principal Receveur , à qui l'on s'en informa sans luy découvrir par quel interest , répondit qu'il y avoit plus d'un an qu'il estoit party pour faire un Voyage en Italie , & que depuis ce temps-là il n'en avoit point entendu parler. Cette réponse alarma la Belle. Le Marquis pouvoit estre venu à Paris à son retour d'Italie , sans qu'on l'eust mandé au Receveur ; mais tous ces incidens de Procés sur lesquels il avoit pris avis tant de fois , ne convenoit point à un Homme qui revenoit de si loin , & il y avoit là dessous quelque mystere , où son raisonnement se perdoit quand elle vouloit l'approfondir. Son Pere s'alarmea aussi bien qu'elle , & faisant réflexion sur ce que ces Plaideurs , qui l'ayant trouvé chez luy ayant

qu'il eust épousé sa Fille, avoient pris occasion d'entrer dans le détail de son Bien , n'y estoient point revenus , il craignit que ce ne fust une chose qui eust été faite de concert pour le surprendre ; & cette crainte luy fit passer de méchantes heures. Il envoya demander à ceux qui tennoient l'Hôtel garny où le Marquis avoit occupé un Apartment , s'il y avoit long-temps qu'ils le connoissoient. Ils répondirent qu'ils ne l'avoient jamais vu que cette fois , & que même il ne leur avoit déclaré son nom que dans le temps de son Mariage. Toutes ces choses furent des sujets d'inquiétude & d'étonnement pour le Pere & pour la Fille. Cependant ils trouverent à propos de ne rien faire éclater. L'embaras où ils estoient

ne pouvoit durer long-temps ; & ce qui les consoloit en quelque sorte, c'est que le nom du Marquis n'estoit point un nom imaginaire. Il estoit certain que ce-luy qui le portoit, possedoit toutes les Terres dont ils avoient connoissance, & en quelque lieu qu'il fust, il falloit que le soin de ses Affaires le fist revenir. Cette espérance calma l'esprit de la Belle. Elle résolut de s'armer de patience, & de demeurer dans le Convent, afin qu'il ne pust à son retour se plaindre de sa conduite. Les trois premiers mois étant passéz, le Pere avança le second quartier de la Pension; & cinq ou six semaines apres il fut averty par l'un des Correspondans qu'il avoit dans la Province, que le Marquis estoit arrivé à une de ses Terres. La Belle

pleine de joye luy écrivit aussitôt, meslant beaucoup de marques d'amour aux reproches qu'elle luy faisoit de son oubly. Cette Lettre ne suffisant pas à l'impatience qu'elle avoit de le revoir, elle luy écrivit encore les trois jours suivans par d'autres voyes que par la premiere ; & tant de témoignages obligeans de sa tendresse ne luy attirerent aucune réponse. Elle commença à ouvrir les yeux, se persuadant qu'il n'avoit eu que son seul argent en vûë quand il l'avoit épousée , & la douleur qu'elle en eut la mit dans un état déplorable. Son Pere ayant part à ce mépris , voulut en scâvoir la cause , & quelques Affaires qui l'occupassent , il alla trouver son Gendre au lieu où il avoit appris qu'il estoit. Il arriva à une ma-

niere de Château , tel qu'il luy
avoit esté dépeint par ce Gen-
dre , & ayant demandé à voir le
Marquis , on le fit entrer dans
une Salle assez proprement meu-
blée . Peu de temps après , un
Homme bien-fait , de la taille
& de l'âge du Marquis , & ayant
mesme quelque chose de ses
traits vint sçavoir de luy ce qu'il
souhaitoit . Vous pouvez juger
combien il luy causa de surprise ,
lors qu'à la maniere dont il luy
parla , il fit connoistre qu'il estoit
le Maistre du Chasteau . Le Pere
tout consterné luy dit d'une voix
à demy tremblante , qu'il falloit
que deux Personnes portassent
le mesme nom , & que celuy
qu'il cherchoit estoit un Gentil-
homme qui possedoit telle & tel-
le Terre . Ce nouveau Marquis
luy répondit qu'il ne sçavoir pas

si d'autres que luy portoient son nom , mais qu'il sçavoit bien que toutes les Terres qu'il avoit nommées , luy apartenoient ; & le Pere s'estant écrié en soupirant , qu'on l'avoit affronté luy & sa Fille , & qu'il estoit ruiné , le Marquis tira quelques Lettres de sa poche , & luy demanda s'il en connoissoit le caractere. C'étoient celles que sa Fille avoit écrites. Le Marquis les ayant trouvées remplies de reproches d'une Femme à un Mary , n'avoit pu s'imaginer par quelle raison elles luy avoient été envoyées , & le Pere luy en donna l'éclaircissement. Il luy expliqua ensuite de quelle maniere il s'étoit laissé éblouir pour payer comptant les cinquante mille écus promis à sa Fille , apres avoir fait plusieurs informations , sur les-

quelles tout autre eust esté trompé aussi bien que luy. Le Marquis vit bien que quelque Filou de bonne mine avoit profité de son absence , pour épouser cette fille sous son nom pendant qu'il estoit à Rome , & il le plaignit d'avoir agréé le remplacement de son Mariage sur une Terre qu'on n'avoit pu en faire répondre. Il en usa avec luy fort civilement , jusqu'à vouloir le retenir quelques jours afin de le consoler ; mais l'entiere certitude qu'il eut de la tromperie qu'on luy avoit faite , ne luy permit pas de s'arrêter dans un lieu , où il avoit le chagrin de ne point trouver de Gendre. Il partit sur l'heure , & alla porter ces tristes nouvelles à sa fille , qu'il reprit chez luy sans aucun train. On a fait depuis quelques mois toutes-

les perquisitions possibles , pour trouver celuy qui l'a trompée , mais il n'y a aucune apparence qu'il se hazarde à paroistre. Comme ce malheur n'a pas laissé le Pere sans Bien , la Belle ne seroit pas tout-à-fait à plaindre , si elle pouvoit disposer d'elle ; mais elle demeure toujours mariée , & peut-être avec un Homme qui ayant ailleurs une autre Femme , n'a pas été en pouvoir de devenir son Mary. Joignez à cela , que quand ce Mary mourroit , elle ignoreroit qu'elle fust Veuve. Toutes ces raisons rendent sa condition bien malheureuse. Cependant elle a renoncé à tous les grands airs , & elle vit chez son Pere comme Fille , & avec le nom de Fille.

Vous m'avez marqué , madame , quel on souhaitoit dans vò-

94. MERCURE
tre Province avoir une Liste de tous les Officiers de mer , qui sont présentement en service. Je vous en envoie l'Etat général. Leur nombre fait voir à quel degré de puissance la France est montée sous le Règne de LOÜIS LE GRAND. Jamais elle n'avoit eu tant de forces sur mer ; aussi jamais aucun Monarque François n'a porté si haut la gloire & les avantages de la Nation. Tous ses soins sont employez à la sûreté de ses Sujets , & à l'agrandissement de l'Etat , & ce Prince n'épargne aucune dépense pour travailler à l'un & à l'autre avec un entier succès. Cette Liste que je vous envoie exacte , vous fera connoître combien il y a de personnes de naissance & de réputation dans le service. Comme ceux qui ont

un Sang noble à soutenir , & qui d'ailleurs sont excitez à se signaler par les actions de leurs Ancestres , sont intrépides dans les plus pressans perils , il ne faut pas s'étonner des choses surprenantes que font nos Armées de mer & de terre. Je viens aux Noms que vous attendez. Les Officiers qui les portent méritent que la Postérité leur rende justice en les conservant.



**OFFICIERS DU DEPARTEMENT
DE TOULON.**

**Monsieur le Marquis du Quesne,
Lieutenant Général.**

Chefs d'Escadre.

**Messieurs le Chevalier de
Tourville.**

Le Marquis d'Anfreville.

Le Chevalier de Lhéry.

Capitaine du Port.

Monsieur de Beaulieu.

Capitaines de Vaisseaux.

Messieurs Forant.

Gravier.

De S. Aubin.

De Cogolin.

Etienne-Jean.

De la Mothe.

De la Bréteche.

De Kelingue.

De

De Beaujeu.

Le Chevalier de Chaumont.

De Septemme.

De Bellifle.

Herar.

S. Amans.

Le Chevalier de Bellefontaine.

Le Chevalier du Mené.

Le Marquis de la Porte.

De Sebbeville.

Le Chevalier de Cologon.

Le Marquis du Quesne Fils.

Bidaut.

Du Chalard.

Le Chevalier des Gouttes.

D'Aligre.

S. Lié.

Le Chevalier Digoine.

De Salampart.

Le Chevalier de la Galissonniere.

Palle.

May 1684.

E

Du Quesne Guetton.

Le Chevalier d'Ally.

Le Chevalier de Vieuxpont.

Des Francs.

De la Roque Percein.

De Feville.

De Sevigny de Montmoron.

De Champigny.

De Blenac.

Bonvoult-de la Miotiere.

Le Chevalier de Sertigny.

Le Comte des Goutes.

Le Chevalier de la Rouvroy.

Le Chevalier de Chalais.

Ricousse.

Le Chevalier de Sainte More,

Le Chevalier des Adrets.

Le Chevalier de Genlis.

Le Comte d'Asfelt-Danois.

Du Quesne-de Monros.

Riberette.

De Bagneux.

De Villars.

D'Amfreville.

Le Chevalier de Flavacourt.

Le Chevalier de Chastcau-morand.

Le Baron des Adrets.

Majors.

Messieurs de Raymondis, Major.

De Lévy, Aide-Major.

De Champagnet.

Capitaines de Frégates légeres.

Messieurs de Chammartin.

De Fruges.

De Brévedan.

Faure.

De la Voissiere.

Le Motheux.

Clavier.

Flotte.

Capitaines de Galiotes.

Messieurs de la Raudiere.

De Pointis.

De Combes.



De Gouverton.

De la Mothe d'Airan.

Du Quesne-Monier.

Gombault.

Beaussier-Felix.

Patoulet.

Pontac.

Lieutenans de Port.

Messieurs Provent.

Lisard.

Lieutenans de Vaisseaux.

Messieurs Bosquet.

De la Bourlasque.

Chenac.

Delcampe.

Le Chevalier de Remond.

Poussin.

Darmanville.

Tassy.

Languilette.

Le Chevalier de Venise.

De Perussy.

Dorogne.

De S. André.

Montmejan.

Le Chevalier Ferand.

De la Varenne.

Truler.

Le Chevalier de Courbon-Blenac.

Beaussier.

Buslon.

De Monts.

Des Fontaines.

Le Chevalier de Pradine.

Le Chevalier de Rougere.

Le Chevalier de Rhodes.

Le Chevalier de Saujeon.

Huraut.

Le Chevalier de S. Pierre-de-Courfy.

Le Chevalier de Chaulieu.

Le Marquis de Mongon.

Le Chevalier de la Guiche.

Ignardon.

De Villers-Do.

- 102 MERCURE
Le Chevalier du Plessis.
Le Chevalier d'Arginy.
Le Chevalier des Goutes.
Le Chevalier de Courtagnon.
Le Chevalier de Modenac.
Le Chevalier de Bayer.
De Bisarone.
Le Chevalier de Cambour.
Le Chevalier de la Luzerne.
De Sartayel.
De Grimaud.
Des Boiselaïrs.
De Ranée.
De Maisonneuve.
Le Chevalier de Parisot.
Le Chevalier de Châpagnet.
Le Chevalier de Beaujeu.
Le Chevalier de Feuquieres.
Le Marquis de Château-Morand.
De Trulet.
Le Comte de Chauvigny.
Le Chevalier d'Alégre.

Le Chevalier de Noiatel.

Le Chevalier de Surgere.

De Boisjoly.

De la Rochchalard.

Des Goutes.

Hercules.

La Roche.

Le Comte de Bethune.

Le Chevalier de Lannion.

Le Chevalier de Mongou.

Le Chevalier de Gesvres.

Lseutensans de Galotes.

Messieurs du Mont.

de Fricambaut.

Le Chevalier de Bonneüil.

des Chiens.

d'aires.

de Chanzé.

Le Chevalier do.

Le Vicomte Coetlogon.

Simonet.

Le Chevalier du Coudray.

Capitaines de Brûlots.

Messieurs de Verguin.

Desprez.

Serpau.

Le Chevalier de Lucenay.

Plantas.

Cadenau.

de Lonchamp.

des Lauriers.

Blin.

Enseignes de Port.

Messieurs de la Croix.

Cleron.

Enseignes de Vaisseaux.

Messieurs de Cogolin.

de Liffaut.

de Burgues.

de la Bourdonniere.

Damnancourt.

de Nové.

Jean Caffaro.

Antoine Caffaro.

de Roquefcüille.

de Mouchy.

De Baudinard.
Du Grossay.
De Sourse.
Le Chevalier de Riviere:
De Carcavy.
De la Chenau.
De Flammicourt.
De Manneville.
De Blenac-Lomie.
Le Chevalier d'Egrefin.
De Bellimont.
De Rasilly.
Le Chevalier de Lambilly.
De Bois-grenier.
Le Chevalier de Chaulieu.
de Courcelles.
Le Chevalier de la Roche-halard.
Le Chevalier de Bussy.
des Brassars.
Le Chevalier de Longue-rue.
Le Chevalier de Lansac.
Le Chevalier de Monlouët.

E S.

Gedoüin.

Le Chevalier de Benoïs.

de Champoyseau.

Le Chevalier de Ployac-Savion.

de Choiseüil.

Beaupré.

Le Marquis de la Rivière.

Le Chevalier Dampus.

de Brançon.

Bonnanoët.

Prou de la Martinière.

de S. Loup.

Neuchaise.

Le Chevalier de Halgoüet.

Le Chevalier de Ferville.

de Beaujaigue.

Le Chevalier de Bellocier.

Le Chevalier du Plessis-Mornay.

de Marolle.

Le Baron Dacy.

de Mimard.

Le marquis de Calau.
demoisel-de Courberon.
Le Chevalier de Tourouvre.
Le Chevalier Pepin.
Le Chevalier d'Amanzé.
de Prezac.
Le Chevalier de Picore.
Le Chevalier de Rouvroy.
de Mayancourt.
Le Chevalier de Tresmes.

Enseignes de Galotes.

Messieurs de Launay.
Dampierre.
de la Motte,
Cabannes.
Le Chevalier du Quesyel.
de Vergons.
Le Chevalier de Vatan.
de Lauriere.
Le Chevalier de Fricambaut.
Le Chevalier de Boulinvilliers.

de S. Loyer.

de Ressonnet.

Lieutenans de Frégates legeres.

Messieurs de Ricard.

Bois-fort.

Il y a outre cela soixante-dix Gardes-Marine, & trois cens Gentilshommes, pour servir en qualité de Gardes pendant toute cette année.

OFFICIERS DU DÉPARTEMENT DE BREST.

Monsieur le Marquis de Preuilly,
Lieutenant Général.

Chefs d'Escadre.

Messieurs le Chevalier de
Chasteaurenau.

Le Comte de Sourdis.

Le Comte de Bethune.

Capitaine de Port.

Monsieur Herpin.

Capitaines de Vaisseaux.

Messieurs du magnon.

Le Chevalier de Nesmond.

de Montortié.

Le marquis de Langeron.

Le Chevalier de Rosmadec.

de Lestrille.

de Vaudricourt.

Le Chevalier de Combes.

de la Reteloire.

de la Caffiniere.

Le Chevalier de Grand-Fon-
taine.

de Palliere.

de Sevigny.

Le Comte d'Estrées.

de Roussel.

des Herbiers.

Le Chevalier de Fourbin.

Majors.

Messieurs le Chevalier d'Her-
vault, major.

de S. Clair, Aidemajor.

Le Chevalier de Pourriere.

Capitaines de Frégates légères.

monsieur Gieillotton.

de Beauges-le-Goust.

Lieutenans de Port.

Messieurs de Joyeuse.

de Guerquelin.

Lieutenans de Vaisseaux.

Messieurs Rolland.

Gassier.

Descorbiac.

de Sainte Marthe.

Le Chevalier de Cardaillac.

Hilton de Sainte Hermine.

Le Chevalier de la Papotiere..

Desnauts.

Des Bottieres..

D'Iury.

Gratien.

Le Monic.

Le Chevalier de Sauze..

Le Vidame du Mans.

Le Baron de Châtard.

Le Chevalier du Coudray.

de Courbon.

S. Leger.

Le Chevalier de Sibois.

Le Chevalier de la Treille.

de la Hauduniere.

Le Chevalier de Feuquerolles.

Capitaines de Brûlots.

Messieurs du Rivant.

Jean-Etienne.

de Longchamp.

Dandefme.

Enseignes de Port.

Messieurs de Noailles.

Meusnier.

Enseignes de Vaissaux.

Messieurs du Buisson-de-Va-
rennes.

d'Etienne.

des-Cartes.

de S. Vincent.

de Tourne.

Le Chevalier de Blenae-Rom-
megan.

MRZ MERCURE

Guillon de Seloches.

Vigreux de Tartre.

S. Arbre.

de la Roche-Vezançay..

de Rotheneuve.

de la Poissonniere.

Le Chevalier de Villeroy..

Tivas.

Chamoreau.

du Mesnil-Patté.

Le Chevalier Marin..

de Clérac.

Le Chevalier de Chasteaure-naud..

de Cintre.

Lieutenans de Prégates légères..

Messieurs Perrier.

Barbant.

Picard.

Imbert.

Bernard.

Trente-neuf Gardes de la
Marine.

OFFICIERS DU DEPARTEMENT
DE ROCHEFORT.

Chef d'Escadre.

monsieur Gabaret.

Capitaine de Port.

monsieur Hurtin.

Capitaines de Vaisseaux.

Messieurs le Chevalier de Fourbin.

Le Chevalier de Flacourt.

de la Clocheterie.

de Villete.

de Rochefort.

de la Motte-Genouillé.

de Real.

de Sainte Hermine.

Colbert-S.Mars.

Chabert.

Le Chevalier d'Arbouville.

Le Baron d'Audingé.

du Rivauthuet.

Le Chevalier de Périnet.

d'Héricourt.

Machaut de Rougemont.

Capitaines de Frégates légères.

Messieurs Bardan.

Pingaut.

Isle.

Lieutenans de Port.

Messieurs du Buisson.

de Boarges.

Lieutenans de Vaisseaux.

Messieurs des Noyelles.

du Tas.

des Roches.

d'Heres.

Jollien.

de Ry.

De la Chevanière.

Audifredy.

du Fresnoy.

de Rollon.

Le Chevalier de S.Siphorien.

du Val.

de Malduse.

de Cahonnet.

Le Chevalier de Meun.

Le Chevalier d'Osmon.

Le Chevalier de Martel.

Le Chevalier de Fourbin.

Le Chevalier de Rocquart.

Aydes-Mayor.

Messieurs le Chevalier de
Sauges.

le Chevalier de Pontac.

de Beautiran.

Capitaines de Brûlots,

Messieurs Tortel.

de la Borde.

Parac.

Enseigne de Port.

Monsieur Dugemont.

Enseignes de Vaisseaux.

Messieurs Courbon-Blenac.

Consollin.

Gabaret de la Courtiere.

De Septem.

Villemarfaux.

de Rompré.

de la Floëchere.

Hebert.

Le Chevalier Aubry.

du Hamel.

* des Granges.

du Lyon.

Le Chevalier de Bonnemie.

de Bellecourt.

de le Stumieres.

de Landreau.

Gabaret.

de Limbraine.

Mariol.

Le Chevalier de Toizy.

De Rossel.

De Loyeuse.

de S. André.

Picon.

de Lille.

Lieutenans de Fregates.

Messieurs de Ville.

de la Beaune.

De Borme.

De Hennes.

Capitaines de Flûtes.

Messieurs Brépaut.

Guesdon.

Quarante-huit Gardes de la
Marine.

OFFICIERS DU DÉPARTEMENT DU HAVRE.

Capitaines du Port.

Monsieur Albert.

Capitaines de Vaissaux.

Messieurs Pannetiers.

Machaud-de-Bellemont.

De Méricourt.

De la Barre.

De Mombaut.

Capitaines de Frégates.

Messieurs Grosbois.

Brignon.

Brevédan.

De Failly.

Lieutenant de Port.

monsieur S. Michel.

Lieutenans de Vaisseaux.

messieurs du Buisson. S. Germain.

de Courcelles.

de Galifert.

de Puseche.

de Monclair.

de Montagne.

de la Rouvroye.

du Buisson la moyeuse.

de Ravée.

de Villers.

Ayde-Major.

monsieur Tourneville.

Capitaine de Brûlot.

monsieur Bayart.

Enseignes de Vaisseaux.

monsieur de la Gondiniere.

de Ridonnet.

Le Chevalier de Montan.

de Guermont.

d'Amberville.

Francine.

de Reaux.

Lieutenans de Fregates.

Messieurs de la Mothe-Michel.

Brevedan.

de Sainte Marie.

OFFICIERS DU DEPARTEMENT DE DONKERQUE.

Capitaine de Port.

Monsieur de la Preülle.

Capitaines de Vaisseaux.

Monsieur d'Amblimond.

Le Chevalier de Monbron.

Capitaines de Frégates,

Messieurs de Chelingue.

Beauregard.

Corriton.

de la Garde.

Lieutenant de Port.

Monsieur Herpin.

Lieutenans de Vaisseaux.

Messieurs de Burgues.

Baret.

Gaudemart.

De la Roque.

De Loleve.

Enseignes de Vaisseaux.

Messieurs de Serpaut.

Robré de Raligny.

Gravery.

De Mirme.

Messieurs de Landoüillet & de Pontis , ont eu chacun une Compagnie de Bombardiers, Monsieur de Pontac a esté fait Capitaine de Galiote , Monsieur des Chiens Lieutenant, & M^r des Forges Enseigne.

Vous attendez la suite du Voyage de Madame Royale; cependant je ne vous parleray aujourd'huy que du Séjour que cette Princesse a fait à Lyon. Elle y arriva

arriva le Mardy , second de ce mois , sur les deux heures après midy , & fut reçue à la Porte de la Ville par le Corps Consulaire , présenté par Monsieur de Saintot , Maistre des Ceremonies. Monsieur du Péron , Prevost des Marchands , qui estoit à la teste des Echevins , luy parla de cette sorte.

M A D A M E,

L'honneur que nous avons de voir Vostre Altesse Royale aux Portes de cette grande Ville , qui est commise à nos soins , nous engage à nous servir de ces paroles sacrées de l'Ecriture , Que vos démarches sont belles , Fille du Prince ! L'application en convient parfaitement à P. A. R. puis que ces démarches , en nous procurant l'avantage de la voir , vont aussi faire pour toujours

May 1684.

F

la felicité de tous les Etats où Elle va regner, & de ceux de son voisinage. Il est donc juste, Madame, que nous vous témoignions à l'entrée de cette Ville, combien la joie y est grande. Elle augmentera si V. A. R. peut y trouver quelques adoucissemens aux fatigues de son Voyage, en quoy nous contribuèrons de tout ce qui dépendra de nous, qui sommes avec un profond respect, &c.

Toutes les Ruës estoient bordées de Bourgeois en armes depuis l'entrée du Fauxbourg jusques au Palais Archiépiscopal, qu'on avoit pris soin de préparer & de meubler magnifiquement, pour Madame Royale. A l'issuë de son Dîné, elle reçut les Complimens du Chapitre de La Cathédrale, la parole estant portée par monsieur Damas-du-

Rouffet , qui en est doyen ; du
Présidial , par la bouche de mon-
sieur de Séve-Laval , Président
à ce Siege ; du Bureau des Finan-
ces de cette Généralité ; & de
l'Election. Le soir , toute la maison
des Celestins fut illuminée ce
qui attira pendant plus de trois
quarts d'heure les regards de
cette Princesse , qui estoit sur
son Balcon.

Le mercredy 3. monsieur le
Prevost des Marchands & les
Echevins luy firent les Présens
accoûtumez , de Liqueurs , de
Fruits & de Confitures. Ils luy
furent présentez par monsieur
Gautier , Receveur de la Ville.
Le mesme jour , le Prieur des
Celestins , suivy de quatre Reli-
gieux , luy vint faire Compli-
ment , luy présenta deux Cor-
beilles de Fleurs. La reconnois-

sance entroit dans ce devoir, puis qu'ils doivent leur établissement à Lyon à Amédée VIII^e premier duc de Savoie, qui les y fonda en 1407. Le lendemain, Madame Royale étant fort pârée, & ayant dans sa Coëfure quelques-unes de leurs fleurs, alla entendre la messe chez ces mêmes Pères, qui la reçurent avec la Croix à la Porte de l'Eglise. Le Prieur revestu en Chape, ainsi que ses Assistans, & suivy de toute sa Communauté, la harangua en lui présentant l'Eau benite, & elle fut conduite processionnellement sur un riche Prié-Dieu, couvert d'un dais en broderie, aux Armes de France. L'Eglise estoit ornée de belles Tapisseries, de Lustres, de Tableaux de prix, & de quantité d'Argenterie, & couverte d'E-

cussions aux Armes d'Orleans & de Savoye. On chanta le *Te Deum* avec l'Orgue. Il fut suivi de vingtquatre Violons, & de la décharge des Boëtes pendant la Messe. Lors qu'elle fut achevée, cette Princesse passa dans le Cloître, & fut conduite dans une Salle fort proprement parée, où le Portrait de Monsieur le Duc de Savoye estoit sous un Daisé. Elle le considéra pendant quelque temps. L'apres-dînée elle eut le plaisir de la Joute & de l'Oye, qu'elle vit de son Balcon. Le soir, elle donna le Bal aux Dames. Avant que de partir de Lyon, elle alla chez les Religieuses de la Visitation de Sainte Margie de Bellecour, & y revéra le Cœur de S. François de Sales qui repose dans leur Eglise. Elle vit aussi la fameuse Bibliothèque.

des Jesuites qui apres l'avoir reçue avec tout le respect dû à son rang , luy firent faire quelques Complimens en Vers par leurs Ecoliers. Monsieur Franc-Lausseran parla le premier , & se distingua par l'air & la bonne grace dont il accompagne ce qu'il dit , aussi bien que Monsieur Chomel , fils de Monsieur Chomel Médecin du Roy. Ce dernier reçut des grandes louanges de tous ceux qui l'entendirent. Elle monta de là aux Chartreux , & fut complimentée par D. Langeron , Vicaire de cette Maison , & Frere de Monsieur Langeron Comte de S. Jean. Elle a passé trois nuits à Lyon , où elle a vu le celebre & curieux Cabinet de Monsieur de Serviere ; & tous les trois soirs le Convent des celestins a esté illuminé. Elle

continua son Voyage le Vendredi 5. de ce mois , & partit sur les onze heures , apres avoir entendu la messe dans l'Eglise des Jacobins.

Vous avez appris la mort de Monsieur le Bailly de Fourbin , arrivée à Peronne au commencement de ce mois. Il estoit Capitaine-Lieutenant de la Première Compagnie des Mousquetaires , dont le Roy est Capitaine. Sa Majesté l'avoit nommé Lieutenant Général de ses Armées quelques jours avant sa mort. C'étoit un Homme d'une exactitude extraordinaire pour le service , & d'une bravoure distinguée. Il avoit accompagné feu Monsieur le Duc de Guise dans l'entreprise qu'il fit sur Naples , & il s'y acquit beaucoup de gloire. Il commandoit le Régiment de

ce Prince , qui fut réduit à une Compagnie , lors que le Mariage du Roy donna la Paix à l'Espagne. Quelques années après cette Paix , il fut commandé avec cette Compagnie , pour aller servir en Hongrie contre les Turcs , & il se signala au Passage du Raab. Ensuite il fut fait Enseigne des Gardes du Corps de Sa Majesté , & devint Major. Il se montra si exact dans tous les services qu'un pareil poste l'obligeoit à rendre , qu'il donna lieu à beaucoup de Reglemens qu'on fit dans ce Corps. Il fut le premier Major qui coucha dans la Salle des Gardes. monsieur d'Artagnan ayant été tué au Siege de Mastric , le Roy le nomma en sa place pour commander la Première Compagnie de ses Moufquetaires. Il a servy depuis ce

temps - là en diverses occasions avec une intrépidité toujors égale. Sa Majesté qui se plaist à éllever le véritable mérite , luy a fait beaucoup de bien pendant sa vie , & vient mesme encore d'en faire à sa Maison apres sa mort , ayant donné l'Abbaye de Breüilly qu'il possedoit , à Monsieur l'Evesque & Comte de Beauvais son frere , & une Pension de mille écus à Monsieur de la Marthe son autre frere. Je ne vous dis rien de la maison de Bourbion. Elle est fort conguë , & passe pour l'une des meilleures de Provence. Si test que Monsieur le Bailly de Bourbion fut mort , le Roy fit monter Monsieur de Maupertuis à sa place. Il estoit Sous-Lieutenant de cette Première Compagnie des Moufqueraines , Monsieur de la Hoguette , & Monsieur le Mar-

quis de Mirepoix, qui en estoient Enseigne & Cornete , sont aussi montez , le premier à la Charge de Sous-Lieutenant , & le second à celle d'Enseigne. Ainsi le Roy , en récompensant trois Personnes d'un mérite distingué , donne de l'émulation à tous les Subalternes ; & les engage à bien faire leur devoir. Sa Majesté a aussi réglé , que lors que les deux Compagnies seroient ensemble , elles seroient commandées par Monsieur de Jauvelle , Capitaine-Lieutenant de la Séconde. Quoy qu'il y ait de l'équité en cela , ce monarque auroit plus s'en dispenser sans injustice. Si l'on donne le même nom aux deux Corps , ils ne laissent pas d'être deux Corps différens & il semble que chacun ne doit prétendre à monter que dans le sien. Cependant le Roy

? ?

dont la prudence se fait remarquer en toutes chose n'a pas jugé à propos que celuy qui avoit commandé le premier une Compagnie de Mousquetaires en Chef, obeïst à celuy qui n'étoit fait qu'après luy Commandant d'une autre , quoy que cette Compagnie fust la Première. Je vous ay parlé de Monsieur de Maupertuis en diverses occasions ; il a beaucoup de naissance & de service.

Plusieurs Personnes considérables de l'un & de l'autre Sexe font aussi mortes dans ce même mois. En voicy les noms.

Armande-Henriete de Lorraine. Elle estoit Abbesse de Nostre-Dame de Soissons , & Sœur de Monsieur le Comte d'Armagnac , Grand Ecuyer de France , de Monsieur le Chevalier de Lorraine , & de Monsieur le Comte de Marlan.

Messire Henry-François de Vassé , dit Grongnet. Il estoit Chef du nom & Armes de sa maison , & avoit épousé Mademoiselle de Saint Gelais , Fille aînée & Héritiere de Gilles de de S. Gelais , Sieur de Lansac , Marquis de Balon. M^r le Vidame du Mans son fils aîné , a épousé la seconde Fille de monsieur le Maréchal de Humieres. La Maison de Vassé est entrée en beaucoup de grande Alliances , & a donné trois Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit , & quelques Evesques. Le nom de Grongnet est un Sur-nom ajouté. On le donna à un Descendant de cette Maison , à cause qu'il avoit l'humeur un peu bizarre , & qu'il n'enduroit pas volontiers. Il étoit d'ailleurs Homme de mérité. Il y a beaucoup de grandes Maisons dans le Royaume , qui ne sont plus connues.

que par des Surnoms qu'on leur a ainsi donnez.

Monsieur Culant. Il estoit Grand prieur de Champagne. Il y a eu un Grand-Maistre de Malte de cette Maison. Monsieur le Commandeur du Fresnoy en est.

Monsieur Bétau. Il a été Receveur des Consignations, Président aux Comptes à Dijon, & ensuite President à la Chambre des Comptes de Paris. On ne peut avoir plus de solidité d'esprit, de fermeté & de droiture dans les Affaires, qu'il en a toujours montré. Comme il n'y a jamais eu personne qui ait fait plaisir à tant de Gens, & obligé de si bonne grace, il a été regretté de tout le monde. Peu de jours avant sa mort, Monsieur Bétau de Chemeau son Fils, avoit épousé Mademoiselle de Luxembourg

de Beon. Je ne vous dis rien de ces nouveaux Mariez. Lors que Monsieur de Chemeau fut reçû Conseiller, je vous parlay de son mérite & des qualitez qui le distinguent. A l'égard de Madame sa Femme, qui est aussi bien faite que spirituelle, son nom n'a pas besoin qu'on explique de sa naissance. Monsieur le President Bétau a laissé trois filles, dont plusieurs de mes Lettres vous ont appris l'établissement, soit à l'occasion des Intendances qui ont été remplies par messieurs Poncet & de Creil, soit lors que monsieur le President Molé prit sa place de President au Mortier. Il a encore laissé un Fils qui s'est fait Jesuïte. Vous dire qu'il est de cette scavante & illustre Compagnie, c'est vous dire qu'il a infinitement de l'esprit.

Messire Guillaume Bénard, Seigneur de Rezé. Il estoit Chanoine de l'Eglise de Paris, & Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement, où il fut reçû en 1636. Le Roy l'ayant nommé à l'Evêché de Lavaur il y a quelques années, il pria Sa Majesté de trouver bon qu'il n'acceptast point cette Dignité. Monsieur Bernard de Rezé Conseiller d'Etat est son Frere. Bénard porte d'azur à la Licorne passante d'argent. Monsieur Hennequin, Conseiller, & Chanoine de Notre-Dame, est monté à la Grand'Chambre, à la place de celuy dont je vous aprens la mort.

Monsieur l'abbé Camus de Poncarré. Il estoit Oncle de M^r Camus de Poncarré Conseiller au Parlement de Paris. Monsieur son Père & Monsieur son Frere

ont esté Conseillers dans le mes-
me Parlement. Geoffroy Camus,
Seigneur de Poncarré, mort Sous-
Doyen des Conseillers d'Etat ;
estoit son Ayeul. Il estoit Petit-
Neveu de Jean Camus, Seigneur
de S. Bonnet, Intendant des Fi-
nances, & Conseiller d'Etat sous
Henry III ; Neveu de messire Ja-
ques Camus Evêque de Séez ;
Cousin de messire Jean-Pierre
Camus Evêque & Seigneur de
Bellay, nommé à l'Evêché d'Ar-
ras, & proche Parent de Jean &
Henry Camus, Baillis & Gou-
verneurs d'Etampes ; tous issus
de Pierre Camus, maire per-
petuel d'Auxonne en Bourgo-
gne, dont les Pere & Ayeul,
Maurice & Nicolas Camus, a-
voient possédé la même Charge.

Messire Claude Grenet. Il estoit
Docteur de la maison & Socieré

de Sorbonne, & ancien Curé
de la Paroisse de S. Benoist.

Dame Françoise Bailly. Elle
estoit femme de messire François
Bitaut, Seigneur de Vailé, Con-
seiller au Grand Conseil.

Aprés vous avoir parlé de tant
de Personnes mortes dans ce
mois, j'ajoute un Article d'un
mort de plus de vingt ans. Il re-
garde feu monsieur le Cardinal
Mazarin. Tout se prépare pour
sa Sépulture dans l'Eglise des
Quatre-Nations. Monsieur de
Louvois en prend le soin. Cette
Eglise fut benite le 21. de ce
mois, jour de la Pentecoste, &
l'on commença ce mesme jour
à y celebrer la Messe. Quelque
accablement d'Affaires qui oc-
cupe ce Ministre, sa vigilance ne
luy laisse négliger aucune de cel-
les qui entrent dans ses Emplois.

Il est arrivé une chose rare, qui mérite bien que je vous l'apprenne. Vous sçavez dans quelle réputation est icy monsieur Gervais. Depuis dixneuf ans qu'il y demeure, il a guéry plus de quatre mille Tumeurs froides, qui sont confonduës sous le nom de Loupes. Il y en a eu de toutes espèces, & quelques unes de la grosseur de la teste d'un Homme. Cette guérison se fait par la seule application de son Emplâtre, sans qu'il se serve de fer ny de feu. Quoy que ces cures soient fort surprenantes, il n'y en a point qui le soit tant que celle qu'il a faite ce mois-cy d'une Loupe que le Frere Bérard, Capucin du Convent de Forges en Normandie, avoit sur la partie gibbe du foye. Il en est sorty plus de quarante œufs, les uns semblables à ceux

d'une Poule , & les autres aux œufs de Pigeon. Cette cure fait grand bruit , à cause de la singularité de la Loupe.

S'il y a d'habiles Gens en quelque Profession que ce soit , c'est assûrément à Paris qu'on les rencontre. Il ne faut pas s'étonner qu'ils y soient attirez de toutes parts , puis qu'il n'y a point de Ville au Monde ny si peuplée ny si grande. Cela est cause que ses Habitans mesme ne sçavent pas ce que son enceinte renferme de curieux. Ainsi ils n'ont pas moins d'obligation que les Etrangers à l'Autheur qui a donné au Public depuis peu de jours une Description de ce qu'il y a de remarquable dans cette superbe Ville. Toutes les remarques de ce Livre sont fort recherchées. Je ne vous en fais point icy de

de détail ; le Journal des Scavans que vous voyez , en parle amplement.

J'aurois beaucoup à vous dire de la Flote de France , partie de Toulon le 5. de ce mois , pour se rendre aux Isles d'Hiere , afin d'y attendre plusieurs Bâtimens qui l'y devoient joindre , mais je me réserve à vous entretenir lors qu'elle sera arrivée au lieu où elle a ordre d'aller. Chacun se figure la Conqueste qu'elle doit faire : chacun la nomme , & veut que ce soit la Place qu'il souhaiteroit qu'on attaquast ; mais quoy qu'il semble qu'on la puisse renconter , en nommant toutes celles qui méritent qu'on s'y attache , je ne scay si toutes les conjectures qu'on feroit ne seroient pas fausses , tant le secret de Sa Majesté est impénétrable , & tant

tout ce qu'on fait aujourd'huy en France , est extraordinaire & surprenant.

Quant à la Flote d'Espagne, son Amiral s'est perdu , ayant pris la Baye de Ceuta pour le Détroit. C'estoit un Navire de 80. Canons , chargé de Cannons de fonte qu'il apportoit de Naples. Il en avoit 150 dans son fond. La plus grande partie de l'Equipage s'est sauvée. Il semble que les François ne soient pas moins fâchez de ce malheur, que ceux à qui il est arrivé, dans la crainte que cela n'empesche les Espagnols de mettre leur Armée Navale en mer.

Ces derniers ne sont pas plus heureux à Naples, où les Bandits les obligent à venir contre eux à une Guerre dans les formes. Quand ces Voleurs font des pri-

sonniers , ils usent du droit de représailles, en faisant pendre les Espagnols qu'ils ont pris, de même que les Espagnols font exécuter les Prisonniers qu'ils ont faits sur eux. Il y a quelque temps que le Chien d'un de leurs Chefs estant passé parmy les Troupes Espagnoles , ils firent faire des ofres pour retirer ce Chien prisonnier. L'affaire ayant été mise en négociation , il fut arrêté que le Chef des Bandis rendroit trois Espagnols pour son Chien. Je n'entre point dans l'inégalité de l'échange. Il suffit que vous sçachiez que ce fut ainsi que le diférend fut terminé du consentement des Parties.

Je viens au Voyage que l'opiniâtré des Espagnols a forcé le Roy de faire en Flandre. Je vay vous en donner un détail,

non pas des couchées & du séjour de Sa Majesté en chaque lieu , mais de tout ce qui s'est fait pendant ce Voyage , & des Nouvelles que ce Monarque a reçeuës de ses Armées de terre & de mer , & de ses Ambassadeurs dans les Cours Etrangeres , avec une exacte description de ses Camps. En même temps qu'on apprit que son départ estoit résolu , on vit paroître des Vers qui méritent bien vostre curiosité. En voicy de Madame des Houlieres. Son nom suffit pour vous préparer à une lecture des plus agréables.



*****:*****
E P I T R E
 DE M A D A M E
 DES H O U L I E R E S ,
A U R O Y .

Pourquoy chercher une nouvelle gloire ?

Sous vos Lauriers goûtez un doux repos ;

Aflez d'Exploits d'immortelle mémoire

Vous font passer les antiques Héros.

Pour vous, grand Roy, pour le bien de la France ,

Que reste-t-il encore à souhaiter ?

Vos soins chez elle ont remis l'abondance ;

Vostre

Vostre valeur qui pourroit tous dompter,
 La rend terrible aux Nations étran-
 ges,
 Et quelque loin qu'on porte les
 louanges,
 Il n'en est point qui vous puissent
 flater.



A vous chanter nos voix sont tou-
 jours prestes;
 Mais quand nos Vers à la Postérité
 Pourroient vous peindre aussi grand
 que vous estes,
 Quand de vos Loix ils diroient l'é-
 quité,
 De vostre Bras les rapides conquestes,
 De vostre Esprit la noble activité,
 De votre abord le charme inévitale
 Quelle en seroit pour vous l'utilité?
 Lors que le vray paroist peu vray-
 semblable,
 Il n'a sur nous que peu d'autorité.

May 1684.

G



Ces Conquérans qu'eurent Rome &
la Grèce,

Ces Demy-Dieux sur cent Lyres
chantez,

Ont eu le sort que trop de gloire laisse,
On les a crus servilement flatté.
Tant de vertus qu'en eux l'Histoire
assemble.

Est, disoit-on, le prix de leurs bien-
faits;

Et si vous seul sous qui l'Univers
tremble,

N'eussiez plus fait qu'ils n'ont fait
tous ensemble,

On douteroit encor de leurs haut
Faits.



De leur valeur la vostre nous assure,
Vous la rendez croyable en l'éfa-
çant;

Un tel secours chez la Race future
Sera pour vous un secours impai-
fant.

Quelques efforts que la Nature fasse
Pour les Héros que sa main formera,
Loin d'en trouver quelqu'un qui
vous efface ,
Iamais aucun ne vous égalerà.



N'allez donc plus exposer une vie
D'où le bonheur de l'Univers dé-
pend ;
Voyez la Paix, de tous les biens sui-
tie ,
Qui dans les bras des Plaisirs vous
attend ;
Epargnez nous de mortelles allar-
mes ;
Où courrez vous par la Gloire animé
Si la Victoire a pour vous tant de
charmes ,
Vous pouvez vaincre icy sans estre
armé .
N'appellez point une indigne fo-
blesse

Quelques momens donnez à la ten-
dresse ;
Les plus grands Cœurs n'ont pas le
moins aimé.



Mais aux travaux de la fiere Bel-
lonne,
F'oppose en vain le repos le plus
doux.

Les faux plaisirs que l'oisiveté
donne.

Ne sont pas faits pour un Roy comme
vous,

Instruit de tout , appliqué sans re-
lâche ,

Et toujours grand dans les moindres
projets.

Etors que la Paix aux périls vous
arrache .

Une autre gloire à son tour vous
attache .

Et vous immole au bien de vos
Sujets.

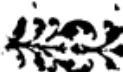


Ainsi l'on voit le Maistre du Ton-
nerre,

Diversement occupé dans les Cieux;
Tantôt vainqueur dans l'insolente
Guerre

Qui fit périr les Titans furieux;
Tantôt veillant au bonheur de la
Terre,

Porter par tout un regard curieux,
T'y établit le calme, l'innocence
Estre de tous l'etrainte, l'espérance,
Et le plus grand, &c, le meilleur des
Dieux.



Craint, adoré..... Mais j'entens la
Victoire.

Qui vous appelle à des Exploits
nouveaux.

Que de hauts Faits vont grossir
vostre Histoire!

Partez, courrez à des destins si beaux.
Je voy l'Espagne aux Traitez infidelle,

De ses Païs payer ses assentans ;
Je voy vos coups détruire les Etats
Du fier Poïson qui soutient sa querelle ;

Et je vous voy vainquere en cent
Combats ,

Donner la Paix , & la rendre éternelle.

Ces autres Vers , pour n'être pas adressez à Sa Majesté , ne faissent pas de louer ce Grand Monarque. Ils sont de l'illustre Mademoiselle de Scudéry. Vous sçavez qu'elle a immortalisé les Fauvetes par le langage qu'elle leur a fait tenir. Elle a continué , & voicy ce que la Fauvette de son Bois a dit cette année. Les louanges redoublent beaucoup.

de prix , quand la maniere de les donner est ingénieuse.

LA FAUVETE A SAPHO,

Arrivant à son petit Bois le 25.
Avril, selon sa coutume.

*A Pres l'Hyver rigoureux ,
Je reviens sous cet ombrage ,
Le cœur toujours amoureux ,
Et prest à vous rendre hommage ,
Selon mon foible ramage .*



*Mais dans ces aimables Bois ,
Dont la verdure m'enchanté ,
Ce n'est plus comme autrefois ,
Car l'ingénieux Acante
Ne répond plus à ma voix .*



Malgré son cruel silence ,

Puis qu'il chanta mes amours,
J'ay de la reconnaissance,
Je l'admireray toujours.



J'ay fçen dans ma longue course,
Qu'il n'aime plus qu'un Grand Roy,
Qui du Levant jusqu'à l'Ouse
Porte l'amour, ou l'effroy,
Et soumet tout à sa Loy.



Quand il partit de Versailles,
Je vis ce Roy sans pareil,
Tel que le Dieu des Batailles,
Plus brillant que le Soleil.



Je pensay cent fois le suivre,
Au lieu de venir à vous,
Si j'eusse bien voulu vivre
Aupres d'un Héros si doux.



Puis ayant vu la Victoire,
Qui voloit autour de luy,
Je connus bien que la Gloire

Nous l'arrachoit aujourd'huy.

Je crus oïrir le Tonnerre,
Je vis briller des Eclairs,
Je sentis trembler la Terre,
Et je craignis que La Guerre
N'allast troubler l'Univers.

N'ayant pas l'aile assez forte
Pour ce rapide Guerrier,
Dans le Zèle qui m'emporte,
Je reviens sur mon Menier,
Et ne cesse de prier
Que bientost il nous apporte,
Ou l'Olive, ou le Laurier.

Je vous envoie aussi trois Sonnets, qui regardent le Voyage. L'Auteur du second m'est inconnu. Monsieur Magnin a fait le premier. Le troisième est de Monsieur de Lonchamp, d'Evreux.

SUR LE DEPART DU ROY.

LE Grand LOUIS part pour
l'Armée ;
A voir déjà de toutes parts
Marcher ses pompeux Etendarts,
Toute l'Europe est alarmée.



En nouvelle en est confirmée,
Mais on en craint peu les hazards,
Et la Porte du Champ de Mars
Sera, dit-on, bientôt fermée.



Lors que le Monarque des Cieux
Tonne d'un air impérieux,
Tout flétrit, tout craint le Tonnerre



Rassurons-nous donc désormais ;
Ce terrible appareil de Guerre
Ne peut enfantier que la Paix..

SUR LE MESME SUJET.

VA, Grand Monarque, va, que
ton Tonnerre gronde ;
Que la rapidité d'un invincible
Mars,
Qui te fait admirer, affrontant les
hazards,
Fasse voler ton Nom aux quatre
bouts du Monde..



De ton Bras indompté, la valeur sans
seconde,
Malgré tes Ennemis, guidant tes
Etendards,
Ilera voir le débris de tous ces grands
Ramparts,
Où de ces Envieux en vain l'orgueil
se fonde..



Mais s'il ne suffit pas d'apprendre à
des Musins..

G. 6.

*Que tu fçais balancer à ton gré les
Destins,*

*Du bruit de tes Exploits remplir
toute la Terre;*



*Pour mettre au plus haut point ta
gloire & nos souhaits,*

*Apprens à ces Faloux qui veulent
tant la Guerre,*

*Que tu peux de nouveau leur im-
poser la Paix..*

A MONSIEUR LE DAUPHIN.

LE Chemin, jeune Mars, qui con-
duit à la Gloire,

Par les Faits de LOUIS nouvelle-
ment tracé,

Exposé à tes travaux ce que toute
l'Histoire

N'e raconta jamais des Guerriers du
passé..



C'est à Toy de finir ce qu'il a commencé ;

Ce Monarque à son Sang ne joignit la Victoire ,

Qu'à dessein que ton Nom aupress du sien placé ,

Eust à jamais écrit au Temple de Mémoire .



Il a sur ses nobles pas conquérir l'Univers ,

Aspire à son exemple à des Lauriers divers ,

Bartage avecque luy l'éclat qui l'environne .



Ce Prince que la mort ne fit jamais trembler ,

Ne demandoit au Ciel pour porter sa Couronne ,

Que de se voir un Fils qui pust luy ressembler .

La Cour partit de Versailles le 22. Avril. monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Madame la Princesse de Conty, Madame la Maréchale de Richefort, & Madame de Maintenon, estoient dans le Carrosse de Sa Majesté, ces deux dernières en qualité de Dames d'Atour de Madame la Dauphine. Vous sçavez que la Charge de Dame d'Atour donne cet honneur. Une indisposition survenuë à Madame la Duchesse de Richelieu l'a empêchée d'estre du Voyage. Si elle avoit pu le faire, elle auroit aussi été dans le Carrosse du Roy, sa Charge de Dame d'Honneur luy donnant ce Privilege, & le pas sur les Dames d'Atour. Madame de Montespan ayant voulu mener monsieur le Duc du Maine, & mademoiselle

de Nantes , a un Equipage particulier. Les principales Dames qui ont suivi sont , Madame la Princesse de Soubise , Mesdames les Duchesses de Noailles ; de Chevreuse , & du Lude , Madame la Comtesse de Grammont , Madame la Marquise de la Viéville , Madame Colbert de Croissy , Madame de Monchevrcüil , Mesdemoiselle de Biron , de Gontaut , de Rambures , & de Jarnac , ces quatre dernières , Filles d'Honneur de Madame la Dauphine . La Cour alla couchier à Louvre en Parisis . Elle dîna le lendemain au Fauxbourg de Senlis , & coucha au Pons Sainte Maixence , petite Ville sur l'Oise , célébre par ses Eaux Minérales . Il y a dans l'un de ses Fauxbourgs un Abbaye de Filles , nommé le Moncel , dont les revenus sont

grands. Cette Abbaye est gouvernée par Madame Briçonet. Les Religieuses sont au nombre de cinquante , toutes Filles de qualité. Le 24. on passa l'Oise, & l'on quitta l'Isle de France , pour entrer en Picardie. On coucha deux nuits à Mouchy. C'est un Marquisat à dix-sept lieues de Paris , appartenant à Monsieur le maréchal de Humieres. Le Chasteau est bizarre & ancien , & a de grandes beautez.. La plus grande partie de la Cour logea dans ce Chasteau. Les Jardins en sont beaux , & il y a des eaux en grande abondance.. On y voit des Arbre si spacieux , qu'il fournit le couvert à trois cens personnes. Avant que de passer plus avant dans le récit du Voyage , il est à propos de vous faire remarquer , que le Roy tient tous les

jours Conseil , même dans la Route ; qu'il se leve tous les matins avant huit heures & demie , & Madame la Dauphine , une heure plus tard ; qu'on va à la messe à dix ; qu'on monte en Carrrosse aussi tôt après ; qu'on dîne en chemin sans en sortir ; & que le Roy & monseigneur le Dauphin montent tous les jours à cheval . Le Roy se retire : -tôt qu'il est arrivé le soir , & travaille la plus grande partie du temps jusqu'à l'heure du Souper . On apprit à Mouchy , que messieurs de Lunebourg avoient mandé à Sa Majesté Impériale , qu'ils ne pouvoient envoyer de Troupes en Flandre , ayant les Danois & monsieur de Cologne à droit & à gauche dans leur voisinage . On y apprit aussi , que la Province d'Overissel s'étoit jointe à cel-

les de Frise & de Groningue , pour redemander les Troupes qu'elles payent. Le Roy nomma pour ses Aides de Camp , monsieur le Comte Marsan , monsieur le Prince d'Harcour , monsieur le Duc de Grammont , messieurs les marquis de Dangeau , de Termes , de Comenges & de Cavoye , Milord d'Arran , Monsieur le Chevalier de Nogent , & Monsieur le marquis de Livry . Le 26. la Cour alla coucher à Roye , qui n'est qu'un grand Bourg muré . Comme il n'y avoit point de maison assez grande pour le Roy , & pour Madame la Dauphine , Sa Majesté luy donna la maison de préférence , & alla souper à son ordinaire , chez cette Princesse . Le 27.apres ~~tre~~ heures de marche on arriva à Péronne . Les eaux qui fortifient cette Place , l'ont jusqu'icy ren-

duë imprénable. Le Roy y déclara que monsieur le Maréchal de Créquy avoit investy Luxembourg, & que le 29. du mois, monsieur le Comte d'Avaux devoit l'apprendre aux Etats des Provinces Unies. Voicy le Mémoire qu'il leur présenta.

LE Comte d'Avaux, Ambassadeur Extraordinaire du Roy Tres-Chrestien, pour satisfaire aux ordres qu'il a reçus du Roy son Maître, de faire ressouvenir Vos Seigneuries, que depuis que l'Espagne a déclaré la guerre à la France, & que Sa Majesté ne s'est pu dispenser d'employer ses armes dans les Païs-Bas, pour porter cette Couronne à préférer le rétablissement de la Paix à la continuation de la Guerre, Sa Majesté a bien voulu apporter en même temps tou-

tes les facilitez qu'on pouvoit raisonnablement desirer d'Elle , à un prompt accommodement. VV. SS. ont vu en effet par le Mémoire que ledit Comte d'Avaux leur a présenté au mois de Fevrier dernier, qu'outre l'offre d'une Tréve de vingt années, il a encore ouvert à VV. SS. de la part de Sa Majesté , tous les expédiens les plus capables de disposer les Espagnols à consentir à cette Tréve , non au moins d'éloigner la guerre des Pays-Bas ; & il y avoit d'autant plus d'apparence que ces expédiens produroient tout le bon effet que Sa Majesté s'en devoit promettre , qu'ils ne vous laissoient aucun sujet d'inquietude pour la conservation de la Barriere , & vous donnoient le temps nécessaire pour porter le Roy Catholique à consentir à ladite Tréve , ou à quelqu'un des accom-

modemens cy-devant proposez.

Cependant les intrigues & les sollicitations des Ministres d'Espagne ont encore eu assez de pouvoir à la Haye, non seulement pour empêcher VV. SS. de délibérer sur les dernières offres de Sa Majesté, mais aussi pour faire prendre la résolution de fortifier de tout ce qui leur reste de Troupes, le refus des Espagnols ; en sorte qu'il est au pouvoir de ceux qui commandent lesdites Troupes, d'engager par quelque acte d'hostilité toutes les Provinces Unies dans une guerre avec Sa Majesté, & de rompre pour toujours la bonne correspondance, que les Villes & les Provinces les plus attachées aux anciennes & aux véritables maximes de la République, croient encore nécessaire de garder avec la France. C'est ce qui a déterminé Sa Ma-

jesté à partir incessamment , pour se mettre à la teste de ses Armées , & se faire un chemin à la Paix par la force de ses armes , apres que toutes les voies de douceur & de modération luy ont esté inutiles . Mais quoy que Sa Majesté soit en- sierement dégagée des offres qu'elle a faites , par l'expiration du temps qu'Elle avoit fixé pour en convenir , & qu'Elle scache bien qu'Elle pourroit attaquer des Places dont la conquête seroit plus facile , & d'un plus grand avantage à sa Couronne , que celle de Luxembourg , neanmoins Elle a résolu de la faire assieger , tant parce qu'elle est entierement dérobée de tout ce qui doit faire la Barrière des Païs-Bas , & qu'elle ne pent donner aucun sujet de crainte à ceux qui y prennent intérêt , que parce que le dessein qu'a Sa Majesté de s'en rendre magis-

gre, tend plûtoſt à faciliter la Paix, & à mettre ſes Sujets en ſûreté, qu'à incommoder ceux du Roy Catholique, auxquels cette Place ne peut eſtre d'aucune utilité ; & que d'ailleurs Sa Majesté poſſeſſant déjà tout le Païs qui l'environne, les Espagnols ne s'attachent à la vouloir retenir, que par l'esperance qu'ils ont qu'elle leur fournira toujours des occasions de renouveler la Guerre, & des moyens de porter plus de dommage à la France, qu'aucune qui ſoit ſous la domination du Roy Catholique. Cependant comme Sa Majesté ne fait la Guerre qu'avec intention de conclure la Paix à des conditions raisonnables, Elle déclare par ledit Comte d'Avaux, que fi avant le 20. du mois de May prochain, le Gouverneur des Paës-Bas, ſoit de ſon propre mouvement, ou à la priere & ſou-

licitation de VV. SS. veut remettre effectivement au pouvoir de Sa Majesté ladite Ville de Luxembourg avec les quatorze à quinze Villages ou Hameaux qui sont de sa dépendance, non seulement Sa Majesté consentira que les villes de Dixmude & de Courtray, apres que Sa Majesté en aura fait applanir les Murailles & les Fortifications, soient rendues avec leurs dépendances au Roy Catholique ; mais aussi Elle se desistera de la demande qu'Elle a faite des quarante Villages qui ont été détachés par le Traité de Nimegue du Gouvernement de Tournay, & qui ont été réunis à la Châtellenie d'Ath ; & Elle ne retiendra de tous les lieux qu'Elle a occupez depuis le 20. Aoust dernier, que celuy de Beaumont avec les trois ou quatre Villages qui restent de sa dépendance, Bouvines

nes qui n'en a aucun, & Chimay avec les douze ou quinze Villages qui en dépendent ; en sorte que par le moyen de cette cession ou renonciation reciproque , sçavoir de la part de Sa Majesté , tous les droits & prétentions sur Alost , le Vieux-Bourg de Gand , & autres lieux demandez par son Procureur General aux Conférences de Courtray . & de tout ce qu'Elle a occupé depuis ledit jour 20. Aoust dernier , à la réserve desdits lieux de Beaumont , Chimay & Bouvines , avec le peu qui en dépend ; & de la part du Roy Catholique , tant desdits lieux de Beaumont , Chimay , Bouvines & dépendances , que de la Ville de Luxembourg , & des Villages de sa Prevosté , on peut encore rétablir la Paix , & ôter toutes sortes de sujets de division qui la pourroient alterer à l'avenir , laissant d'ail-

Leurs la France & l'Espagne au
mesme état de possession auquel el-
les estoient lors de la levée du Blo-
cus de Luxembourg, sans qu'il puisse
estre mû aucune prétention de part
ny d'autre, pour quelque raison que
ce soit. Ainsi sa Majesté a sujet
de croire, que si VV. SS. n'ont en
vûe que le rétablissement de la Paix
avec la conservation de la Barrière,
ou elles obligeront les Espagnols à
se garantir par la prompte accep-
tation de ces dernières offres de
sa Majesté, de toutes les suites
d'une guerre qui ne peut estre avan-
tageuse ; ou si le Roy Catholique
n'a pas d'égard à vos Remontran-
ces ; sa Majesté s'attend que VV.
SS. prendront des mesures, en sorte
que vos Troupes n'en viennent à
aucun acte d'hostilité contre celles
de sa Majesté.

Mais comme la sincérité de ses

intentions pour le repos de l'Europe l'a portée iusques icy à vous ouvrir les voyes qui pouvoient procurer le rétablissement de la Paix , si vous continuez à les negliger , & à garder assez peu de mesures avec Elle , pour laisser agir vos Troupes au gré des Espagnols , Sa Majesté voudra bien vous déclarer dès à present , qu'au premier acte d'hostilité qu'elles commettront contre les siennes , hors des Places fortes appartenant au Roy Catholique , Elle se trouvera obligée (quey qu'avec de plaisir) de donner ses ordres , pour faire faire tous les Vaisseaux , Marchandises , & Effets qui appartiendront à vos Sujets , & de vous considerer & traiter dorénavant comme ceux qui fomentent & soutiennent de toutes leurs forces l'opiniâtréte des Espagnols , & qui ne font pas moins la guerre à Sa Majesté , que ses Enemis déclarez .

C'est ce que Sa Majesté a ordonné
audit Comte d'Avaux de faire sçau-
voir à VV. SS. & de leur demander
une resolution précise au plus tard
dans quinze iours , laquelle Sa Ma-
jesté attendra à la teste de ses Ar-
mées , declarant dès à present , que
passé ledit temps Elle ne pretend
plus estre tenuë non seulement à
aucune des Propositions qu'Elle a cy-
devant faites , mais aussi à celles
qu'Elle fait encore à présent.

Fait à la Haye le 29. Avril 1684.

On sçût aussi que le Roy avoit
commandé divers Corps de Ca-
valerie sur la Meuse , pour em-
pêcher que le Marquis de Grana
& le Prince d'Orange ne jettas-
sent du secours dans Luxem-
bourg. Sa Majesté fit partir M^r
de Chanlay pour aller au Camp
près Condé , avec ordre de luy

venir rendre compte à Condé de ce qu'il auroit vu. Monsieur de Fourbin fut déclaré Lieutenant General. Il apprit cette nouvelle lors qu'il estoit en sueur, à cause de la fièvre qu'il avoit depuis quelques jours. Il mourut peu de temps apres. On traversa neuf Ponts le 28. pour sortir de Peronne, & apres deux lieües de marche on entra dans le Cambrésis, Païs gras & fertile, meslé de Valons & de Montagnes, & diversifié par des Plaines, & de petits Bois. On apperçût des Corps de Gardes posez de mille pas en mille pas, avec des Vendetes de tous costez, pour rendre la Marche tres-sûre. On arriva à Cambray sur les quatre heures apres midy, & le Roy estant entré par la Porte de France, se rendit à l'Archevech.

ché , au bruit du Canon de la Ville , & fut salué ensuite de ce-luy de la Citadelle , Sa Majesté monta aussi-tost à Cheval , pour aller visiter le Camp , qui estoit formé de Gendarmes , de Mousquetaires , & autres Corps de Cavalerie Légère , & de douze Bataillons . Apres qu'Elle eut visité les Postes , Elle alla sur le Glacis de la Citadelle , où la Compagnie des jeunes Gentilshommes estoit en Bataille à cinq de hauteur , alignée paralellement au Glacis , faisant face vers la Campagne . Le Roy s'estant arresté avec Monseigneur le Dauphin , monsieur le Duc , & une partie de la Cour , à trente pas du front du Bataillon , dit à Monsieur du Fresne , Capitaine de cette Compagnie , & Lieutenant de Roy de la Citadelle , Homme de mé-

rite & de service , de faire commander l'Exercice. Monsieur de la Fayolle , qui fait la Charge d'Aide-major de la Compagnie, commanda le maniement des armes ; ce qui fut exécuté avec beaucoup d'adresse. Sa Majesté en fut fort contente , aussi-bien que de l'air de ces jeunes Gentilshommes , qui sont en état d'attaquer vertement une Demylune. On alloit faire les Quarts de Conversion , lors que le Roy dit qu'il estoit trop tard. En effet on ne voyoit plus qu'à la faveur de la Lune , quand Sa Majesté passa par la Porte du Secours de la Citadelle, où monsieur du Til-leul , Gouverneur , qui a commandé le Régiment de la Couronne avec gloire , présenta les Clefs au Roy. Sa Majesté témoigna par un geste qu'Elle

fit , qu'Elle estoit bien aise qu'elles repassassent entre les mains d'un si fidelle Sujet. Ce Monarque retourna à l'Archevesché , & en passant par la Place , où l'on alloit allumer un Feu d'artifice , Sa Majesté le défendit , ne voulant pas que ses Peuples fissent des Réjouissances pour le commencement d'une Guerre qu'Elle ne fait que parce qu'on l'y oblige. La foule des Habitans fut extraordinaire au Soupé de Roy. Ils furent charmez de l'air grand & affable de Sa Majesté , & de ce que Madame la Dauphine parla familièrement à quelques uns. Le 29. le Roy alla à la Messe aussi tôt qu'il fut levé. Lors qu'il sortit de l'Eglise , Mr l'Archevesque de Cambray le remercia de l'honneur qu'il lui avoit fait , apres quoy toute la

Cour partit. La Cavalerie de la Garnison accompagna Sa Majesté une partie du chemin. On suivit l'Escaut ; on vit Bouchain en passant, & l'on se rendit à Valenciennes. Cette Place parut toute changée depuis qu'elle est au Roy. Le 30. on arriva à Condé. C'est une Place tres-forte & tres-importante. Le Roy logea dans le Chasteau de Monsieur le Comte de Sors, autrefois Maistre & Seigneur de la Ville. On y voit encore de grands Apartemens, & des Jardins en bon ordre. Le Roy choisit ce lieu-là pour son sejour, afin d'assembler sur la Frontiere toutes les Troupes qui devoient former son Armée, & s'y crût plus en état qu'en aucun autre, d'examiner les mouvemens de ses Ennemis, d'attendre leurs Répon-

ses , & de favoriser le Siege de Luxembourg. Sa Majesté avoit que d'entrer dans Condé , alla visiter ce Camp, qui est sur deux Lignes , la droite vers Condé , & la gauche vers Valenciennes, faisant face à la Riviere de l'Escarpe. Il y avoit peu de Cavalerie, mais quatre - vingts Escadrons estoient prests à s'y trouver au premier ordre. On les laissa dans les Villes voisines où il y a du Fourrage. Je vous envoie ce Camp, que j'ay fait graver ; il n'y manque que les noms des Lieutenans Généraux. Les voicy ,

M^r le Grand - Maistre.

M^r le Comte d'Auvergne.

M^r le Duc de Villeroy.

M^r de Tillader.

M^r le Prince de Soubise.

M^r de Cuinchy.

M^r de la Trousse *absent*.



H - 6

~~3 la Trouer~~

M^r le Duc de Noailles,

M^r de Boufflers *absent*,

Le 1. de May, le Roy visita les Dehors de la Ville de Condé, & fit poser des Gardes sur les Avenues, parce que les Ennemis y venoient déguisez en Païsans, & attaquoient à leur avantage.

On leurenleva un Parry de vingt Hommes. Le 2. Monseigneur le Dauphin estant monté à cheval, alla au Camp, & visita toutes les Troupes, accompagné de Monsieur le Maréchal de Schomberg, qui estoit de jour. Les Dames y allèrent l'apresdînée. Monsieur du Montal fut nommé pour commander vingt-six Escadrons sous Dinan, Monsieur de Boufflers pour en commander 27. entre la Sambre & la Meuse, & Monsieur de la Tronç se un tres-grand Corps sous Se-

dan. Il restoit encore dix-sept Escadrons au Camp, & un Corps considérable dispersé dans les lieux voisins. Le Roy apprit par un Courrier , que monsieur le Maréchal de Créqui luy dépêcha , que le Prince de Chimay, Gouverneur de Luxembourg, avoit fait sortir quelques Esca- drons. Je ne vous marquera y point icy les particularitez de cette Sortie. J'en useray de mesme dans tous les endroits où j'auray à vous parler de ce Siege , ayant résolu de reserver tout ce qui le regarde, pour vous le donner en corps , selon ma coutume. Le Roy reçût des Nouvelles de Monsieur d'Avaux, qui luy apre- noit que les Etats Generaux s'al- loient assembler sur son dernier mémoire. Sa Majesté apprit aussi, que Monsieur le Prince d'Oran-

ge ayant scû que les Etats paroissent disposer à accepter les Propositions du Roy, estoit revenu à la Haye en grande diligence, pour soutenir son Party, qu'il avoit trouvé fort chancelant; & qu'il avoit dit à ses Amis, qu'il ne scavoit pas quelle résolution on prendroit dans l'Assemblée Générale, mais que pour luy sa résolution estoit prise, & qu'il aimoit mieux se voir à la teste de vingt mille Hommes (ce qui luy seroit assez difficile) que de vivre seul à la Haye avec un Valet de Chambre. Le Roy scut en même temps, que les Troupes qui avoient marché au secours des Espagnols, avoient ordre de s'en retourner; que non seulement elles n'aurroient plus de Paye si elles n'obeissoient, mais qu'on les déclareroit Ennemis de l'Etat; que

ses Propositions estoient trouvées raisonnables , & qu'il y avoit apparence qu'on abondonneroit les Espagnols , s'ils ne les acceptoient pas. Le 5. le Roy devoit faire une Revûë générale , mais Sa Majesté la remit au 7. parce qu'Elle se trouva un peu enrhumée ce jour-là , les Rhumes ayant régné à la Cour ainsi qu'à Paris.. Le Roy connoissant l'impatiente ardeur des François , qui hazardent leur vie sans estre étonnez par le péril , envoya ordre à Monsieur le Maréchal de Créquy , de ne point exposer ses Troupes devant Luxembourg , d'empescher les Volontaires & les Officiers mesme , d'aller à la Tranchée , sans estre commandez , de déclarer par ordre de Sa Majesté , que tous les Volontaires eussent à choisir dans quel Régiment

ils vouloient servir pendant le Siège; que les Officiers & Volontaires qui iroient à la Tranchée sans estre de jour, seroient mis en arrest tant que dureroit ce Siège; & qu'ainsi ceux qui seroient braves à contretemps, montreroient bien qu'ils n'auroient pas envie de servir dans cette occasion. Le 7. le Roy fit la Revûë de la premiere Ligne de l'Infanterie, & le 8. de la seconde. On déclara que l'on n'ouvriraoit la Tranchée que ce soir-là, & qu'on avoit différé, afin de prendre des précautions pour exposer moins de monde. On sçût le 9. que Monsieur le Comte d'Avaux devoit présenter un Mémoire aux Etats ce jour-là même. Comme j'ay trouvé moyen de les avoir tous, je vous envoie ce dernier qu'il présenta.

LE Comte d'Avaux, Ambassadeur Extraordinaire du Roy Tres-Chrestien, ayant veu dans la Conférence qu'il eut Dimanche dernier 7. de ce mois avec Messieurs les Députez de Vos Seigneuries, qu'elles pensoient que Sa Majesté voulloit bien demeurer encore engagée aux conditions proposées dans le Mémoire qu'il leur présenta le 17. de Fevrier dernier, sur lesquelles on auroit pu pendant un si long-temps faire la Paix ou la Tréve avec l'Espagne, fit connoistre aux Députez de VV.SS. le peu de fondement qu'il y avoit de demeurer dans cette pensée, puis qu'il s'est passé plus de trois mois depuis les offres du 17. Fevrier, sans que l'Espagne ait voulu convenir d'aucun des Expediens proposez de terminer par la Paix ou par la Tré-

ve, tous les diférens qu'il y a entre Sa Majesté & le Roy Catholique ; de sorte que cette perte de temps si considerable, avoit obligé Sa Majesté de faire proposer de nouvelles conditions, qui estant différentes des précédentes, les annulent absolument.

Ledit Ambassadeur ne répètera point ici toutes les raisons qu'il a alleguées là-dessus aux Députez de VV. SS. pour leur persuader cette vérité, & comme quoy il n'est pas vray semblable que quand Sa Majesté déclare qu'Elle a résolu de faire attaquer Luxembourg, & qu'elle le fait effectivement assiéger. Elle veuille s'en tenir à la Trêve qu'elle a proposée trois mois auparavant, dans laquelle cette Place n'a pas été demandée. Ledit Ambassadeur ne leur représentera point non-plus tous les longs

delais que Sa Majesté a successivement & inutilement donnez depuis si longtemps, mais principalement depuis le 5. du mois de Novembre dernier. Il se contentera de les faire souvenir, que dans la Réponse qu'il leur donna par écrit le 13. du mois passé, il les exhorte de ne pas laisser écouler inutilement le temps, dans lequel ils pouvoient encore conclure un bon Accommodement, se trouvant même obligé de leur dire, qu'il doutoit fort que le Roy son Maître, voyant tout ce qui se pratiquoit pour fusciter des Ennemis à Sa Majesté, & pour allumer la Guerre, lui laissast longtemps le même pouvoir.

C'est cela même en effet qui a obligé Sa Majesté de se rendre incessamment à la teste de ses Armées, pour s'ouvrir un chemin à la Paix par la force de ses armes.

apres que toutes les voyes de douceur & de moderation luy ont esté inutiles ; ayant bien voulu néanmoins ordonner audit Ambassadeur de declarer à VV. SS. le 29. du mois passé , les dernieres conditions auquelles la Paix se pouvoit encore faire ; & bien que ledit Ambassadeur voye évidemment que les paroles de la dernière période du susdit Memoire , sur lesquelles VV. SS. prétendoient se fonder pour agir sur le pied des conditions proposées le 17. Fevrier , confirment , au lieu de détruire , celles de la troisième période du mesme Memoire , où il est dit positivement , Quoy que Sa Majesté soit entierement dégagée des offres qu'Elle a cy-devant faites , néanmoins ledit Ambassadeur , pour témoigner aux Députez de VV. SS. le desir sincere qu'il a de seconder toutes les de-

marches qu'elles feront pour contribuer au rétablissement du repos de la Chrestienté ; a bien voulu se charger d'en écrire hier à Sa Majesté par un Courrier , quelque ordre precit qu'il ait eu de ne plus se regler sur des conditions de Tréve qui ont esté si longtemps negligées.

Aussi est ce cette sorte de negligence qui a porté Sa Majesté à ne faire proposer par ledit Ambassadeur , dans son dernier Memoire du 29. Avril, que de nouvelles conditions de Paix , sans plus faire mention de Treve ; mais comme ledit Ambassadeur a reconnu qu'on panchoit plus en ce Païs à l'acceptation d'une Treve , qu'à celle d'une Paix , il a suplié le Roy son Maistre de l'honorer de ses ordres. afin d'estre en état de satisfaire VV. SS. si elles iugeoient plus à propos d'accepter la Trcve que la Paix ;

& comme Sa Majesté , dans le desir sincere qu'Elle a de retablier le repos de l Europe , n'a pas seulement fait paroistre dans toutes les rencontres une tres-grande disposition à contribuer avec VV.SS. tout ce qui depend d'Elle pour arriver à une fin si salutaire ; mais encore qu'Elle les a toujours prevenus dans ce bon dessein , par tous les expediens qu'elle a crû les plus propres pour cet effet , Elle a bien voulu aussi vous en donner encore un nouveau temoignage , en autorisant sans perte de temps ledit Ambassadeur , pour donner le choix à VV.SS. de conclure la Paix ou la Treve , aux conditions portées par le Memoire du 29. d'Avril.

De sorte que ledit Ambassadeur , estant présentement en état de satisfaire à ce que VV.SS. n'ont souhaité de lui , que lors qu'il n'estoit plus en pouvoir de le faire , leur

déclare par ce Memoire qu'il est
pref à cette heure de signer la Tré-
ve aux mêmes conditions qu'il a dit
dans son Memoire précédent estre
des dernieres, sur lesquelles le Roy
son Maistre luy avoit ordonné de
déclarer qu'on pouvoit encore faire
la Paix ; protestant qu'on ne doit
attendre aucun relâchement , ny
aucun autre changement, que ce que
contient le Memoire du 29. d'Avril
dernier, sur lequel les conditions de
la Paix , ainsi que celles de la Tré-
ve, doivent estre reglées ; & ledit
Ambassadeur suplie instamment
VV. SS. de ne pas laisser écouler le
temps qui reste, sans luy faire une
Reponse precise , telle que Sa Ma-
jesté l'attend incessamment.

Fait à la Haye le 9. May 1684.

Monsieur de Chanlay alla par
ordre du Roy prendre des Four-

rages aupres de Mons , qu'il apporta à Sa Majesté pour en examiner la longueur, pour le Campement dont je vous parleray en suite. Le Roy reçeut des nouvelles de Monsieur de Vauban , par lesquelles il luy mandoit que la Place pouvoit estre batuë à revers , & qu'il avoit trouvé plus de terre qu'il ne croyoit.

Je n'ay rien à vous dire du 11. On n'apporta aucune nouvelle à la Cour ; du moins il n'en est point venu à ma connoissance. Tout ce que je vous en apprendray , c'est qu'il y avoit en ce temps-là quantité de Personnes enrhumées. Monsieur le Duc, Madame la Princesse de Conty, Monsieur le Comte de Marsan , & monsieur le Maréchal de Lorge estoient de ce nombre. Le 12. Monsieur le Maréchal de la Feüil-

lade arriva au Camp en assez bonne santé. Le 13. le Roy donne l'Abbaye de Vauluisant , qu'a-voit feu monsieur de Fourbin , à l'un des Fils de monsieur de Louvoys ; celle de Breüilly , à monsieur l'Evesque & Comte de Beauvais , comme je vous l'ay déjà dit , & celle de Silly , qu'avoit feu monsieur du mont , à monsieur de Tournefort , Maréchal des Logis des Chevaux-Légers . Sa Majesté fit une gratification considérable à monsieur le Comte de Sors , pour avoir demeuré dans son Chasteau de Condé. Le mesme jour fut signalé par une grande Nouvelle. On reçut à la Cour deux Lettres de monsieur l'Electeur de Baviere. Il y en avoit une pour le Roy , & une autre pour madame la Dauphine. Ce Prince mandoit au Roy , que les Espagnols ,

Espagnols, & le Prince d'Orange, le pressoient extrémement de faire marcher du Secours à Luxembourg ; mais qu'il avoit répondu, qu'il ne prenoit aucun interest à ce Siège ; qu'il avoit besoin de ses Troupes ; qu'il trouvoit que les Propositions que Sa Majesté a faites pour la Tréve, ou pour la Paix, estoient tres-justes ; qu'il la suplioit d'estre assurée de ses bonnes intentions, de compter sur sa parole, & de luy accorder l'honneur de son amitié. Ce Prince marquoit encore dans sa Lettre, qu'il venoit de la Cour de l'Empereur, où il n'avoit rien oublié pour persuader à S. M. Imperiale qu'elle devoit accepter la Paix, ou la Tréve. Cette Nouvelle donna une joye inexprimable à Madame la Dauphine, & cette Princesse en reçut des Complimens. Le même jour le Roy alla voir les chemins par

May 1684.

I

où son Armée devoit passer. Un Pont sur lequel Sa Majesté venoit de traverser une Riviere, se rompit, & quelques-uns des Gardes qui la suivoient tomberent dans l'eau. Ce jour là il arriva beaucoup de Seigneurs Anglois à la Cour, ainsi qu'il en estoit arrivé les jours précédens. Apres qu'ils eurent salué Sa Majesté, ils allerent au Siege de Luxembourg. On dit au Roy qu'on avoit vu des Troupes des Provinces de Frise & de Groningue, au nombre de huit cens Hommes, qui s'en retournoient d'Anvers, où ils avoient été envoyez. Ce monarque sensible aux malheurs de ses Sujets, eut la bonté de mander à monsieur l'Evesque de Tournay qu'il allast apprendre à monsieur le Maréchal de Humieres la nouvelle de la mort de mon-

sieur le marquis de Humieres son
Fils, & qu'il tâchaist de le conso-
ller. Il reçut en même temps
des Dépêches de monsieur de
Seignelay, datées des Isles d'Hie-
res, par lesquelles ce Marquis luy
apprenoit *la Conclusion de la Paix*
avec le Divan d'Alger, aux con-
ditions qui luy ont esté prescrites de
la part de Sa Majesté par Monsieur
le Chevalier de Tourville, Lieute-
nant General des Armées Navales
de France ; qu'il avoit amné un
Algérien qui a commandé les Ar-
mées de ces Peuples, qu'il est accom-
pagné de douze des Principaux du
Pais, & qu'il vient demander par-
don au Roy. On assure qu'ils ren-
dent par cette Paix, tous les Es-
claves faits depuis l'année 1670.
& qu'on peut racheter ceux qui
ont esté faits avant ce temps-là,
pour cent écus chacun, qu'ils

196 MERCURE
rendront tous les Esclaves qui
ont aussi esté faits sur les Vais-
seaux pourtant Baniere de Fran-
ce , de quelque Nation qu'ils
puissent estre. Il y a plusieurs
autres conditions,toutes à l'avan-
tage de Sa Majesté. Cinquante
ou soixante Esclaves qui sont sur
les Galeres de France , & qui en
partie avoient été cause de la
derniere Guerre , seront rache-
ez par Monsieur du Sceau , qui
en fera présent aux Algériens , à
cause de l'obligation qu'il leur a
de ce qu'ils luy laissent faire la
Pesche du Corail dans le Bastion
de France , qui est sur les Costes
d'Alger. Quoy que je ne vous
mande jamais aucunes Nouvel-
les fondées sur les bruits qui cou-
rrent , je le fais pourtant en cette
rencontre , jusqu'à ce que le
Traité ait paru ; mais je puis vous

assurer qu'on ne voit aucunes Lettres qui ne portent toutes ces particularitez. Les Algériens que Monsieur de Tourville a amenez, font la Quarantaine à Toulon. Le Roy a envoyé Monsieur de la Bussiere, Gentilhomme ordinaire de sa Maison, pour les conduire jusques au lieu où se trouvera Sa Majesté au temps de leur arrivée. Le même jour 15. on sçeut que monsieur d'Avaux devoit présenter aux Etats Généraux le Mémoire dont voicy une Copie.

LE Comte d'Avaux, Ambassadeur Extraordinaire du Roy Tres-Chrétien, se trouve obligé de faire ressouvenir VV. SS. qu'elles ont vu par les Memoires qu'il leur a délivrez le 29. du mois passé & le 9. du courant, par ordre exprès du Roy

son Maistre, que Sa Majesté s'est attendue que dans l'espace de quinze jours VV. SS. prendroient une résolution qui contiendroit une Réponse précise à ses dernieres offres. Cependant comme les quinze jours se sont écouléz, sans que VV. SS. ayent fait aucune Réponse définitive audit Ambassadeur, quelque instance qu'il leur en ait faite, & que le 20. de ce mois n'est pas éloigné, apres lequel ledit Ambassadeur n'a plus le pourvoir de signer l'Accommodement proposé par Sa Majesté, il ne peut, dans le desir sincere qu'il a de seconder vos bonnes intentions, se dispenser de vous renouveler ses plus vives instances, & de vous repreſenter encore ce que VV. SS. connoiſſent assez d'elles-mêmes qu'il y va de la gloire de S.M. à ne ſe point relâcher, comme il y va de ſes intérêts à ne plus ſouf-

frir que les Espagnols abusent plus long-temps de sa patience, & continuent à l'engager de plus en plus par leur refus à des dépenses inutiles. C'est pourquoy ledit Ambassadeur prie & requiert instamment VV.SS. de vouloir rendre une Réponse précise à son Mémoire du 29. Avril, parce que S. M. veut savoir nettement & sans perte de temps, à quoy s'en tenir avec celles, & Elle se persuade qu'elles ne voudront pas de leur costé perdre au grand regret de tant de Peuples, tout le bon succez que peut avoir la prompte résolution que VV.SS. sont en pouvoir de prendre, pour contribuer par leur prudente conduite à l'accomplissement d'un bien si pressant & si désiré.

Fait à la Haye le 15. May 1684.

Le Roy partit ce jour-là de

I 4

Condé, accompagné de Monseigneur le Dauphin , pour aller au Camp de Thulin, à quatre lieues de Valenciennes , à trois lieues du Quesnay , & de Condé , presque autant de Mons , & à une lieue de Remerin. Ce Village est sur la Haisne, dans un beau Païs. La gauche de ce Camp est vers Bossu , & il a le dos tourné à la Riviere de Haisne. Je vous l'envoyeray gravé le mois prochain. Les Dames retournèrent à Valenciennes le mesme jour que le Roy alla au Camp. Sa Majesté ne put se défendre de permettre à beaucoup de jeunes Seigneurs d'aller au Siege de Luxembourg , & vit arriver toutes ses Troupes. Elle visita les Gardes, & marcha le soir le long des Lignes. Le 16. au matin , ce monarque que la fatigue ne peut rebuter , visita la

premiere Ligne de son Armée ,
 & l'apresdinée la seconde. Mon-
 sieur d'Avaux avoit eu ordre de
 presenter le mesme jour aux Etats
 Generaux le memoire que vous
 allez voir.

LE Comte d'Avaux , Ambas-
 sadeur Extraordinaire de Sa
 Majesté Tres-Chrétienne , se trou-
 ve obligé de faire scavoir à Vos
 Seigneuries , que Sa Majesté luy
 témoigne par les Lettres qu'il vient
 de recevoir du 13. de ce mois , qu'Elle
 s'attend que VV. SS. ne laisseront
 point écouler les quinze jours dans
 lesquels Sa Majesté leur a deman-
 dé Réponse à ses Propositions ; &
 que comme Elle est en état de se ren-
 dre Maistre de Luxembourg par la
 force de ses armes , Elle veut aussi
 estre informée au plûtost de la Re-
 solution que VV. SS. auront prise .

sur ses offres , voulant sçavoir à
quoy s'en tenir à leur égard.

Comme Sa Majesté s'assûre que
ledit Ambassadeur aura reçû une
Réponse de VV. SS. dans le 15. de
ce mois , Elle sera sans doute fort
surprise de voir par le Courier que
ledit Ambassadeur se donna l'hon-
neur de luy dépêcher hier , que jus-
ques à cette heure VV. SS. n'ont
point répondu au Memoire du 29.
Avril.

C'est pourquoys ledit Ambassadeur
a cru absolument nécessaire de vous
reiterer les mesmes Déclarations
qu'il a déjà faites trois fois , & qu'il
vous fit hier , parce que sa Ma-
jesté luy reitere les mesmes ordres ,
c'est à sçavoir qu'Elle ne luy donne
pouvoir de signer avec VV. SS. les
Articles proposés que jusques au
20. de ce mois inclusivement , en sorte
que si dans le 20. de ce mois le Trai-

*té n'est pas signé, ledit Ambassa-
deur n'a plus aucun pouvoir , &
Sa Majesté prendra d'autres me-
sures.*

Fait à la Haye le 16. May 1684.

La bonté du Roy paroist dans ces Mémoires si souvent reite- rez , puis que dans la situation où sont les Affaires , il luy seroit plus avantageux qu'on n'accep- taist pas des offres qu'une géné- rosité & une bonté toute singu- liere luy font faire. Le 17. le Roy retourna à Valenciennes , où Sa Majesté aprit que les Etats Géné- raux avoient donné un mémoire à signer au Pensionnaire Fagel , qui regardoit le repos de leurs Provinces , & ce que Sa Majesté attendoit d'eux ; mais que ce Pensionnaire avoit refusé de le signer sans l'ordre du Prince d'O-

range; que sur ce refus ils avoient envoyé des Députez à ce Prince, qui leur avoit tourné le dos, & qu'en même temps il avoit pris la Poste pour Bruxelles, plein de desespoir de voir que les Hollandois préferoient leur repos à son ambition particulière. On sçut qu'il avoit demandé des Troupes au Marquis de Grana, pour secourir Luxembourg; mais que comme ce Gouverneur des Païs-Bas n'estoit pas en état de luy en fournir, il avoit pris envie à ce Prince, d'aller seul se faire casser la teste dans Luxembourg. On assura que les Etats avoient dit, qu'ils passeroient outre, qu'ils vouloient faire la Paix avec le Roy, & qu'ils delibereroient s'ils ôteroient au Prince d'Orange le pouvoir qu'ils luy avoient donné il y a un an, de disposer comme il le

trouveroit à propos, de tout ce qui regarde les Troupes, ses Prédecesseurs n'ayant jamais eu le pouvoir de rien resoudre, ny de rien executer sans en consulter les Députez de Messieurs les Etats, qui estoient toujours avec eux. Le jour mesme le Roy dit qu'il estoit sorty de Mons-
trois Partis, qui avoient été pris tous trois, sans qu'il s'en fust sau-
vé un seul Homme. Monsieur l'Archevesque de Cambray ré-
pondit sur l'heure à Sa Majesté, qu'ils avoient trouvé un moyen assez nouveau & assez heureux pour quit-
ter le service d'Espagne avec hon-
neur. Monsieur le Nonce estant arrivé le même jour, salua le Roy. Sa Majesté luy dit, que s'il estoit venu deux jours plûtost, Elle luy auroit fait voir une Armée ca-
pable de donner la Paix à l'Europe, & de defendre la Chrétiente..

La Réponse que vous attendez aux derniers Lardons, & le Journal du Voyage de Sa Majesté, dont je remets la suite jusques à la fin de cette Lettre, afin d'avoir le temps de recevoir des nouvelles nécessaires pour l'achever, sont deux Articles qui ont quelque liaison ensemble , puisque dans l'un & dans l'autre on voit un Etat général des Affaires , mais à la vérité d'une maniere bien différente. Il n'y a personne qui ne crût que les Autheurs des Lardons ont changé de stile, parce qu'ils auroient dû en changer, voyant la justice des prétentions du Roy reconnue presque dans toutes leurs Provinces , & nouvellement encore par monsieur l'Electeur de Baviere ; de sorte que de sept Electeurs , il y en a six qui demandent la Paix , com-

me on la demande en France , & le septième n'y est pas entièrement opposé. Cependant la plupart de ces Lardons sont semblables aux premiers , ils répandent toujours le même venin , vomissant les mesmes injures , & répètent depuis un an les mêmes choses , ce qui fait connoître que ceux qu'on a chargez de les composer , ne sont pas dans les intérêts de leur Patrie , puis que loin d'estre de son sentiment , ils ne travaillent qu'à soutenir celui de quelques Particuliers , dont l'opiniâtréte à ne point vouloir la Paix , n'est fondée que sur l'excés d'une ambition qu'ils prennent seule pour règle. Cela étant tout visible , n'a besoin d'aucune preuve ; il ne faut que voir & écouter. Les Lardons du 25. Avril , disent , en parlant de la France . *On ne doute point*

qu'il n'y ait des desseins formez sur plusieurs Villes du Paës-Bas Espagnol, & peut estre aussi que ces desseins sont formez sur les Intelligences qu'on pratique de longue main; car la France toute puissante, & toute redoutable qu'elle est, aime mieux se servir pour ses Conquestes de la peau du Renard que de celle du Lyon.

On ne scait ce qu'ils veulent dire par ces Intelligences dont ils parlent si souvent. On n'en a point vu de suites, ny par des choses que ces Intelligences ayent fait réussir, ny par l'éclat qu'elles auroient dû faire en échoüant; ainsi tout cela est vision. Les François n'attaquent point en Renards, mais en Lions. Chacun en tombe d'accord, & il n'y a que ces seuls Auteurs qui en disconvienneroient; encore je

doute qu'ils croient là-dessus ce qu'ils avancent. Si les François combattoient si mollement , il feroit honteux au Prince d'Orange d'en avoir esté si souvent vaincu.Cependant il est constane que ce Prince est brave ; & si la Hollande luy met les armes à la main , elle ne l'éprouvera peut-être que trop un jour. *La France,* disent ces mesmes Autheurs, tient à ses gages l'Evêque de Venne. Cela ne mérite point de réponse , & il suffit de le répéter , pour les faire passer pour des ignorans aux yeux de toute la terre , tant le contraire est généralement connu , par des choses de fait qui ont esté scuës de toute l'Europe , & que je n'oserois répéter pour épargner la gloire de ce Prélat. Si les autres choses qu'ils alléguent estoient aussi connuës , on

n'auroit que faire de répondre pour faire voir qu'ils ne disent rien de vray, *Le Roy*, ajoutent-ils, fait la Guerre, quand sis Ennemis & leurs Alliez ont besoin de leurs Forces autres part. Je croy qu'on en a toujours usé de la sorte; mais ce n'est pas de quoy il s'agit. Le Roy n'a point fait la Guerre aux Espagnols tant que les Turcs ont esté en Hongrie & en Autriche, quoy que ces mesmes Espagnols n'ayent tenté aucune chose pour contribuer à les en chasser. On ne doit pas trouver à redire que le Roy fasse la Guerre aujourd'huy, après qu'on l'a luy a declarée.

On voit dans les Lardons du 27. Avril un détail des Alliez de Sa Majesté. Ensuite on luy veut imputer à crime d'avoir ces Alliez, & à ces mesmes Alliez, d'estre

du Party de ce Monarque , comme si de tout temps chaque Puissance n'avoit pas eu ses Alliez , & comme s'ils n'en avoient pas eux-mesmes , j'entends les Princesses pour qui les Autheurs de ces Lardons écrivent . Les Souverains connoissent leurs intérêts , & quand par l'avis de leur Conseil ils prennent quelque Party , ce n'est pas à de simples Particuliers qui ignorent les raisons d'Etat qui les font agir , à condamner leur conduite . *Le Roy* , disent ces Lardons , rompra la Paix & la Fréve , & par consequent il n'en faut point faire . Quand on ne veut ny Tréve ny Paix on veut la Guerre ; & qui veut la Guerre & la declare , ne doit point se plaindre lors qu'il est battu , ny calomnier son Ennemy , parce qu'il est le plus fort . Mais , ajoute-

ton, comment est-il possible que le Roy qui accorde vingt ans de Tréve, refuse trois mois ? On ne dit pas que depuis plusieurs années le Roy donne des trois & des six mois de delay. Cependant ce Prince n'a point refusé les trois mois dont ces Lardons parlent, mais il a dit qu'on l'assurast de la Paix ou de la Tréve apres ces trois mois, & qu'il les accorderoit volontiers ; mais qu'il n'estoit pas juste qu'estant armé, il risquast le fruit qu'il pouvoit attendre de son Armeement, en donnant à ses Ennemis le temps d'armer, & de faire venir contre luy le secours de leurs Alliez. Tant de sages Souverains blâment les Espagnols & le Prince d'Orange, qu'il faut nécessairement que l'injustice soit de leur côté. On accuse toujours le Roy d'aspirez

à la Monarchie Universelle, afin de cacher l'ambition démesurée qui porte le Prince d'Orange à vouloir regner ; mais ses desseins sont connus, & les Ecrits ne peuvent abuser personne, lors que les Faits les démentent.

L'un des Lardons du second de May , commence par un endroit qui surprend d'abord , & qui embarrasse. Il dit qu'un Prince qui a le Nom de Grand , ne se doit point arrêter ; que quand l'Espagne s'est vuë la Force à la main , sans trop examiner la justice de sa cause , elle a formé des desseins qu'elle a executéz. Cecy est adroit , & pour en comprendre la finesse, il faut se souvenir que le Prince, qui veut la Guerre , a tâché par toutes sortes de moyens à aigrir l'esprit du Røy , afin de l'éloigner de la Paix. Il ne sera pas dif-

ficle après cela de s'appercevoir que cet Article est un autre tout d'adresse, qui ne tend qu'à mesme fin, quoy que ce soit par des ressorts differens. On lit dans un autre endroit, que la France a peur d'un foible Secours, & qu'il n'y a rien qu'elle ne fasse pour empêcher la Levée de seize mille Hommes. Voila ce qui s'appelle prendre les choses à contre-sens ; mais il est aisé de voir que c'est malicieusement qu'on le fait. Il ne s'agit de la Levée de ces seize mille Hommes, que parce que cette Levée embarque une Guerre que le Roy veut éviter pour le repos de la Chrétienté, sans cela cette Levée qui luy donneroit lieu de faire des Conquestes en Flandres, luy seroit avantageuse. On blâme le Roy dans les mêmes Feuilles d'avoir attaqué Luxembourg,

quoy qu'on avouë qu'il soit hors de la Barriere ; & l'on dit qu'il ne doit pas avoir cet Equivalent, parce que la Garnison de cette Place ferà des Courses chez plusieurs Princes , qui ne manqueront pas d'allumer la Guerre. La peur n'est pas une raison pour faire blâmer un Prince , & donner droit à un autre ; & comme il n'est point de remedes qui guerissent de la peur, mal-heur à ceux qui en sont malades.

Le Lardon du 4. de May apres avoir fait un beau Portrait de la conduite du Roy , poursuit de cette maniere. *Il est vray que les jaloux de la gloire de ce Monarque, debitent que ses Ministres ont crayonné le Traité de Nimegue à leur fantaisie , & qu'ils n'y ont pas si parfaitement particularisé toutes choses , que ce Traité qui devoit*

établir une solide & durable Paix ne fournit une pepiniere de Disputes. Si, comme on le reconnoît par cet Article , ce Traité fournit des matieres de Disputes, la France n'a pas tort de disputer, & il y a de l'injustice à vouloir que les Ministres du Roy ayent laissé ces semences de Disputes plutôt que les autres Ministres qui ont assisté à ce Traité. Il y avoit un si grand nombre de fins Politiques , que c'est faire tort à la penetration de leur esprit, que de ne pas dire qu'ils ont plutôt laissé ces levins de discorde que les François , qui sont plus reputez pour Gens de bonne foy , que pour adroits Politiques. Mais il n'est pas icy question de ceux qui ont travaillé à ce Traité , mais du Droit du Roy , que j'ay fait voir au long dans ma Lettre de Janvier.

Le

Le Lardon du 5. May (car les deux autres du même Ordinaire ne sont pas venus) paroît entrer un peu plus que les précédens dans des sentimens raisonnables. On y voit que les Hollandais commencent à avouer qu'ils ne sont point obligez à secourir l'Espagne , puis qu'elle n'a pas en Flandres les quarante mille Hommes , qu'elle est obligée d'avoir avant que les Etats Generaux luy donnent aucun secours. On y remarque encore que la Frise , Groningue & les Ommelandes , font connoistre l'équité des pretentions & du procedé du Roy. Ces Provinces doivent plutost estre crûës que celles qui s'obstinent à la Guerre. Comme elles n'ont point d'autre intérêt que le bien public , la seule justice les oblige de parler,

May 1684.

K.

au lieu que les autres ne disent rien d'elles mesmes; qu'elles demandent la Guerre contre leurs propres souhaits, & que la Brigue leur arrache un consentement de la faire, qu'elles ne donneroient pas, si ceux qui les gouvernent n'estoient gagnez par crainte ou par d'autres voies.

On voit dans les Lardons du 8. que la Ville d'Amsterdam est toujoutrs portée pour la Paix, & que les hauts Alliez ne la veulent faire qu'à leur fantaisie, c'est à dire qu'ils n'en veulent point, & que leurs Propositions de Paix sont des Déclarations de Guerre, puis qu'elles ne sont faites que dans la vûë qu'on ne les pourra accepter, & qu'ainsi on sera obligé de faire la Guerre que souhaite le Prince d'Orange. On ne doit pas en estre surpris; cette Af-

semblée est presque toute composée de ses Alliez. Si nous en faisions une en France seulement des nostres, elle s'accommoderoit à nos volontez, comme celle de la Haye s'accommode aux volontez de l'Espagne, & du Prince d'Orange ; mais ny les uns ny les autres ne devroient estre Mediateurs, & il faudroit pour cela des Personnes plus desinteressées. On voit dans les mesmes Feuilles que l'Envoyé d'Espagne en demandant des Troupes pour secourir Luxembourg, dit que cette Place estant beaucoup plus forte que Vienne, doit se défendre plus long-temps ; mais il oublie de dire qu'elle est attaquée par des François. Je ne doute point qu'il ne le fasse à dessein, & qu'il ne connoisse que ce secours ne viendroit pas assez tost.

Il a ses raisons , & il demande des Troupes plus dans le dessein d'embarquer la Guerre, que pour le secours de Luxembourg.

On lit ces termes dans les Lardons du 9. *La Couronne d'Espagne auroit non seulement paru impuissante, mais foible, si elle s'estoit relachée de quoy que ce soit.* C'est à dire que quand la Couronne d'Espagne dévra , il ne faut pas qu'elle paye , de peur de se montrer foible ; que cela n'est pas de sa gravité , & qu'il vaut mieux qu'elle perde tout , que de pa-roître contrainte à payer. Voicy ce que disent les mesmes Lardons en parlant de l'Espagne. Il est assez particulier que devant estre sur la deffensive seulement , en égard à ses forces, elles soit sur l'offensive , ayant declaré la Guerre la premiere , & que la France soit aussi

sur l'offensive , quoy qu'elle n'ait point declaré la Guerre. Toute l'Europe est étonnée de ce que l'Espagne a declaré la Guerre à la France. Il semble aux Personnes judicieuses, que son Conseil qui passe pour fort éclairé, n'ait rien consideré de ce que la devoit preceder; qu'elle n'ait point pesé son état présent ; qu'elle n'ait point envisagé ce dont elle seroit capable ; qu'elle n'ait point esté certaine de l'assistance d'aucun Allié , & qu'elle n'ait point prevenu les effets & les conséquences de la Guerre qu'elle a declarée. Je croy devoir encore répéter icy les raisons de ce procedé. L'Espagne ne vouloit la Guerre qu'en cas qu'elle fût secouruë de la Hollande. La Hollande avoit intérêt à vouloir la Paix , & le Prince d'Orange à vouloir la Guerre. Les plus sages Têtes de Hollande empêchoient

cette Guerre pour empêcher la ruine^e de leur Païs. Le Prince d'Orange se trouvant alors embarrassé , s'avisa de conseiller à l'Espagne de déclarer la Guerre, & luy repréfenta que comme elle cacheroit sa foiblesse par cette Declaration , ses Alliez la croyant en état de résister, luy prêteroient plus volontiers du secours ; & que les Hollandois voyant la Guerre sur leurs Frontieres , seroient obligez de prendre les Armes pour n'en pas laisser approcher un si puissant Voisin que le Roy. Voila la politique de ce Prince , qui ne manque ny d'adresse n'y d'esprit , & qui pour ses intérêts seuls voudroit embraser toute la terre. Les paroles qui suivent dans le mesme Lardons sont celles-cy ; c'est toujoutrs en parlant de l'Espagne. Je vous

prie Madame de songer que ce n'est pas moy qui parle. Quoy que l'Espagne nous ait declare la Guerre , j'en parlerois d'une maniere plus respectueuse que ne font ses Amis. Mais on est du sentiment qu'elle a gzy un peu à l'étourdie , en faisant des avances de cette consequence , sans envisager auparavant de quoy elle seroit capable ; car que peut aujourd'huy l'Espagne ? rien du tout. Un Prince qui voulut entreprendre la Guerre , doit considerer entre autres choses , quel est son Conseil , s'il a des personnes capables d'exécuter ses résolutions ; si ses Finances , qui sont le nerf de la Guerre , sont en estat , & enfin quelle est sa Milice. A quoy l'on peut ajouter , s'il est fort assuré du secours de ses Alliez , en cas qu'il ne soit pas seul capable d'agir. Quant à ce qui regarde le Conseil d'Espa-

gne , l'entreprise & la suite , & non pas le succez , decouvriront quel il est . Les Personnes sur lesquelles elle compte , executeront ses resolutions ; mais quel est leur nombre par rapport à celuy de ses Adversaires ? Ses Finances ne sont plus telles qu'elles estoient lors de la decouverte du Pérou ; qu'elle éstoit en estat d'acheter le reste de l'Europe , si elle eust poussé à bout le dessein qu'elle avoit de former une Monarchie Universelle .

Ce discours doit paroistre assez singulier pour des Gens qui ont été jusqu'icy Partisans d'Espagne , & il semble qu'après lui avoir fait faire ce que l'on a voulu d'elle , on la blâme de ce qu'elle l'a fait , ou que les Hollandois veulent montrer par là que la faute qu'elle a faite ne vient pas d'eux . Il y a un grand discours dans l'un des Lardons du 11 . pour

montrer que la France corrompe tout & achete tout ; mais on n'a ſçeu encore faire voir qu'on luy ait livré aucune chose , ny nommer les Traîtres à leurs Païs qui s'employent pour elle. *La France*, poursuit cet Autheur, *est semblable au Turc* , elle ne relâche rien dans ses Traitez. Peut-on dire des faussetez avec tant de hardiesſe, lors qu'on est dementy par des Faits publics. Le Roy estoit en état de tout entreprendre après la prise de Gand ; cependant c'est dans ce temps - là même que pour donner la Paix à l'Europe , il rend douze Villes , parmy lesquelles on compte Maſtric & Gand. On ne peut pas dire après cela que le Roy ne relâche rien dans ses Traitez. Des impostures si grossieres font juger de celles qui se rencontrent dans

tous les Lardons. Il poursuit sur le même ton, & dit. *Il est amer de se joindre avec une Puissance, qui dans le fonds n'a point d'amitié. ny d'égard pour personne, & qui ne connoît point d'autre foy que celle de son interest.* Ce qu'il en a coûté au Roy pour faire rendre des Villes prises sur ses Alliez , me dispense de répondre à cet Article. On lit encore ce qui suit dans la même Feuille. *Les François veulent une Treve en Allemagne qui leur vaudra mieux que quatre Batailles , & il ne faut point douz ter que par les intrigues de leurs Agens, ils ne brouillent fortement les Affaires , & ne jettent de si profondes divisions & querelles en Allemagne, qu'en rompar la Treve: ce qui sera infaillible , ils entreront iusques dans son cœur.* Je puis encore une fois dire sur cela qu'on

ne guérit pas de la peur , & qu'une crainte affectée & politique , ou une terreur panique , si l'on veut , ne doit pas estre cause qu'on ne fasse ny Paix ny Tréve , & que tout cet Article ne roulant que sur les prédictions d'un faux Prophète , on n'y doit avoir aucun égard . Si le Roy vouloit ; comme ils disent , brouiller les Affaires apres avoir conclu la Paix ou la Treve , il ne seroit pas nécessaire pour cela de travailler à conclure l'une ou l'autre , puis que les Affaires sont brouillées dès à présent , & que ce Monarque n'auroit qu'à en profiter , sans se mettre en peine du repos de la Chrétienté .

On voit dans l'un des Lardons du 15. l'embarras où le Etats se trouvent pour prendre une résolution à cause des violentes ca-

bales de ceux qui veulent la Guerre, & c'est ce qu'on appelle dans ce Lardon *la plus saine partie de l'Etat.* On y lit le troisième Mémoire présenté aux Etats par Monsieur d'Avaux, & dont vous avez une Copie dans le Journal du voyage du Roy. Dans un second Lardon du même jour 15. on commence à parler un langage tout contraire à celuy que l'on a tenu depuis six mois. On a toujours publié depuis ce temps que le Roy vouloit la Paix, & on dit présentement qu'on connoît par ses œuvres qu'il ne la veut point. Les quatre Mémoires que je vous ay envoyez, présentez aux Etats par Monsieur d'Avaux, font voir l'égalité du Roy, & qu'il ne manque jamais à ce qu'il promet de faire, *Le Roy*, disent les Auteurs de ces Feuilles Satiri-

ques, veut avoir Luxembourg sans y avoir droit. Ce n'est pas là de quoy il s'agit ; les Espagnols luy ont declaré la Guerre ; ce Prince s'est trouvé assez fort pour y répondre en attaquant une de leurs Places ; le fort est tombé sur Luxembourg. Il n'y a rien de nouveau dans ce procedé, & qui ne se soit pratiqué depuis le commencement des siecles. Mais disent-ils, cette Place en incommodera d'autres. Il n'y a point de réponse à cela, sinon que chacun se sert de ses avantages selon les occasions, & que c'est une chose naturelle dont personne n'a jamais été blâmé. Si le Roi veut la Paix, continuent-ils, il n'a pour la faire qu'à ne rien demander. Quand on met tout d'un côté, & rien de l'autre, on ne sauroit dire que cela s'appelle accommodement.

Le Mémoire de l'Envoyé Extraordinaire d'Espagne , fait tout le sujet des Lardons du 16. On y lit d'abord , que le Roy de France s'adresse aux Hollandois , comme si les Paix-Bas leur appartenioient , & non au Roy d'Espagne ; & plus bas , comme si c'estoit à l'Etat de Hollande , & non pas à l'Espagne , à qui la France fait la Guerre , ou comme si cet Etat estoit muny d'un plein pouvoir d'Espagne pour faire un accommodement avec la France . Dans un autre endroit ; l'Envoyé Extraordinaire d'Espagne voudroit sca-voir quand la France donne le choix à VV. SS. pour une Paix ou pour une Trêve si VV. SS. sont les Maîtres de Luxembourg & de tous les autres Lieux & Pays que la France pretend retenir , ou s'ils appartiennent au Roy son Maître . Voilà bien des paroles que la situation

où sont les Affaires rend inutiles ; une fierté si à contre-temps ne signifie rien. Le Roy qui veut bien travailler au repos de l'Europe , ne s'adressera pas aux Espagnols qui luy ont declaré la Guerre , & d'ailleurs il peut faire parler aux Hollandois , de la maniere que cet Envoyé condamne , pour sçavoir s'il prendront le Party de ses Ennemis ou non , puis qu'alors ce seroit entrer dans la même Guerre. Cet Envoyé , apres avoir fait voir dans le même Memoire , que l'Espagne ne cédera rien , veut insinuer aux Etats , qu'ils doivent craindre les armes de la France. Je n'ay rien à répondre à cela ; c'est une crainte dont le Roy a eu la bonté de les delivrer. Il finit en demandant du secours pour Luxembourg ; puis

qu'on est , dit-il , moralement assûré , que cette Place fera une aussi vigoureuse défense qu'a fait celle de Vienne ; que les Troupes qui l'assiègent ne sont pas en aussi grand nombre ; & que celles qui la peuvent secourir , ne sont pas aussi éloignées que celles qui ont secouru Vienne . Selon toutes les apparences , cet Envoyé n'a parlé ainsi , que pour soutenir le caractère de ceux de sa Nation , car il ne peut ignorer que les Turcs & les François ne se ressemblent en rien .

Le premier Lardon du 18. éta-
le là foiblesse du Turc , & fait
grand bruit des Troupes qui
viennent sur le Rhin , pour ar-
rester le progrés de nos armes
devant Luxembourg . Ce que je
vous ay déjà marqué de Mon-
sieur l'Electeur de Baviere , peut
servir de réponse à cet Article .

Dans la seconde Feuille de même date , on trouve le quatrième Memoire de Monsieur d'Avaux , que je vous ay déjà envoyé , & la confusion où sont plusieurs Villes de Hollande sur la resolution qu'elles doivent prendre , ce qui marque l'embarras des veritables Republiquains , & de ceux qui ont de bonnes intentions pour la Paix , qu'un Particulier intéressé empêche par la crainte & par les intrigues , de prendre d'autre Party que le sien. On connoist encore par là , que les Hauts Aliiez que ce Particulier fait agir , s'obstinent à dire qu'il ne faut pas consentir à la cession de Luxembourg. Leur resolution doit peu importer au Roy ; ils n'ont que le pouvoir qu'ils se sont donné eux-mêmes. L'Empire les a

desavoüez, & l'Assemblée de Ratisbonne l'a fait scavoir dans la plûpart des Cours de l'Europe. On les doit seulement regarder comme des Amis du Prince d'Orange assemblez à la Haye, & qui peuvent conferer ensemble, sans qu'aucune Puissance soit obligée pour cela de suivre leurs sentiments.

La troisième Feüille de même date, trouve à redire que le Roy presse les Etats Generaux de se determiner, *au lieu de profiter, dit-il, de l'inexecuition des choses qu'il demande.* En décrivant même la bonne-foy de Sa Majesté, qu'ils ne peuvent s'empecher de faire paroistre, ils veulent qu'il y ait du mystere dans un procedé qu'ils louent. Ils voyent l'honesteté du Roy dans toute son étendue; & lors qu'ils ne peu-

vent se défendre de la remarquer, ils voudroient la condamner sans en pouvoir donner de raison. On lit dans la suite de la même Feüille , que nos Troupes sont fort embarrassées devant Luxembourg ; que cette Place est fortifiée par l'Art & par la Nature ; qu'on y perd beaucoup de monde , & que le Roy n'oseroit s'en approcher. La prise de cette Place répondra à cet Article , avant que ma Lettre soit entre vos mains. Cette Feüille finit en parlant de Monsieur l'Electeur de Baviere, comme s'il estoit prest d'arriver devant Luxembourg , & dit que nos Troupes n'ayant point de terre pour s'y fortifier, seront obligées de lever le Siege. Je croy que vous n'êtes pas d'avis que je perde le temps à répondre à des choses aussi ridicules que

236 MERCURE
celle là, sur tout lors que chacun
connoist le contraire.

Le Lardon du 21. de ce mois
dit en parlant des François, & du
Siege de Luxembourg, qui leur
est un peu fâcheux, ayant fait la
guerre iusques à présent par ruses,
de la faire dans les formes, & par
la force des armes. Ne diriez-vous
pas à entendre ce langage, que
les François n'ont jamais com-
batu; & ne paroist-il pas qu'on
prenne plaisir à avancer des cho-
ses, dont on sçait bien que toute
l'Europe donnera le dementy?
Quoy que le Roy ait pris des Pla-
ces en fort peu de jours, ceux
qui avoient soin de les défendre,
l'ont fait en Lions, & l'on ne peut
résister avec plus de vigueur,
qu'en ont montré la plûpart
de celles de la Franche Comté.

On a pris Mastric en treize jours de Träché ouverte, mais il a falu combattre une Armée entiere, enfermée dans cette Place ; & l'on sçait avec combien d'intrépidité les Mousquetaires montèrent plusieurs fois à l'Assaut l'épée à la main. J'irois trop loin, si je vous marquois toutes les Villes qui n'ont été emportées qu'apres différens Assauts. On peut se souvenir d'Ipres, dont la résistance a été tres-vigoureuse ; mais on ne doit pas se donner la peine de répondre à un Autheur qui avance une chose, & presque aussitôt dit le contraire. Vous le pouvez voir par ce qui suit ; ce sont ses propres termes. *Le Roy veut qu'on épargne son monde. On n'a jamais été si scrupuleux ; chacun sçait comme dans la Guerre précédente on se iouoit de la vie des Sol-*

dats, & sur tout de la Noblesse. Si l'on se joüoit de la vie des Soldats , la guerre se faisoit donc alors dans les formes , & par la force des armes. Voyla ce que cet Auteur nie & assure en même temps ; ainsi l'on voit que ce qu'il dit dans six lignes , il le détruit dans les six autres qui suivent. *On s'opiniâtre , poursuit le même , au Siege de Luxembourg ; parce qu'il y va de la gloire du Roy , & il ajoute ; que le Roy ne devroit point avoir cette délicatesse pour faire perdre des Hommes.* Autre contradiction. Il vient de dire que le Roy veut que l'on épargne son monde ; & dans le même endroit il dit , que le Roy s'opiniâtre au Siege de Luxembourg pour faire perdre des Hommes. Il n'y a pas assez long temps que ce Siege dure , pour dire que l'on

s'y opiniaire , & de plus grandes années en ont employé beaucoup davantage devant des Places moins fortes, sans qu'on ait accusé leurs Commandans d'estre opiniaires. Il semble que ce même Auteur ait résolu de ne rien dire de vray dans cette Feüille; ce qu'il continuë à faire , en disant que les Algériens ont prescrit au Roy des Conditions de Paix. Il s'en-suivroit que les Ambassadeurs d'Alger , qui sont en France, viendroient braver le Roy jus-
qu'au milieu de sa Cour , en luy prescrivant des Loix. Il n'y a point de réponse à faire aux choses qui ne sont pas vray-semblables. Le mesme finit pas des remontrances qu'il fait aux Ele-
éteurs. Il faut qu'il soit bien instruit de leurs intérêts , s'il l'est plus que ces Souverains. Le pre-

mier des deux Lardons du 23.
dit, que l'Accomodement de la France
& de l'Espagne auroit été fait, si
l'on eust suivi les sentimens du Prin-
ce d'Orange. Le contraire paroît
manifestement. Si l'on eust suivi
le sentiment des Provinces éclai-
rées, qui ne vouloient que le
repos de leur Païs, cet Accom-
modement seroit fait. C'estoit le
seul moyen de le conclure bien-
tôt. Car comment la Paix eust-
elle pu résulter des conseils d'un
Prince qui ne cherche que la
Guerre ; Elle auroit été embar-
quée, c'est tout ce qu'on souhai-
toit. Cela paroît manifeste, puis
qu'on a osé la déclarer. Il poursuit
en nous disant par menace, que
les Troupes de Suède viendront
en Allemagne, & nous donne-
ront de la besogne. Je croyois
qu'un Homme aussi habile que
luy

Iuy, sçavoit que les Troupes de Suéde ne sçauroient faire la guerre hors de leur Païs , sans qu'on leur fournisse de l'argent , parce que c'est seulement chez elles qu'elles ont de quoys faire la guerre sans cela ; ainsi je ne voy pas que nous les devions craindre , quoys que tres-braves & tres-aguerries , parce que je ne voy aucune puissance en état de leur en donner . L'Article suivant fait la suite de ce Lardon . *Misſi urs de Frise, Groningue & Ommelandes , ont déclaré aux Etats Generaux , qu'ils sont d'avis qu'il faut conseiller l'Espagne d'accepter les propositions de la France , telles qu'elles sont contenues dans son Memoire du 29. Avril , avec la cession de Luxembourg ; & que si les autres Provinces ne sont pas de ce sentiment , ils protestent que leurs Provinces seront innocen-*

May 1684.

L

242 MERCURE
tes de tous les maux qui peuvent en arriver à cet Etat , & qu'on ne leur pourra pas imputer , si l'on est constraint ensuite de faire une Paix plus onereuse & desavantageuse . Comme toutes les Personnes raisonnables sont du sentiment de ces Provinces , je n'ay rien à répliquer à cet Article . Il paroist de si bon sens , que je croy ne pouvoir mieux finir que par là ma Réponse aux Lardons de ce Mois .

Je vous envoie un Printemps , qui vous plaira . Il est d'unde nos plus sçavans Maistres .

AIR NOUVEAU.

Printemps, qu'attendez - vous pour embellir ces Lieux ?
D'où vient qu'on voit encor ces frimats ennuyeux ?

cor ces

q b q. v.

revoir icy

q | 3 0 ~ q | F

re J =

o. | | g. b q.

us. rien ne doit.

au Lit , elle
abcés qu'elle ..
veau. Ainsi elle n
de joindre les mains ,
rer deux fois le nom de
qu'elle se maria , elle passa

L 2

AIR NOUVEAU.

Printemps , qu'attendez - vous
pour embellir ces Lieux ?
D'où vient qu'on voit encor ces fri-
mats ennuyeux ?

*Il est temps que la Nature
Fasse revoir icy ses charmes les plus
doux ;
Rien ne doit retarder sa riante ver-
dure.*

Printemps, qu'attendez-vous ?

J'oubliay le mois passé de vous apprendre la mort de Madame la Marquise de Chepy , arrivée en son Chasteau de Chepy en Picardie. Le jour même quelle mourut , elle estoit montée en Carrosse , & avoit été se promener l'apresdînée dans son voisinage. Tout le soir elle parut estre en pleine santé , & en se mettant au Lit , elle fut étouffée par un abcés qu'elle avoit dans le cerveau. Ainsi elle n'eut le temps que de joindre les mains , & de proférer deux fois le nom de Dieu. Lors qu'elle se maria , elle passoit pour

une des plus belles Personnes de Paris. Son esprit répondait aux charmes de son visage , & l'on peut dire qu'elle a été une Dame des plus parfaites de son temps. Sa dévotion estoit exemplaire, & sa pieté édifioit toute la Province. Elle estoit Fille de feu Mr de la Derrière , qui est mort Conseiller d'Estat Ordinaire , apres avoir passé par les plus beaux Emplois de la Robe. Mr le Président Charreton , Doyen du Parlement de Paris , est Chef de cette Famille. La Dame dont je vous parle estoit entrée dans une des premières Maisons de Picardie, qui a donné à la France des Hommes aussi distingués par leurs services que par leur naissance. Brantôme & Monluc en font mention aussi bien que Monstrelet. Il est sorty de son Mariage trois Garçons &

quatre Filles, dont il y en a deux Religieuses. L'aîné des Garçons, qu'on nomme Mr le Marquis de Grebauval, est depuis deux mois Pages d'Honneur de Monseigneur le Dauphin. Vous sçavez combien ce Poste est avantageux pour un jeune Gentilhomme par l'assiduité qu'il faut avoir auprès de ce Prince, qui n'a que deux Pages d'Honneur, & qui se sert de la Maison du Roy pour le reste. L'un des deux autres Garçons est destiné pour l'Ordre de Malte, & le troisième est Abbé.

La République des Lettres a fait ce mois-cy deux grandes pertes ; l'une en la Personne de Messire Jean du Bouchet, Gentilhomme de la Province d'Auvergne ; & l'autre, en celle de Messire Edme Mariotte Seigneur de Chasteuil, & Prieur de S. Martin. Mr du Bou-

246 MERCURE
cher, Doyen des Chevaliers de l'Ordre de S. Michel, Historiographe de France, est mort le Lundy 15. de ce mois, âgé de 85. ans. Il s'estoit acquis une grande réputation, par la connoissance profonde qu'il avoit de l'Histoire & des Genealogies de toutes les Maisons de l'Europe, mais sur tout des plus considérables du Royaume. Les sçavans Ouvrages qu'il a donnez au public sur ces matières, feront toujors vivre sa mémoire; & l'on n'auroit pas à se consoler de la perte de cet Illustre. si elle n'estoit réparée par Messire Charles d'Hosier, Genealogiste de la Maison du Roy, & Juge Général des Armes & Blasons de France. Je vous ay parlé de luy en plusieurs occasions. Il est à présent seul Heritier du mérite & de la capacité du feu celebre

Pierre d'Hosier son Pere.

M^r l'Abbé Mariotte est mort le 21. de ce mois. Il estoit de l'Académie Royale des Sciences, & l'un des plus scavans Hommes de l'Europe. Ses Ouvrages sur différentes matieres de Mathematiques & d'Astronomie , justifient tout ce que je dis.

Je viens aux Enigmes du dernier Mois. Voicy les noms de ceux qui ont expliqué la première sur *le Rabat*, qui en estoit le vray Mot. Messieurs Cleret , de Pont sur Seine ; Le Chevalier de Montans ; Manscourt, de Fere en Tartenois ; De Chanteloup , Amat des Belles de Chartres, Mesdemoiselles Petit, de Fere en Tartenois ; La Pinandiere, & Ducret ; Nicolo Leliargrerly ; L'Allemande Parisienne , du Quartier S. Honore ; Le Dragon de Charleroy ;

Le jeune Notaire de l'Echelle du Temple ; Il Cavaliéro Frédino , de la Ruë de la vieille Draperie ; Les Avocats de Rocquemont ; Courtois; Le Pioqueva; Du Preau; Le jeune Président , & le Médecin Garreau ; ces cinq derniers de la Ville d'Eu. *En Vers.* Messieurs Bouchet, ancien Curé de Nogent-le-Roy ; De la Barre , S^r de Courtevoye ; Avice , de Caen ; & le J. Gouffard , âgé de dix ans.

Ceux qui ont expliqué la seconde sur une *Medecine*, qui en est le vray sens, sont Messieurs Lamy, Médecin à Pont sur Seine ; Le Normand , Procureur à Tours , Chauveau , Sous-Prieur de Villeneuve la grande , L'Abbé Perrin ; Mesdemoiselles Couffy-de-Prémagny , de Caen ; & Neuffons , de la Ruë des Fossez S. Germain ; l'Inconnue de la Ruë de Grenelle;

Tamiriste , de la Ruë de la Cerisaye ; L'Amant de la Belle Marchande , près S. Denys de la Chartre ; Piétre Retrarti l'Her-maphrodite ; Hyacinte Ravelet Gillotin. *En Vers.* M^r Diéreville du Pont l'Evêque ; L'Exilée de la Ville françoise du Havre ; La belle Nourriture , du mesme lieu ; & l'aimable Brune à l'Anagramme *Ie renonce à teter*, de la Ruë du Mail.

Toutes les deux ont esté expliquées dans leur vray sens par ceux dont j'ajoute icy les noms. M^{rs} de la Croix R ; Charles, Vallet de Chambre de Mademoiselle d'Orléans ; P. Carrier, de Rouen ; Brunet , de la Ruë du Temple ; De Lhospital Lieutenant au Grenier à Sel de Paris ; Piet , Officier du Grenier à Sel de Nogent sur Seine , Girost , de Dormans ; ~~feau~~ Maître des Postes

De la Fontaine ; Fillon , du Faux-
bourg S.Germain ; Mesdemoiselles de la Roüe, de la Ruë S.Denys ;
Verger ; C. de Champagne de
Montbrun , de Boulogne sur mer ;
Du Perron , de Vitré en Bretagne ;
De Haut-Champ , & De la Porte,
du mesme lieu ; Madelon Proüais ;
L'Héroïne de Dormans ; la jeune
Iris de la Ville de Ham ; L'Amant
de l'aimable Moutonne de la Ruë
de Grenelle ; La Dame Solitaire ;
& le Maiotus Craqueur ; Le Dé-
mocrite Moderne ; Nicodème du
Cloud , Epicurien de Profession ,
Pierrot de la Garde , Mouton-
bien-aimé ; Le galant Amilcar , &
le Pere à juste titre ; Pierre Hardy
le Fontenier , Angevin . *En Vers.*
Messieurs de Neufvilly ; Leger de
la Verbißonne ; Le Moine , de
D—ans Hordé , de Senlis ; L'E-
Le Roux Médecin ,

& P.C.tous trois de Vitré en Bretagne ; Le Geographe parfait de la Ruë des Noyers ; Sylvie, Alcidor, & Gygés, du Havre ; C.Huage,d'Orleans; De Voginy; Nicaise Calotin, Mouton de la Doucette de la Ruë Bétizy; Avice de Caën; L'Angely de la Bande joyeuse, Pierre Petit de Lyon , demeurant chez le S^r Rochette ; Mademoiselle Bolliaud - des-Grange du Bourg Argental, par l'Aymable Lancheon..

La premiere des deux nouvelles Enigmes que je vous envoie est de la Dame Solitaire , & l'autre de Chone, Nymphe enjouée, autrefois de l'Empire de Flore..

E N I G M E

Lecteur, qui que tu sois, apprends mon avantage ;
Dans la terre radis j'eus mon commencement,

Je naïs dedans le feu ce superbe élément,

Et peut estre dans l'eau j'auray ma sepulture.



Quand il ne resteroit aucune Créature,

Que le Globe terrestre & que le Firmament

Seroient tous consumerz en un mesme moment,

Je n'en changerois pas pour ceta de nature.



Le temps peu effacer ma plus vive couleur,

Le froid peu me rauir ma premiere chaleur,

Je puis me dissiper par le vent & par l'onde.



Mais malgré la rigueur de tous mes Ennemis,

Je subsiste, & je sçay qu'il me sera permis

*De subsister encore apres la fin du
Monde.*

AUTRE ENIGME.

*I*E florissois sous Alexandre,
César m'éleva iusqu'aux Cieux.
Un Magicien me fit descendre,
Et par l'effet d'un amour tendre,
Apres m'avoir crévé les yeux,
Me donna pour Maîtresse à quatre
Demy Dieux.

Sang de Macreuse, & cœur de Salamandre,

*Depuis longtemps bouilloient en eux,
Mais je ne laissay pas de les reduire
en cendre*

A force d'élans amoureux.

*Je ne suis cependant ny prude, ny
coquette,*

*Belle, ny laideron, ny vieille, ny
jeunette,*

*Je ne garde pas mesme en celo de
milieu.*

Je n'eus jamais vertu, ny vice.

*Bien, ny mal, Mere, ny Nourrice;
 Et si je triomphe en ce lieu:
 De quelques vains Esprits par un
 peu de malice,
 N'est ce pas un coup de justice ?
 La superbe déplaist à Dieu,
 Ils méritent qu'on les punisse.*

C'est la destinée des François
 de vaincre par tout sous le Re-
 gne de LOÜIS LE GRAND. A
 peine ses Troupes paroissent-
 elles en Catalogne, que chaque
 pas les conduit à la Victoire. Le
 21. il arriva un Courrier de M^e
 le Maréchal de Bellefons, qui les
 commande en ce Païs-là. On scût
 que ce Général avoit fait passer
 la Riviere à ses Troupes, à la
 veue du Prince de Bournonville,
 Viceroy de Catalogne, qui en
 défendoit le Passage; & que les
 Régimens de Sainte-Maure & de

Conismarck , & celuy des Dragons de Languedoc , s'y sont signalez. Nous y avons eu 300. Hommes de tuez , noyez , ou blessez. Les Ennemis y en ont perdu plus de 800. sans compter plus de 400. Prisonniers que nous y avons faits. Le Prince de de Bournonville a jeté son Infanterie dans Gironne , qui n'est qu'à une lieüe de l'endroit où l'Action s'est passée , & s'est retiré à quelques lieües de là avec le reste de sa Cavalerie. Il estoit retranché derrière un Pont qui est sur le Ter. Ce Passage a été forcé. On a chassé les Troupes de leurs Re-tranchemens , & M^r de Bellefons est entré dans la Plaine. Les Dragons de Languedoc ont passé la Riviere à la nage , & se sont servis de Bayonettes qu'ils ont mises dans leurs Mousquets qui ne

pouvoient plus tirer. Mr de Calvo a fait en cette occasion tout ce qu'on pouvoit attendre de luy. Son Cheval tomba du haut d'une Muraille haute de deux toises , ce qui luy a causé une grande murtrissure à la cuisse. Il y a grande apparence que les Ennemis ne devoient point estre forcez dans tant de Retranchemens , & sur tout estant à couvert d'une Riviere que les Torrens venoient de grossir , mais les Sujets du Roy ne sçavent point reculer. Toutes les fois qu'il s'est fait quelque Action mémorable , je vous en ay envoyé une Relation , composée sur toutes celles qui en ont paru , parce qu'il n'y en a aucune qui n'ait quelque particularité qui ne se trouve point dans les autres. Je ne puis faire la même chose aujourd'huy , Mr le Maré-

chal de Bellefons ayant dépêché un Courrier aussi tost après l'Action, en sorte que les Particuliers n'ont point eu le temps d'écrire. Voicy la Lettre de ce Maréchal.



R E L A T I O N D E C E qui s'est passé en Catalogne le 12. May.

L'Armée passa les Cols le premier de ce mois, & se rendit à la Jonquiere, où l'on fut obligé de faire un petit Travail, pour y établir un Poste qui pust contribuer à la sécurité des Convois. Le 2. elle logea à Sainte Locaye, d'où l'on envoya une Garnison dans Figuieres, pour empêcher les Courses de ceux de Rose. Le 3. elle passa la Fluvia, & vint à Bascara. L'on y apprit que les Ennemis n'es-

toient pas ensemble, & que deux jours auparavant ils avoient retiré leur Cavalerie, qui estoit en Quartier dans les Villages du Lampourdan. Cette nouvelle auroit donné la pensée de former le Siege de Gironne, qui est la seule Place où l'on peut songer, n'ayant point d'Armée Navale, & l'on y auroit trouvé assez de facilité; mais l'incommodeité des Equipages, des Vivres, & de l'Artillerie, la disette qui est cette année dans la Province, & qui nous réduit à tirer toutes les Farines du Languedoc, nous a aussi réduits à y demeurer neuf jours, pour faire venir plusieurs Convois, & donner le temps à Mr le Président Trobat Intendant, de faire assembler les Troupes du Roussillon, du Conflans, & du Capſi, & pour nous faire mener du gros Canon & des Boulets, des Farines, & des Avoines, afin d'établir un

Magazin considérable dans Bascara. L'on manda à Mr de Chazeron de faire tirer deux Bataillons de ses Garnisons pour les conduire, & l'on détacha Mr le Marquis de Rane avec cinq cents Chevaux & soixante Dragons, pour les joindre. Le 10. ayant appris que Mr de Chazeron arrivoit ce soir là à Figuiere, & qu'il pouvoit se rendre le lendemain à Bascara, l'on en délogea le matin, & l'on résolut de ne point passer Madigan, à cause de la grande pluye du soir précédent, qui ne pouvoit manquer d'avoir extrêmement gâté les chemins, & enflé la Riviere du Ter. Cependant l'on avoit mis à l'Avant-garde Mr Grillon, avec les quatre Escadrons de son Régiment, les quatre de Villeneuve, & un Bataillon de Stoup, commandé par le Sr Pallavicin, afin de loger au pied de la Coste rouge, & que

l'on pust se poster le lendemain au Pont-Major , où l'on croyoit ne trouver aucune résistance , cela fondé sur tous les avis que l'on avoit que Mr de Bournonville s'assiebloit dans Gironne , où il n'y avoit encore que la Garnison ordinaire . Mr de Grillon trouva au Pont de Madigan les Miquelets Espagnols , & vit sur les Hauteurs une Garde de Cavalerie . Il fit pousser les Miquelets , qui luy tuerent quelques Suisses , & la Garde ne l'attendit pas . Je pris le party de m'avancer au Pont-Major , pour me remettre l'idée du Sicge de Gironne , où je m'estois trouvé il y a trente & un an . Je fit marcher Monsieur Grillon , & le suivis avec les Dragons , & huit autres Escadrons . En descendant dans la Plaine , je fus fâché de trouver la Riviere trouble & grossie , & je ne fut pas surpris de voir quelque Infanterie dans les Mai-

sous du Pont-Major, avec quelque Garde de Cavalerie en deça. C'est un Manège que les Ennemis ont accoutumé de faire toutes les fois qu'on approche, & mesme ils faisaient toujours pousser leurs Gardes; & comme ils se retirerent d'assez loin, nous jugeâmes bien qu'ils croyoient le pouvoir impunément à la faveur de la Riviere. Bientost apres, nous n'eûmes pas lieu d'en douter. En nous étendant dans la Plaine, nous vîmes toutes leurs Troupes en Bataille, & qui travailloient en plusieurs endroits où sont d'ordinaire les Guez, & que l'on faisoit plusieurs Batteries. Quelques Païsans des Lieux nous apprirent que M^r de Bournonville y estoit arrivé le soir avec toutes ses Troupes, & qu'il s'estoit promené tout le matin sur les avenües. Nous n'eûmes pas de peine à comprendre, que le long séjour que nous

avions fait à Bascara , l'avoit fait changer de projet , & qu'au lieu de se retrancher à Ostelric , il avoit cru le pouvoir faire à Gironne.

M^r de Grillon , sans perdre de temps , fit sonder le Gué au deça du Pont-Major , qui n'estoit point gardé par leurs Troupes , mais il le fit inutilement ; on le trouva impraticable . Il ne faut pas compter que ces Rivières soient comme celles de Flandre , où il suffit de trouver une entrée & une sortie . La rapidité est si grande en celles cy , & il y a tant de grosses pierres dans le fond , qu'elles sont mesmes difficiles , quand elles ne sont pas agitées par la fonte des neiges , ou par les pluyes . Il nous eust été facheux qu'un corps si inferieur à l'Armée du Roy , eust osé se présenter devant elle , & pour n'avoir rien à nous reprocher , nous envoyâmes chercher le reste des Troupes qui ar-

riverent d'assez bonne heure , mais M. de Rével qui alla au devant de l'Artillerie pour luy faire faire diligence , ne pût nous amener qu'avec peine des Munitions demy . heure avant la nuit , & deux Pieces de Canon un quart - d'heure apres. Pendant que les Troupes prenoient de la Pou- dre , on sondâ le mesme Gué , & l'on trouva que l'eau estoit diminuée com- me on l'avoit esperé , & qu'on y pou- voit passer , quoy qu'avec peine.

Voicy l'ordre avec lequel on mar- cha. M. de Calvo. M. de Rével avoit avec luy le Bataillon de Laré , & les deux de Conismarck , les Dra- gons , & trois Escadrons de Cravates , quatre de Grillô , quatre du Régiment du Chevalier Duc , & quatre de Vil- leneuve , M. le Chevalier Duc com- mandant la Cavalerie , M. Grillon , Brigadier. A la droite estoit M. de la Motte , & avec luy M. du Saussay .

les Gardes ordinaires , un Escadron de Cravates qui avoient la grande Garde , quatre Escadrons de Condé commandez par M. le Marquis de Toiras , le Bataillon de Castres , les deux de Fustemberg , un de Stoup , celuy de Sainte-Maure , la seconde Ligne de quatre Escadrons de Conis-marck , le Bataillon de Dampierre , celuy de l'Allemand , & un de Stoup . M. de la Mote-Paillaux Brigadier commandoit cette Cavalerie de la droite , derriere la premiere Ligne d'Infanterie , & M. de Stoup . Le 12. on s'étendit dans la Plaine . Le dernier Bataillon de la Ligne fut vis-à-vis le Pont-Major , & le premier vis-à-vis du Gué retranché , & cela à la portée du Mousquet , en attendant que M. de Calvo eust commencé de faire passer les Dragons . Tout alla fort bien , & heureusement . Ils quiterent vite leurs Chevaux . Les Cra-
vates

vates suivirent. M. de Conismarck se mit à l'eau avec son premier Bataillon, & M. de Juigny avec celui de Laré. Le second Bataillon de Conismark trouva l'eau trop haute, & voyant beaucoup de Gens noyez du premier, on ne jugea pas à propos de le commettre. M. de Calvo ne laisse pas de commencer à attaquer le premier Poste des Ennemis. M. de la Motte se mit dans la Riviere, & en peu de temps on chargea les Ennemis par le feu des Bataillons de Castres, de Fustemberg, & de Stomp. Il resta seulement vis-à-vis de Castres un Retranchement, duquel on ne put chasser tout à fait les Ennemis, dont on fut assez incommodé; car comme on s'obstinoit à demeurer toujours à découvert, ils tuèrent deux Capitaines, & quatre autres Officiers. Le Marquis de Laré eut un Cheval sué sous lui; & comme la descente du Gué estoit petite & mauvaise,

May 1684.

M

l'on difera d'en tenter le passage, & l'on se contenta de continuer un fort grand feu. On doit ce témoignage à Messieurs de Castres & de Fustemberg, de s'y estre comportez avec beaucoup de fermeté. Pendant cela, M. de Calvo avançoit toujours, & avoit jetté ses Dragons & son Infanterie sur la gauche. Il depostoit peu à peu les Dragons & les Miquelets des Ennemis, pendant qu'avec les trois Escadrons des Cravates défilez par les Ravines & Rideaux, il rompit en suite les Escadrons Espagnols. Nous pouvons dire que nous avons vu les Lieux avec étonnement, & la quantité de Chevaux qui y sont restez. Quand on vit sur la hauteur le feu que faisoit M. de Calvo, & que celuy des Ennemis se rapprochoit du Pont-Major, on fit attaquer par le Bataillon de Sainte. Maure, qui se rendit bientost maître de toutes les Maisons, & du Retranchement qui estoit au

dela ; mais la Barriere du milieu du Pont leur fut assez disputée. Elle se trouva terrassée, & penible à couper. M. de Calvera, Lieutenant Colonel, hazarda de monter sur les Gardes-faux du Pont, & de passer à demy en l'air du costé de la Barriere. Il fut bien suivi des Officiers & des Soldats, & en peu de temps, il eut assez de monde pour marcher à l'autre Barriere qui estoit à l'extremité du Pont, flanquée par les Maisons. Il s'en rendit encore le maistre, malgré la resistance des Ennemis; & apres avoir fait des ouvertures aux deux Barrieres, il entra dans la rue, & y poussa le Regiment de Bourgnymarostel; mais un moment après, la rue tournant à droit, on se trouva fort au large. Il rencontra un Escadron, qu'il ne rompit qu'à coups de Piques. Ce fut là où il perdit les Sieurs de Faviers & de Montels, le premier Capitaine des Grenadiers. On le fit soutenir par

de Bataillon de Stoup, par celuy de Fustemberg, & par un Escadron de Conismarck , & l'on manda à M. de la Motte de ne plus songer à faire passer Messieurs de Toiras & de la Motte-Pailiaux à un autre Gué qu'on avoit trouvé. Dans ce même temps, les Dragons avec leurs Bayonnettes dans leurs fusils , les Bataillons de Conismarck & de Laré avec leurs Piques, les Munitions des uns & des autres estant toutes mouillées , aiderent au Regiment des Cravates à rompre le reste de la Cavalerie ennemie , & aussitost apres M. de Calvo se trouvant à l'extremité de la Hauteur, au milieu du Pont Major, apprit par le Sieur de la Conterie, Gentilhomme à moy, que le Passage estoit forcé , & mesme le Chemin pour descendre en bas , qu'il cherchoit dans la grande obscurité de la nuit pour suivre les Ennemis. Ce fut assez inutilement, car ayant été forcez en tous leurs

Postes, il ne leur avoit pas esté possible de se rallier sous le grand feu que M. de la Motte leur faisoit faire sur le bord de la Riviere. Ainsi l'on ne songea plus qu'à ramasser ce qu'on pût de Prisonniers dans les maisons, & à repasser la Riviere pour se camper à la Montagne qu'il avoit à dos. L'obscurité de la nuit a empêché qu'on n'ait pris la plupart de leur Infanterie ; & le grand Chemin de Gironne a donné facilité à leur Cavalerie de se retirer. Je suis surpris qu'on aye pu prendre une centaine de Chevaux. Il est inutile de donner des éloges à Messieurs les Officiers Généraux ; le succès de la chose fait assez voir comme ils s'y sont comportez.

M. de Rével & de Grillon culbutèrent dans l'eau, & penserent se noyer. Ce ne les retarda pas d'un moment dans l'Action. M. le Chevalier Duc y a reçu trois contusions. L'on ne peut assez louer les Sieurs Martin, de

Sainte Riane, & de Basigan, M. de Conismarck, & M. de Loigny, se sont jetterez à l'eau, sens en attendre l'ordre de M. de Calvo, qui avoit peine à se résoudre de le donner, voyant la difficulté du Passage. Ils se sont comportez parfaitement bien dans toute la suite. Le Marquis de Gange Colonel des Dragons, le Sr de Breüil, & tous les Officiers, ont fait des choses qu'on n'auroit osé attendre d'un Régiment nouveau. Il y a peu de Combats où l'on ait vu de part & d'autre tant de Gens, à qui l'on ait appuyé le Mousquet & le Pistolet dans la teste, dont on les aveus tous brûlez, & les Piques & Epées. Le Marquis de Courtebonne Maréchal des Logis de la Cavalerie, & le Sr de Montelias Major General, portoient les ordres avec netteté, & d'un grād sang froid. M. de Zurlaube, Capitaine dans Conismarck, commandant cent Hommes, témoigna beaucoup d'activité.

La nuit ne permettant plus au Canon de tirer, il s'avanza sur la Riviere, où il essuya un tres-grand feu avec tous ses Gens. le louerois la bonne volonté du Marquis de Villeneuve, qui sorty d'une fièvre de huit jours, n'a pas laissé de passer la Riviere avec son Régiment, si cette bonne volonté n'estoit générale dans toute l'Armée, car il est vray que le seul embarras a été de contenir les Troupes, & de les empêcher de tomber dans quelque confusion par leur trop d'ardeur. Des Soldats qui avoient été pris quelques jours avant l'Action, & que M. de Bournonville m'avez envoyez aujourd'hui, m'ont confirmé ce qu'on m'avoit déjà dit, que la Cavalerie des Ennemis s'estoit retirée à Ostelric avec un si grand désordre, qu'elle avoit laissé une partie de leur Bagage en chemin. M. de Bournonville y arriva entre huit & neuf heures du matin. L'Armée ennemie doit être

composée de 6000. Hommes ; plus de 3000. que composent les Regiments, sçavoir , ceux de D. Martin de Guzman ; de la Députation de Barcelone ; de D. Antonio Serano ; de Tolade ; de Ciuta ; Lacosta, Valence, D. Thomaries Bassico, Dragon commandé par le Comte de Ranselles, blessé & prisonnier.

La matiere m'accable tellement, que je suis obligé de resserrer les Nouvelles qui me restent.

Tous les Officiers généraux de l'Armée du Roy ont eu l'honneur d'assister avec Sa Majesté, sous ses Tentes au Camp de Thulin. Le Repas fut très-magnifique, & la joye des Conviez extraordinaire. Quelques jours apres, la disposition de ce Camp changea, & sa teste parut tournée vers Mons. Sa Majesté , que le travail assidu rend infatigable , a été à la Chasse plusieurs fois apres son retour à Valenciennes , & est retournée ensuite visiter son Camp à Thulin, d'où Elle est revenue. Comme il n'est point d'occupation qui l'empêche de faire ses Devotions dans



~~EXOP-~~
attaques ,
pes devant cette Place. Je vous parle-
ray aussi dans la même Lettre , de tous

M 9

**Camp de l'armée, vous n'avez pas été revenue.
Comme il n'est point d'occupation qui
l'empêche de faire ses Devotions dans**

les Festes solennelles , Elle les fit le jour de la Pentecoste aux Carmes de Valenciennes , & toucha plusieurs Malades. Madame l'Abbesse du Paraclet , Tante de Monsieur de la Rochefoucault a été pourvûe de l'Abbaye de Nostre-Dame de Soissons , que la mort de Madame Armande - Henriete de Lorraine a laissée vacante. Le Roy a permis à Monsieur le Grand Prieur de France , de revenir à la Cour , où il est présentement. Je remets jusqu'au 15. de ce mois , à vous envoyer une Relation du Siege de Luxembourg , afin de vous la donner complète. J'espere que ceux qui en ont de fideles Mémoires , m'en voudront bien faire part en faveur de leurs Parens , ou de leurs Amis , qui s'y seront signalés. Voicy un Plan de cette Place , que j'ay fait graver , afin que vous en voyiez la force , & par où elle a été attaquée , en attendant le corps historique que je vous promets du Siege. I'y joindray une nouvelle Planche , avec toutes les Attaques , & le Campement des Troupes devant cette Place. Je vous parleray aussi dans la même Lettre , de tous

ce qui s'est passé devant Gênes. Elle ne contiendra que ces deux Articles, mais ils seront traités historiquement & à fonds, & je tâcheray de les purger des erreurs qu'il est presque impossible d'empescher qui ne se glissent dans les premières Nouvelles que l'on en écrit au sortir d'une Action. Ceux qui les écrivent ainsi promptement, ne peuvent avoir le temps d'en examiner les circonstances, & mesme il en est beaucoup que la flâme & la fumée leur dérobent. Quant à ma Lettre Ordinaire, j'y joindray le Camp de Thulin gravé, parce qu'il est beaucoup plus considérable que celuy de Condé, que je vous envoye. Je ne vous dis rien de la mort de Mesdames les Duchesses de Richelieu & de Vitry. Comme je n'ay ny assez de temps, ny assez de place pour en parler comme je devrois, je les réserve pour le mois prochain. Monsieur le Marquis de Monpezat ayant été tué devant Luxembourg, le Roy a donné à Monsieur de S. Ruy Lieutenant des Gardes du Corps, le Gouvernement de Somieres en Languedoc, qu'avoit ce Marquis, & son Regiment à Mon-

sieur de Bou ligneux. On assure que Madame la Dauphine est grosse. Je croyn ne pouvoir mieux finir ma Lettre, que par cette agreable Nouvelle. Je suis , Madame , Vôtre , &c.

A Paris ce 31. May 1684.

Le viens d'apprendre que la Ville de Gironne a esté investie le 17. de ce mois par Monsieur le Maréchal de Bellefons.





TABLE DES MATIERES contenues dans ce Volume.

Rélude ,	1
Ballade au Roy ,	3
Devise ,	7
Arrivée de M. le Marquis de Torcy en Portugal , & sa Reception ,	8
Conseils de la Reyne de Portugal à l'In- fante.	19
Ce qui s'est passé à l'Académie Françoise le jour de la Reception de M. de la Fontaine.	44
Reception de M. Mery à l'Academie des Sciences,	47
Madrigal ,	49
Réponse ,	50
Sujet & Vers d'un Balet-dancé à Ha- nover ,	51
Avanture de Mer ,	67
Mort de diverses Personnes ,	65
Histoire ,	67
Etat général de tous les Officiers de Marine qui sont présentement au ser-	

T A B L E.

<i>vice du Roy,</i>	96
<i>Tout ce qui s'est passé à la Reception de Madame Royale à Lyon.</i>	120
<i>Mort de huit Personnes de marque,</i>	127
<i>Bénédiction de l'Eglise du Collège Ma-</i>	
<i>zarin,</i>	137
<i>Oeufs sortis d'une Loupe,</i>	138
<i>Description de ce qu'il y a de plus remar-</i>	
<i>quable dans la Ville de Paris, donné</i>	
<i>au Public.</i>	139
<i>Depart de la Flote du Roy des Isles</i>	
<i>d'Hieres.</i>	140
<i>Perte de l'Admiral d'Espagne,</i>	141
<i>Journal de tout ce qui s'est fait pendant le</i>	
<i>Voyage du Roy, des Nouvelles que ce</i>	
<i>Monarque a reçues de ses Armées</i>	
<i>de terre & de mer, & de ses Ambassa-</i>	
<i>deurs dans les Cours Etrangeres, avec</i>	
<i>une exacte description de ses Canons,</i>	
<i>& les distributions de Charges & de</i>	
<i>Benefices que le Roy a faites,</i>	142
<i>Epître de Madame des Houlières au</i>	
<i>Roy.</i>	144
<i>La Fauvette à Sapho, par Mademoiselle</i>	
<i>de Scudery,</i>	151
<i>Sonnets,</i>	154
<i>Réponse aux Lardons de ce mois,</i>	206

T A B L E.

<i>Morts,</i>	243
<i>Noms de ceux qui ont expliqué les E-</i>	
<i>nigmes du dernier mois,</i>	247
<i>Enigme,</i>	251
<i>Auere Enigme,</i>	253
<i>Détail de ce qui s'est passé en Catalo-</i>	
<i>gne,</i>	257
<i>Conclusion contenant divers Articles.</i>	272

Fin de la Table.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

Par Grace & Privilege du Roy , donné à Chaville le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à I. D. Ecuyer , Sieur de Vizé, de faire imprimer tous les Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT , contenant plusieurs Pieces, Relations, Histoires, Avan-tures, & autres Ouvrages historiques, cu-rieux & galans , pour la satisfaction de notre cher & tres-amé Fils LE DAUPHIN ; pendant le temps & espace de dix années , à compter du jour que chacun desdits Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Comme aussi défenses sont faites à tous Libraires , Imprimeurs , Gra-veurs & autres , d'imprimer , graver & de-biter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre séparément , & de donner à lire ledit Livre ; le tout à peine de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans , & confiscation des Exem-plaires contrefaçons ; ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté
le 14. Septembre 1683.*

Signé ANGOT , Syndic.

Et l'edit Sieur I. D. Ecuyer, Sieur de
Vizé , a cedé & transporté son droit de
Privilege à Thomas Amautry ; Libraire à
Lyon , pour en joüir suivant l'accord fait
entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la première fois
le 18. Novembre 1683.



